

RWANDA

TROIS JOURS QUI ONT FAIT BASCULER L'HISTOIRE
avec en annexe un récit de 72 heures à Bujumbura

par Filip Reyntjens

Contenu

Introduction

Antécédents

L'attentat

Deux parcours dans la nuit

L'assassinat d'Agathe Uwilingiyimana et des dix casques bleus

Vers le "gouvernement intérimaire"

72 heures à Bujumbura. Un putsch en direct

Conclusion

PROJET

CONFIDENTIEL

INTRODUCTION

Ce récit paraît plus d'un an et demi après l'époque à laquelle il a trait. Ce retard est dû à une combinaison de facteurs. D'abord, durant les premiers mois qui ont suivi le début du désastre rwandais, tout comme d'autres personnes intéressées au Rwanda, j'ai été très pris par les aspects immédiats du drame; l'une de nos préoccupations les plus urgentes était de sauver des vies humaines, notamment en tentant d'obtenir l'évacuation de Rwandais directement menacés de mort entre avril et juin 1994. A peine les terribles violations des droits de l'homme par l'ancien régime terminées suite à sa défaite militaire, nous étions confrontés à de nouvelles crises après l'installation du nouveau pouvoir à Kigali. Une gestion de plus en plus totalitaire et une nouvelle pratique de violations très graves des droits de l'homme nous inquiétaient, et il fallait une fois de plus "évacuer" des personnes menacées.

Ensuite, cette recherche menée parmi mille autres occupations a été intrinsèquement difficile. En effet, sa source principale est constituée de témoignages. Or de nombreux témoins, qui furent tous d'une façon ou d'une autre des acteurs du drame, avaient des raisons de ne rien dire ou de ne pas dire (entièrement) la vérité, et d'ailleurs certains d'entre eux modifiaient leur récit au fur et à mesure que progressait l'enquête. Il fallait donc procéder à de nombreux recoupements et vérifications. Le fait que la mémoire s'estompe et qu'en temps de crise grave, les gens ne regardent pas constamment leurs montres et ne tiennent pas de journal, n'a pas facilité les choses. Ce travail a en outre été handicapé par le fait que ces témoins vivent éparpillés dans de nombreux pays et que je n'avais ni les moyens financiers ni le temps nécessaires pour les visiter tous. J'ai donc été contraint pour certains, et non des moindres, de recourir à des échanges par lettre, fax ou téléphone, voies qui sont loin de remplacer l'entretien direct. S'y est ajoutée début 1995

une interdiction de séjour au Rwanda, tandis qu'une mission auprès des nouveaux réfugiés à Goma et Bukavu n'était pas sans risques, puisque je n'avais pas ménagé mes critiques envers l'ancien régime. Dans un paysage politique très polarisé, je me suis donc retrouvé, comme d'autres personnes qui ont tenté d'être objectives, entre le marteau et l'enclume: considéré comme sympathisant du F.P.R. par les uns et comme sympathisant de l'ancien régime par les autres.

C'est dire que la recherche présentée ici est loin d'être complète et qu'elle comporte probablement des erreurs. Si j'ai décidé de la publier maintenant, tout en sachant que de nombreuses questions restent ouvertes et qu'il faudrait idéalement puiser à d'autres sources, c'est que j'ai estimé qu'il ne fallait pas s'éloigner trop de l'événement, et que de toute façon elle contient suffisamment d'éléments nouveaux pour présenter un certain intérêt.

Cette étude aborde une période très brève, mais cruciale de l'histoire récente du Rwanda, celle qui s'étale de la soirée du 6 avril 1994, moment de l'attentat contre l'avion présidentiel, au 9 avril lorsque le "gouvernement intérimaire" prête serment. C'est pendant ces 72 heures que se produisent l'attentat, non pas la cause mais le prétexte des massacres et de la reprise de la guerre, la mise à feu de la machine à tuer qui allait prendre une allure génocidaire, les choix politiques qui mèneront à l'impasse et l'assassinat de dix casques bleus qui a sans doute joué un rôle déterminant dans le retrait de la communauté internationale et l'abandon des Rwandais à l'holocauste.

De nombreux écrits ont paru sur le Rwanda, le génocide et les massacres, le drame humanitaire, mais à ma connaissance aucun ne s'est intéressé de façon spécifique à ces 72 heures. Certes, certains ouvrages -en particulier ceux de Colette

Braeckman¹ et de François-Xavier Verschave²- en abordent certains moments forts, comme l'attentat ou la mort des dix para-commandos belges. Ces écrits ont eu le mérite d'avoir été publiés rapidement après les événements et d'avoir ainsi interpellé le monde. En revanche, ils n'ont pas toujours bien informé le monde. En effet, cette rapidité explique également pourquoi ils sont inexacts en de nombreux points; trop de faits et analyses sont basés sur une seule source, un seul témoignage, qui de plus est parfois de seconde main. Il serait fastidieux de relever toutes ces erreurs et je m'abstiendrai de le faire, sauf là où c'est pertinent pour le récit³.

En fin d'ouvrage, j'ajoute le récit d'une autre période de 72 heures, qui s'est étalée du 20 au 23 octobre 1993 au Burundi, le voisin méridional du Rwanda. J'ai cru devoir l'inclure pour trois raisons. D'abord, parce qu'il fallait rendre disponible une description détaillée des événements de Bujumbura, tout simplement pour servir à l'histoire⁴. Ensuite, parce que les événements violents au Rwanda et au Burundi ont tendance à se renforcer mutuellement dans une dialectique perverse, et que le coup d'Etat au Burundi et l'assassinat du Président Ndadaye ont contribué au déroulement du drame rwandais. Et enfin,

¹ C. BRAECKMAN, Rwanda. Histoire d'un génocide, Paris, Fayard, 1994.

² F.-X. VERSCHAVE, Complicité de génocide? La politique de la France au Rwanda, Paris, La Découverte, 1994.

³ Il faut d'ailleurs insister sur le fait que les ouvrages de Braeckman et de Verschave sont parmi les meilleurs; un des spécimens les plus frappants d'une "presse de boulevard" de très mauvais aloi a été produit par Krop (P. KROP, Le génocide franco-africain, J.C. Lattès, 1994).

⁴ Ces données ont été recueillies en grande partie lors d'une mission d'enquête qui a visité le Burundi du 26 janvier au 10 février 1994. Le juge d'instruction français J.-P. Getti et le professeur canadien W. Schabas étaient les autres membres de l'équipe au sein de laquelle j'ai enquêté sur la période analysée ici.

parce que -comme on le montrera dans la conclusion- on observe des analogies frappantes entre les événements d'octobre 1993 à Bujumbura et d'avril 1994 à Kigali et que, dès lors, l'analyse des premiers fournit un matériel utile de comparaison.

[remerciements]

Ce manuscrit a été clôturé le XXX.

ANTECEDENTS⁵

D'après l'accord d'Arusha, signé le 4 août 1993 entre le gouvernement rwandais et le Front Patriotique Rwandais (F.P.R.), des institutions intérimaires (gouvernement de transition à base élargie -GTBE- et Assemblée nationale de transition -ANT) devaient être mises en place dans les 37 jours qui suivent la signature de l'accord de paix. Etaient prévue ensuite une période de transition qui devait en principe durer 22 mois et qui devait être clôturée par des élections.

La clé de voûte de l'arrangement est le déploiement par l'ONU d'une force militaire, la "Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda" (MINUAR). C'est un des domaines où les négociateurs d'Arusha n'ont pas fait preuve de réalisme; il est, en effet, impossible de déployer un contingent de quelques milliers de casques bleus en 37 jours. Ce n'est que par sa résolution 872 (1993) du 5 octobre 1993 que le Conseil de sécurité décide de mettre sur pied la MINUAR, dont le déploiement débute dans la seconde moitié de novembre.

Alors que la présence de la MINUAR semble devoir permettre la mise en application de l'accord d'Arusha, de nouveaux obstacles vont progressivement handicaper le processus. Dès le milieu de 1993, les partis politiques de l'opposition intérieure se scindent en ailes, l'une favorable au processus d'Arusha (appelée "pro-F.P.R."), l'autre très méfiante à l'égard du F.P.R. et se rapprochant de plus en plus de l'ancien parti unique M.R.N.D. (appelée "Power"). Tour à tour, le M.D.R., le P.L., le P.S.D. et le P.D.C. font l'expérience de scissions le long de ces lignes, phénomène qui va complètement bipolariser la vie politique. Le coup d'Etat du

⁵ Pour un historique plus élaboré de l'évolution politico-militaire du Rwanda pendant la période 1990-1994, on pourra consulter F. REYNTJENS, L'Afrique des grands lacs en crise. Rwanda, Burundi: 1988-1993, Paris, Karthala, 1994.

20-21 octobre 1993 au Burundi et l'assassinat du premier Chef d'Etat élu et hutu, Melchior Ndadaye, par des putschistes tutsi contribuent de façon décisive à la méfiance envers le F.P.R. et au rejet du partage du pouvoir. Avec le bénéfice du recul, on peut dire que dans de très nombreux esprits l'accord d'Arusha a disparu avec le Président Ndadaye.

Le 28 décembre 1993, des dirigeants du F.P.R. (y compris des futurs ministres et députés) arrivent à Kigali, accompagnés par un bataillon de 600 hommes de l'A.P.R. (Armée patriotique rwandaise, aile armée du F.P.R.) qui doit assurer leur protection. Ils sont cantonnés dans l'enceinte du Conseil national de développement (C.N.D., nom donné au parlement sous la deuxième République). Qu'on ait choisi le symbole de la souveraineté du peuple pour abriter le F.P.R. a causé de profonds ressentiments, qui n'ont fait qu'ajouter au discrédit qui frappait l'accord d'Arusha.

Les blocages politiques commencent dès le début 1994. A de nombreuses reprises, on tentera de mettre en place le GTBE et l'ANT, et à chaque fois l'un des deux blocs politico-militaires -"M.R.N.D. et alliés" ou "F.P.R. et alliés"- font de l'obstruction. Ainsi, le 5 janvier, le Président Habyarimana prête serment en tant que Chef de l'Etat devant la Cour constitutionnelle, mais lorsque l'après-midi du même jour, on tente de procéder à l'installation du GTBE et de l'ANT, seuls les candidats de la mouvance M.R.N.D. sont présents; ni les candidats de l'autre bloc, ni le Président de la Cour constitutionnelle ne sont là, et la cérémonie est reportée sine die. C'est le début d'une longue série de reports. Le 8 janvier, des manifestants (Interahamwe du M.R.N.D., Impuzamugambi de la C.D.R. et M.D.R. Power) empêchent le déroulement de la cérémonie. Le 23 février, ce sont une fois de plus le "bloc F.P.R." et le Président de la Cour constitutionnelle qui manquent à l'appel. Le 21 mars, le blocage vient du "camp M.R.N.D.". Remise de quelques jours, la cérémonie du 25 mars n'a pas lieu; tout le monde est là, sauf

le F.P.R. Le 28 mars, c'est le tour du Président Habyarimana de bouder la prestation de serment...

L'arithmétique de ces blocages successifs n'est pas difficile à faire. En effet, les accords d'Arusha ont introduit des techniques typiquement consociationnelles, qui tentent d'éviter qu'une partie ne prenne le dessus et d'exclure les décisions strictement majoritaires. Ainsi, si dans un premier temps, les décisions du gouvernement doivent être prises par consensus, dans un second temps elles requièrent toujours une majorité des deux tiers des membres, c'est-à-dire 14 sur 21 ministres. De même au parlement certaines matières importantes (notamment la mise en accusation du Président de la République et le vote d'une motion de censure contre le gouvernement) doivent être prises à la majorité des deux tiers, c'est-à-dire 48 députés sur 71. Afin de s'assurer la minorité de blocage d'un tiers + une voix, le M.R.N.D. a donc besoin:

- au gouvernement: en plus de ses 5 ministres, de 3 autres (sans doute 2 M.D.R. Power et 1 P.L. Power);
- au parlement: en plus de ses 11 députés, de 13 autres (sans doute 6 M.D.R. Power, 5 P.L. Power et 2 des petits partis).

Le "camp F.P.R." (F.P.R., P.S.D., M.D.R.-Twagiramungu, P.L.-Ndasingwa, P.D.C.) tentera donc de s'assurer ces deux tiers, et le "camp M.R.N.D." (M.R.N.D., M.D.R. Power, P.L. Power) tentera de l'en empêcher. Puisque chaque bloc était si près de son objectif, l'enjeu s'est finalement réduit à l'attribution d'un portefeuille ministériel dévolu au P.L. et à un ou deux sièges de député⁶. Dans cette lutte, les politiciens démocratiques du milieu du terrain se sont avérés de véritables apprentis-sorciers: ils sont tombés dans le piège de la bipolarité leur tendu par le M.R.N.D. et le F.P.R., alors qu'ils auraient pu exercer une influence politique

⁶ Cela explique l'âpreté de la lutte autour de la représentation du P.D.I. et au sujet de l'inclusion ou non de la C.D.R., alors que ces partis n'avaient de toute façon droit qu'à un seul député.

considérable s'ils s'étaient profilés comme une "troisième force", capable d'arbitrer entre les deux extrêmes et de faire pencher la balance.

Cette lutte politique et les blocages contribuent graduellement au pourrissement général de la situation, évolution qui va s'accompagner de nombreuses violences, qui vont à leur tour davantage hypothéquer la recherche d'un arrangement politique. Le 21 février, le meurtre du Ministre des Travaux publics Félicien Gatabazi (P.S.D.) à Kigali⁷, et le lendemain, probablement en guise de représailles, celui du Président de la C.D.R. Martin Bucyana à Butare font considérablement monter la tension. La semaine du 21 février est particulièrement agitée: des dizaines de personnes trouvent la mort dans des violences politiques, de nombreuses autres sont blessées. En mars, des dizaines d'autres personnes trouvent la mort ou sont blessées dans des incidents à l'arme à feu ou à la grenade, notamment à Kinyihira, Byumba et Kigali.

Dans l'entretemps, la pression internationale exercée envers le Président Habyarimana augmente considérablement. Les Ministres belges des Affaires étrangères W. Claes et de la Défense L. Delcroix visitent le Rwanda en février et mars respectivement. M. Claes prononcera la petite phrase tellement mal perçue, adressée au Chef de l'Etat: "Il est minuit moins cinq". Le Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines George Moose et d'autres responsables américains (notamment Prudence Bushnell, Sous-secrétaire d'Etat adjoint chargée de l'Afrique) insistent dans le même sens. Le Secrétaire général de l'O.N.U. menace de mettre fin à la MINUAR, dont le terme doit expirer le 3 avril, si les institutions d'Arusha ne sont pas installées. Ainsi tiraillé entre la communauté internationale et sa propre base politique, le Président Habyarimana cherche des soutiens dans la sous-région. Il se rend à Gbadolite chez le Président Mobutu le 26 février et le

⁷ Je reviendrai plus tard sur cette affaire.

4 avril; le 7 mars, il rencontre le Président Museveni à Kampala; le lendemain, il se rend à Dar-Es-Salaam pour un entretien avec le Président Mwinyi, et il repartira en Tanzanie le jour fatidique du 6 avril.

Dans cette situation de blocage, les deux parties se préparent à la reprise de la guerre, notamment en se renforçant d'une façon qui est manifestement contraire à l'accord de paix. Du côté de l'armée rwandaise, un exemple est bien documenté à la suite d'une enquête de la MINUAR. Le 21 janvier, un DC8 de la compagnie East African Cargo, vol no. CD0483, atterrit à Kigali en provenance de Bruxelles; il a fait escale à Châteauroux (France) où on a embarqué 90 caisses de munition mortier^s. Les milices continuent de s'armer et se préparent pour la confrontation. De son côté, le bataillon du F.P.R. se renforce bien au-delà de ses effectifs convenus. D'après des sources de la MINUAR, des hommes, des armes et des munitions sont infiltrés à l'occasion des navettes de rotation entre le cantonnement au C.N.D. et la zone dans le Nord; les contrôles des camions sont des plus sommaires. Le 6 mars, une jeep Pajero avec plaque burundaise est impliquée dans un accident de la circulation près du C.N.D.; le véhicule est bourré de munitions et de grenades, vraisemblablement destinées au F.P.R. En outre, de nombreux sympathisants armés du F.P.R. sont disséminés en ville.

Une atmosphère de guerre imminente règne donc à Kigali. Des extraits du journal d'un Rwandais sans attaches politiques qui suit attentivement les choses sont révélateurs: "Cette situation va de mal en pire" (23 février); "On a l'impression que le M.R.N.D. veut la guerre" (24 février); "Le spectre de la guerre pèse plus que jamais" (13 mars); "tous redoutent la recrudescence de la guerre civile" (2 avril). C'est dans cette ambiance que le Président Habyarimana semble finalement céder. Lors d'une rencontre qui a lieu à Gisenyi le 2 avril, et sur

^s Spécifications: 900 pièces de 60 mm.; poids total 3.240 kg.; type MC-HB60; no. lot 2BT-93.

laquelle je reviendrai, il annonce au représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Jacques-Roger Booh-Booh, qu'il compte procéder à l'installation des institutions intérimaires le 8 avril. Comme on le verra, il annonce cette décision à son directeur de cabinet le 6 avril, avant de s'envoler pour le sommet régional sur la situation au Burundi et au Rwanda organisé à Dar-Es-Salaam.

Le Président Habyarimana ne rentrera pas vivant de cette mission.

L'ATTENTAT

A 20.22 heures, heure de Kigali, l'avion présidentiel Falcon 50 s'écrase à Kanombe après avoir été touché par un ou deux missiles sol-air. Il n'y a aucun survivant parmi les neuf passagers, dont les Présidents Habyarimana du Rwanda et Ntaryamira du Burundi, et les trois membres français de l'équipage. Des accusations sont immédiatement lancées et des hypothèses formulées. Puisqu'il s'est avéré impossible de réunir des preuves concluantes dans un sens ou dans un autre, je présente ici les données que j'ai pu recueillir, et je pèse le pour et le contre des différents scénarios. Les données, vérifiables ou non, sont fort nombreuses et je limite ma présentation à celles que j'estime pertinentes pour ce récit.

Première hypothèse: le F.P.R.; variante: des militaires belges agissant pour le compte du F.P.R.

Dès la matinée du 7 avril, une déclaration d'un "Comité de crise" de la Communauté rwandaise en Belgique" proche du M.R.N.D. affirme que l'"attentat (a été) perpétré par des militaires belges faisant parti (sic) du contingent des casques bleus"; il se base sur des "sources militaires des casques bleus non-belges de la MINUAR"¹⁰. Dans une note verbale en date du 20 avril, l'Ambassadeur du Rwanda à Kinshasa Etienne Sengegera sera tout aussi affirmatif: l'avion a été "abattu par des militaires belges (...) pour le compte du

⁹ Le terme "comité de crise" est également utilisé par les militaires à Kigali, lorsqu'ils "prennent les choses en mains", voir infra.

¹⁰ Déclaration du 7 avril 1994 relative à l'assassinat de leurs excellences le Chef de l'Etat rwandais, le Général-Major Juvénal Habyarimana, et le Chef de l'Etat burundais, Monsieur Cyprien Ntaryamira, et les membres de leurs délégations, Bruxelles, 7 avril 1994, signé par Papias Ngaboyamahina.

F.P.R."¹¹. Mais, signe des mésententes au sein du régime, une note verbale publiée le lendemain par l'ambassade du Rwanda à Bujumbura estime qu'"il serait hasardeux de tirer une conclusion définitive sur les auteurs de l'attentat"¹². Tout en accusant implicitement la Belgique, le gouvernement rwandais reste officiellement prudent. Dans une note du 10 avril, le Ministre des Affaires étrangères dit que l'avion présidentiel a "subi des tirs de la part d'éléments non encore identifiés"¹³; cependant, le lendemain le ministre évoque "des défaillances inexplicables dans le chef des casques bleus chargés de la sécurité de l'aéroport Grégoire Kayibanda et de ses environs"¹⁴, défaillances qui ont permis à des criminels d'abattre l'avion présidentiel"¹⁵. Dans l'entretemps, R.T.L.M. continue d'accuser le F.P.R. et la Belgique, sans que ces allégations ne soient contredites par les autorités rwandaises. De même, lors d'une émission de France 2 le 28 juin 1994, le Capitaine Paul Barril, qu'on retrouvera encore plus loin dans ce récit, reprend les thèses de la famille Habyarimana dont il défend les intérêts; d'après lui, l'attentat serait l'oeuvre du F.P.R. avec la complicité de militaires belges. Il affirme en outre disposer de photos satellite indiquant que le F.P.R. aurait entamé une offensive sur la frontière ougandaise dès le 6 avril, suggérant ainsi

¹¹ Ambassade de la République Rwandaise, Note verbale No. 138/03.11.07/A.1h, Kinshasa, 20 avril 1994.

¹² Ambassade de la République Rwandaise, Note verbale No. 49/C2, Bujumbura, 21 avril 1994.

¹³ République Rwandaise, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Note explicative de la situation politique qui prévaut au Rwanda depuis la mort du Président Juvénal Habyarimana, Kigali, 10 avril 1994.

¹⁴ Référence au bataillon belge, dont la 12ème compagnie gardait l'aéroport.

¹⁵ République Rwandaise, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Note verbale, Kigali, 11 avril 1994.

qu'il était au moins au courant du complot. Jeune Afrique¹⁶ avait déjà formulé une suggestion analogue. D'après cet hebdomadaire proche du régime Habyarimana, "[l]e fait que les chefs du Front aient déclenché leur offensive sur Kigali, suivant trois axes manifestement préétablies, dès l'annonce de l'explosion; le fait aussi que leurs principaux cadres avaient, dit-on, quitté la capitale quelques jours auparavant militeraient pour une programmation du coup par le F.P.R."

En réalité, peu d'éléments permettent de soutenir cette thèse, avec ou sans appui étranger. Bien sûr, le F.P.R. -tout comme son adversaire politique principal, on l'a vu- pouvait avoir un motif. En effet, depuis le début de l'année il avait tenté en vain de constituer une coalition politique anti-M.R.N.D. qui aurait eu une majorité qualifiée à l'Assemblée nationale de transition, et il n'avait pas été étranger aux multiples obstacles mis sur la voie de la mise en place des institutions prévues par les accords d'Arusha (voir supra). Sur le plan politique également, le F.P.R. savait qu'il partait probablement perdant dans un processus politique compétitif. Il en avait fait l'expérience amère lors des élections locales organisées en septembre 1993 dans les huit communes de la zone démilitarisée. Alors qu'il s'agissait d'une région que ni l'armée rwandaise, ni le M.R.N.D. ou les milices ne contrôlaient physiquement et que le F.P.R. y avait présenté des candidats et mené campagne, l'ancien parti unique avait remporté tous les postes de bourgmestre dans les sous-préfectures de Kinihira (Byumba) et de Kirambo (Ruhengeri). Clairement, le F.P.R. ne faisait pas le poids par rapport au M.R.N.D., du moins dans les préfectures du Nord.

Il est vrai aussi que le F.P.R. possédait très probablement des missiles sol-air et qu'il savait les manier. Au début de la guerre, en octobre 1990, il s'en était servi pour abattre des hélicoptères des F.A.R., ainsi qu'un avion de

¹⁶ No. 1736 du 14-20 avril 1994.

reconnaissance gouvernemental au-dessus de Kagitumba¹⁷. En outre, le 10 septembre 1991 un Fokker 27 de la SCIBE effectuant une liaison Kigali-Beni¹⁸ a été touché au-dessus de l'endroit où les frontières rwandaise, zaïroise et ougandaise se touchent. L'avion, qui a pu effectuer un atterrissage forcé à Goma, a vraisemblablement été abattu par le F.P.R., mais il n'est pas certain que l'arme utilisée à cette occasion ait été un missile sol-air.

D'autres éléments sembleraient pointer dans la direction du F.P.R. Plusieurs sources affirment que la réunion de Dar-Es-Salaam aurait duré plus longtemps que prévu, ce qui a obligé le Président Habyarimana de rentrer plus tard, alors que, pour des raisons de sécurité, il aurait souhaité atterrir à Kigali avant la tombée de la nuit. C'est le Président ougandais Museveni, allié du F.P.R., qui aurait fait traîner la rencontre. Un rapport fait en 1993 par des gendarmes français affirme que "la majeure partie" des attentats qu'a connus le Rwanda en 1991-1992 a été commanditée par le F.P.R.¹⁹. Stephen Smith rapporte que cette "stratégie du pire" est admise par un dirigeant du F.P.R. qui, sous le couvert de l'anonymat, ne veut "exclure la mise en place d'une cellule autonome chargée d'abattre Habyarimana". Cet informateur révèle qu'en sa présence, au mois de mars 1994, le Président du F.P.R. Alexis Kanyarengwe a envisagé de "descendre" (guhanura) le Président rwandais²⁰.

Même si le F.P.R. avait un motif et l'expertise requise,

¹⁷ Libération, 29 juillet 1994.

¹⁸ On observera en passant qu'il s'agit d'une liaison curieuse, puisqu'il n'existait pas de vol régulier entre Kigali et Beni.

¹⁹ République Rwandaise, Gendarmerie Nationale, Centre de Recherche Criminelle et de Documentation à Kigali, Etude sur le terrorisme au Rwanda depuis 1990, juin 1993, 9 pages.

²⁰ Libération, 29 juillet 1994.

d'autres éléments paraissent devoir écarter cette hypothèse. D'abord, on sait d'où sont partis les missiles. Il s'agit des environs immédiats d'un endroit qui s'appelle "La Ferme", situé sur la piste qui relie la colline de Masaka à la route principale Kigali-Rwamagana-Kibungo; "La Ferme" se trouve à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau de cette dernière (voir carte 1). Or, non seulement cette zone est très éloignée du cantonnement du F.P.R. au C.N.D., mais elle se trouve en outre à deux kilomètres à peine du camp militaire de Kanombe. De plus, la zone est densément peuplée, de surcroît par de nombreux civils et militaires proches du régime. Enfin, il se trouvait à la bifurcation entre la route nationale et la piste de Masaka une position de la gendarmerie et des F.A.R.; cette dernière donnée est très importante et j'y reviendrai dans un autre contexte. Il aurait été difficile, sinon impossible pour le F.P.R. de mettre en place une position de tir de missile à "La Ferme".

[ici, faire attention et vérifier les récits selon lesquels le FPR aurait déjà entamé son offensive le 5 avril, cf. témoignage Wieme et Gatsinzi] Ensuite, manifestement le F.P.R. a été pris au dépourvu, ce qui n'aurait pas été le cas s'il avait été l'auteur de l'attentat. Mis à part quelques sorties isolées dans la nuit du 6 au 7 avril, les éléments du bataillon F.P.R. à Kigali n'engagent les combats que dans l'après-midi du 7 avril; le gros de ses effectifs ne lance son offensive dans le Nord que le 8 avril (les affirmations du Capitaine Barril concernant une offensive entamée dès le 6 avril ne sont soutenues par aucun indice sérieux). Contrairement à ce qui a été dit²¹, les principaux cadres du F.P.R. n'avaient pas quitté la capitale quelques jours auparavant; des dirigeants civils importants comme Seth Sendashonga, Jacques Bihozagara et Tito Rutaremara étaient à

²¹ Notamment par Jeune Afrique, No. 1736 du 14-20 avril 1994.

Kigali²² et risquaient leur peau. Manifestement, le F.P.R. n'a pas utilisé l'effet de surprise; tout indique en fait qu'il ait été surpris lui-même.

Quant à la variante, rien de sérieux ne prouve ni l'implication, ni même la présence de militaires belges. La thèse est en fait uniquement basée sur des soi-disant "témoignages", dont cependant les auteurs n'ont jamais été produits ou entendus, ni même identifiés; il est ainsi question de "bérets bleus d'autres nationalités" et "des habitants de la zone de Masaka", qui auraient vu le forfait commis par des militaires belges, mais il s'agit chaque fois de sources de seconde main proches du régime²³. Ces divers récits, pour peu plausibles qu'ils soient, soulèvent toutefois une énigme. Il y est question de trois militaires belges exécutés après leur forfait "par des soldats en colère"²⁴. De même, un document diffusé le 15 avril par le gouvernement rwandais affirme: "Trois suspects de ce même contingent belge ont été appréhendés au moment où un groupe de 8 casques bleus de la MINUAR tentait de récupérer

²² La plupart des responsables du F.P.R. avaient déjà quitté Kigali dès janvier. Depuis cette époque, trois candidats ministres et/ou députés restaient à Kigali dans un système de rotation d'une durée de trois semaines. La présence des trois personnalités citées (qui n'étaient pas des moindres) était donc de routine.

²³ Ainsi la déclaration déjà citée de Papias Ngaboyamahina, Spérancie Karwera dans Jeune Afrique No. 1736 du 14-20 avril 1994, ou encore la famille Habyarimana dans Jeune Afrique No. 1738-1739 du 28 avril - 11 mai 1994. De même, le 7 avril les Belges sont accusés sur les ondes de l'O.Z.R.T. par le "journaliste" Imana Ingulu, qui est en réalité un agent du S.A.R.M. (Service d'action et de renseignement militaires) (De Standaard, 18 avril 1994).

²⁴ On retrouve cette référence notamment dans les récits déjà cités de l'Ambassadeur Sengegera et de Spérancie Karwera.

par la force la boîte noire sur l'épave de l'avion"²⁵. Coïncidence ou non, dans l'après-midi du 7 avril, un porte-parole de l'O.N.U., Joe Sills, annonce que trois "observateurs militaires belges" ont été tués. Le même chiffre revient dans un autre récit qui affirme que trois militaires belges²⁶ chargés de garder des armes consignées au camp Kigali, auraient été abattus dans la soirée du 6 avril, lorsqu'ils auraient refusé l'accès à ce stock à des militaires rwandais. Et enfin, on verra que des témoins ont compté non pas dix, mais onze ou treize corps de militaires belges à la morgue du Centre hospitalier de Kigali dans la soirée du 7 avril. Or on sait que dix casques bleus belges ont trouvé la mort dans des circonstances relativement bien connues et dont je reparlerai plus loin. Aucun autre militaire belge ne manque officiellement à l'appel, alors qu'il semble difficile, voire impossible de cacher le fait que le nombre de victimes est plus élevé que celui officiellement reconnu.

Quant à l'implication de militaires belges dans l'attentat, il faut relever, comme l'a fait le Ministère belge de la Défense nationale en réaction aux accusations lancées, que la MINUAR et dès lors les casques bleus belges ne disposaient pas de missiles sol-air. Concernant la "négligence inexplicable" des berets bleus belges, il faut relever que ceux-ci, une quarantaine d'hommes à peine, gardaient uniquement l'aéroport, alors que les missiles ont été tirés d'un endroit situé à près de quatre kilomètres du périmètre de l'aéroport, et qu'entre ce dernier et "La Ferme" se trouve le camp militaire de Kanombe. En ce qui est des Belges qui ont tenté "par la force" de récupérer la boîte noire, c'est le commandement du secteur Kigali de la MINUAR qui a demandé d'envoyer une section du

²⁵ République Rwandaise, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Mise au point au sujet de la tragédie rwandaise, Kigali, 15 avril 1994, p. 3.

²⁶ En réalité, il n'y avait au camp que des observateurs non armés, mais il n'y avait pas de Belges parmi eux.

détachement aéroport ("groupe airfield") au lieu du crash. But de la mission: contrôler que l'on ne modifie pas les lieux et monter la garde autour de l'épave jusqu'à l'arrivée d'une commission de contrôle. Le commandant de secteur, le Colonel Luc Marchal, annonce que l'état-major des F.A.R. est avisé et que celui-ci contacterait la garde du camp de Kanombe. Mais lorsque, le 7 avril vers 4.15 heures, la section du Sergent Maufroid arrive au corps de garde, elle est refoulée avec agressivité²⁷. Il n'est dès lors aucunement question d'accéder "par la force" à l'épave; se voyant refusé l'accès aux lieux, le peloton Maufroid s'est retiré sans combats ni victimes. Enfin, une autre révélation du Capitaine Barril: lors de l'émission d'Antenne 2, il affirme disposer d'enregistrements de la tour de contrôle où il aurait reconnu des "accents belges". Non seulement Barril n'a-t-il jamais fait écouter ces enregistrements, mais l'affirmation paraît très peu plausible, puisque les militaires de la MINUAR n'ont jamais accédé à la tour de contrôle, et ce depuis le début de l'opération²⁸.

Deuxième hypothèse: des éléments radicaux du régime et de l'armée; variante: des militaires français agissant pour le compte de ces radicaux

Il s'agit d'une hypothèse qui a recueilli plus d'adhésion que la première. Voyons d'abord les éléments à charge.

D'abord, le motif. Celui-ci serait le même que celui qui aurait poussé le F.P.R.: tant la démocratisation en général que la mise en application des accords d'Arusha constituaient pour les "ultras" du régime une menace existentielle, et ce pour des raisons économiques et politico-idéologiques. Du point de vue économique, pour le réseau mafieux de l'entourage

²⁷ Journal de campagne, 2ème bataillon commando.

²⁸ Contrairement à ce que plusieurs sources ont affirmé. Ainsi Colette Braeckman (Rwanda..., op. cit., p. 174) écrit que "les Belges se sont vu interdire l'accès [à la tour de contrôle] depuis deux jours".

présidentiel, c'était la fin du pot-aux-roses; fini les privilèges, les "exonérations" de toutes sortes, les fraudes et les spéculations. Politiquement et idéologiquement, pour les Hutu "purs et durs" les accords d'Arusha ouvraient la porte au cheval de Troie politico-militaire du F.P.R., sentiment de crainte renforcé de façon dramatique par la façon dont des militaires tutsi avaient mis fin à l'expérience démocratique au Burundi (voir infra). Or il semble bien que, avant même son départ pour Dar-Es-Salaam, le Président Habyarimana avait finalement décidé de mettre fin aux tergiversations et de procéder à la mise en place des institutions prévues par les accords d'Arusha. D'après le témoignage de celui-ci, son directeur de cabinet Enoch Ruhigira avait reçu instruction le matin du 6 avril de rédiger un projet de communiqué annonçant que les institutions de transition seraient installées le 8 avril²⁹. Ruhigira se trouvait d'ailleurs à l'aéroport au moment du crash pour faire approuver le texte par le Président Habyarimana.

Il est probable que le "lâchage" du Chef de l'Etat ait inquiété les radicaux, qui avaient déjà été irrités par une rencontre discrète tenue le 9 mars à Kampala entre les Présidents rwandais et ougandais. Par ailleurs deux antécédents très récents pointent dans la même direction. [intégrer ici le témoignage de Booh-Booh, après vérification]

Le 2 avril, le représentant spécial du Secrétaire général de l'O.N.U., Roger Booh-Booh, rendait visite au Président Habyarimana à Gisenyi. Lors de l'entretien, auquel assistaient également Mme. Habyarimana, Joseph Nzirorera (Secrétaire général du M.R.N.D. et membre de l'akazu) et le Colonel Théoneste Bagosora (Directeur de cabinet au Ministère de la

*M. Vander-
meersch;
ceci est
sujet à
caution; je
suis en
train de
vérifier.*

²⁹ Le 5 avril, M. Ruhigira a déjà fait savoir à M. Mamadou Kane, conseiller politique de M. Booh-Booh, qu'il prévoyait qu'à son retour de Tanzanie le Chef de l'Etat fasse une déclaration proposant une solution pour mettre un terme à l'impasse politique (témoignage de M. Booh-Booh dans une lettre à l'auteur, datée de Yaounde le 20 juillet 1995).

Défense et également membre de l'akazu), le Président Habyarimana aurait demandé à Booh-Booh d'informer Boutros-Ghali que les institutions seraient mises en place le 8 avril. Sur ce, Nzirorera se serait levé en déclarant: "On ne se laissera pas faire, M. le Président". Deux jours plus tard, lors d'une réception à l'occasion de la fête nationale sénégalaise au contingent MINUAR de ce pays, le Colonel Bagosora, qui avait manifestement bu un verre de trop, disait devant plusieurs témoins que les accords d'Arusha n'offraient aucune perspective et qu'il fallait exterminer tous les Tutsi.

Voilà pour le motif. Qu'en est-il de l'occasion et des moyens? On observera d'abord que la zone d'où sont partis les missiles était contrôlée par l'armée rwandaise et on pourrait avancer ici a contrario les arguments avancés plus haut pour disculper le F.P.R. Il existe à ce titre un témoignage important, recueilli par l'auditorat militaire belge; j'ai par ailleurs pu interroger moi-même à Kigali le témoin P.H. et recouper l'essentiel de sa déclaration. Le matin du 6 avril, entre 10 et 10.30 heures, P.H., en route pour le Lac Muhazi, voit une position mixte (F.A.R. et gendarmerie) à l'endroit où la piste de Masaka rejoint la route nationale vers Rwamagana et Kibungo (il s'agit de la position que j'ai déjà évoquée en parlant de la première hypothèse). Ayant travaillé en tant que mécanicien civil pour l'armée rwandaise, P.H. est frappé par plusieurs détails: en contravention aux règles en vigueur dans la zone de Kigali (KWSA: Kigali Weapons Secure Area), où le déploiement d'armes lourdes est interdit, il reconnaît une mitrailleuse quadruple sous bâche sur une remorque attachée à une jeep; en outre, deux des militaires portent un étui en webb à la bretelle; ces étuis semblent contenir des tuyaux d'environ 1,5 mètres de long³⁰. Lorsque P.H. rentre à Kigali, il constate qu'autour de 19.45 heures, la position est toujours au même

³⁰ Il est également frappé par la façon dont ces deux militaires portent leur beret. C'est la base d'une des hypothèses "françaises" sur lesquelles je reviendrai.

endroit. Même s'il fait nuit, il remarque que la mitrailleuse quadruple est débâchée. On peut déduire de ce témoignage qu'une bonne demi-heure avant l'attentat, une position militaire rwandaise, disposant vraisemblablement de deux missiles sol-air, se trouvait à quelques centaines de mètres de "La Ferme". Cependant, je ferai plus tard la critique de la déduction évidente qu'inspirerait ce constat et je le situerai également dans une autre hypothèse.

Ensuite se pose le problème de la disponibilité de missiles sol-air et de la capacité de les utiliser. Diverses prises de position ont voulu faire admettre que l'armée rwandaise ne disposait pas de missiles sol-air, ce qui suffirait en soi pour la mettre hors cause. Or, d'après un rapport de Human Rights Watch, qui a fait l'inventaire des armes emportées au Zaïre par les F.A.R. après leur défaite, ce stock comprend notamment entre 40 et 50 missiles SAM-7 et 15 Mistral³¹, ce qui prouve bien que l'armée rwandaise possédait en réalité une capacité sol-air assez importante. Il est évidemment invraisemblable qu'une armée disposerait d'un arsenal coûteux dont il ne saurait se servir, même si on a argué que les tirs n'auraient pu être l'oeuvre de militaires rwandais, ceux-ci n'ayant pas été formés à ce type d'exercice. On reviendra plus loin sur cette affirmation, qui s'inscrit dans la "thèse française".

Cette deuxième hypothèse est également étayée par l'extraordinaire rapidité avec laquelle les F.A.R. et la gendarmerie ont réagi après l'attentat. Endéans les quinze

³¹ Human Rights Watch, Rwanda. A New Catastrophe?, décembre 1994, p. 4. En fait, le bataillon belge de la MINUAR avait reçu une information comme quoi les F.A.R. disposaient de 15 Mistral. Moins d'une semaine avant l'attentat, le Centre Opérations (C-Ops) de l'armée belge avait fait état du danger de tirs de missiles contre les C-130 de la force aérienne belge (entretien avec les officiers S2 du 1er bataillon para et du 2ème bataillon commando, Diest, 4 janvier 1995).

minutes, des barrages sont en place dans la région de l'aéroport et ailleurs en ville. Déjà à 20.45 heures, des éléments belges de la MINUAR et de la coopération technique militaire belge (C.T.M.) sont immobilisés et neutralisés autour et à l'intérieur de l'aéroport. D'après des témoins qui connaissent bien l'armée rwandaise, celle-ci était incapable de réagir dans un si bref délai, si elle n'était pas avertie d'avance. Le fait que la garde présidentielle ait immédiatement interdit l'accès à l'épave de l'avion et aux débris des missiles paraît également suspect. D'autres témoignages semblent suggérer une connaissance préalable. Ainsi, d'après un témoin, des barrages auraient été mis en place dans le quartier Kimihurura dès 19.30 heures, près d'une heure avant l'attentat³²; vers 17 heures déjà, un militaire aurait conseillé à une amie de rentrer chez elle, "parce qu'il va y avoir quelque chose"³³; et, d'après un troisième témoin, déjà dans la matinée, vers 9 heures, un cadre des interahamwe employé chez Rwandex, aurait annoncé à son patron que "la guerre va recommencer ce soir"³⁴. De plus, des éléments des F.A.R., en particulier du bataillon parachutistes stationné à Kanombe, ont, dès la soirée du 6 avril, tué de nombreuses personnes (certaines sources parlent de plusieurs milliers) dans la zone de Masaka. Ces tueries massives, qui ont commencé dans la nuit du 6-7 avril, ont été achevées dans celle du 8-9 avril. A-t-on voulu éliminer des témoins gênants?

Dernier élément à charge, l'attentat était difficile et en tout cas très dangereux à réaliser sans la complicité de la tour de contrôle. Puisqu'il faisait nuit, les comploteurs ne pouvaient uniquement travailler à vue; il fallait être sûr que c'était bien l'avion visé qui était en approche finale, étant donné que deux autres le suivaient d'assez près (un C-130 belge à 15 minutes, le beech-craft burundais à 30 minutes).

³² Témoignage J. Birara, Bruxelles 26 août 1994.

³³ Témoignage G.A., Bruxelles 4 août 1994.

³⁴ Témoignage A.V., Kigali 19 octobre 1994.

Alors que, on l'a vu, la MINUAR n'a jamais été présente dans la tour, des éléments de l'armée rwandaise s'y trouvaient. D'après ce qu'aurait relaté le pilote du Beech burundais au journal Le Citoyen, le contrôleur à la tour de Kigali aurait été épié par des militaires, "qui ne cessaient de lui demander l'état de progression du Falcon"³⁵. Une complicité au sol est également suggérée par le fait que les feux de l'aéroport ont été éteints lors de la finale de l'avion présidentiel. Dans une conversation avec le C-130 belge, le contrôleur affirme qu'"il y a une panne de courant", à quoi l'équipage belge rétorque qu'il ne comprend pas pourquoi alors la radio et les balises ILS fonctionnent.

Un dernier point avancé pour soutenir cette hypothèse (ou sa variante, voir infra) est le décollage, dans les 15-20 minutes du crash, d'un avion léger, qui aurait vraisemblablement évacué le commando responsable de l'attentat. Or le témoignage du Capitaine Vandriessche, commandant du groupe airfield du bataillon belge de la MINUAR, est formel: aucun avion n'a décollé après l'attentat. Le bruit des moteurs que plusieurs témoins affirment avoir entendu est sans doute celui du C-130 belge, arrivé au-dessus de l'aéroport environ 15 à 20 minutes après le crash; il a circulé, feux éteints, à 22.000 pieds (17.000 pieds au-dessus de Kigali) et dans une nuit sans nuages, ses moteurs étaient audibles au sol³⁶.

S'il est incontestable qu'un nombre d'éléments pointent dans la direction des "durs" du régime, raison pour laquelle cette

³⁵ Le Citoyen, No. 29 du 1-15 avril 1994. Cependant, les interprétations du Citoyen doivent être lues avec circonspection. Ainsi, il avance l'hypothèse que l'avion burundais aurait été invité à passer de la fréquence radio 124.3 à la fréquence 118.3, "parce que la première était surveillée par des militaires". Or il s'agit d'un changement de routine, la 124.3 étant destinée à l'approche et la 118.3 à la finale.

³⁶ Entretien avec l'équipage du vol AFB 683, Melsbroek 24 janvier 1995.

thèse a d'ailleurs reçu une adhésion considérable, ces indications ne sont pas univoques. Stephen Smith a fait remarquer qu'au moins trois indices vont à l'encontre de cette thèse. D'abord, le fait que le Colonel Elie Sagatwa, un des principaux leaders de l'akazu, se trouvait lui-même dans l'avion; ensuite, ni l'akazu ni le M.R.N.D.-C.D.R. n'avaient préparé la relève; enfin, ce groupe, proche du Président Habyarimana, n'avait nullement besoin d'abattre douze personnes, dont le Président du Burundi; ils auraient facilement pu tuer Habyarimana d'une autre façon³⁷.

En réalité et surtout, il nous manque la moindre indication concrète et matérielle allant dans le sens des extrémistes hutu. Bien sûr, des barrages sont très rapidement en place à de nombreux endroits de Kigali, mais on verra que les tueries politiques organisées par ce groupe ne débutent que dix heures environ après l'attentat. Bien sûr, des éléments du bataillon parachutiste tuent de nombreuses personnes à Masaka dès la soirée du 6 avril, mais est-ce "pour éliminer des témoins gênants" ou s'agit-il d'une opération de ratissage et de repréailles? Quant à la position à la bifurcation de la piste de Masaka, même si le témoignage de P.H. paraît solide, une question se pose: les auteurs de l'attentat seraient-ils restés à découvert près de "La Ferme" dès avant 10 heures du matin, alors qu'ils savaient que l'avion ne rentrerait qu'en fin d'après-midi et qu'entretemps ils risquaient d'être repérés?

C'est autour de l'absence d'indications concrètes concernant les auteurs matériels de l'attentat qu'apparaît la variante, qui met en cause des militaires français. Il faut relever deux témoignages dans ce cadre. Le premier est celui, déjà présenté plus haut, de P.H., qui dit avoir été frappé par le fait que les deux militaires portant les étuis qui auraient pu contenir

³⁷ Libération, 29 juillet 1994.

les lanceurs, portaient leur béret "à la française"³⁸; d'après P.H., ces deux militaires de race noire se tenaient quelque peu à l'écart des autres, et la tenue de l'armée rwandaise qu'ils portaient était plus neuve. De là à déduire qu'il s'est agi de militaires français originaires des DOM-TOM, il n'y a qu'un pas, que l'on franchit peut-être un peu facilement. Le deuxième témoignage ouvre également une piste française, mais il ne renforce pas forcément le premier, avec lequel il est même en contradiction. Il s'agit d'une lettre manuscrite reçue vers la mi-juin 1994 par la journaliste Colette Braeckman³⁹. La missive est datée du 29 mai et signée "Thaddée, chef de milice à Kigali", qui raconte que l'avion présidentiel a été abattu par deux militaires français du DAMI (Détachement d'assistance militaire à l'instruction), opérant pour le compte de quelques chefs de la C.D.R. "Thaddée" cite le nom d'un des Français: Etienne. Or nous connaissons le vrai nom d'"Etienne": il s'agit de Pascal Estrevada⁴⁰, dont on sait qu'il avait fait partie de l'opération Noroît. Ayant quitté le pays à la fin de l'opération en décembre 1993, il serait revenu avec une dizaine d'autres militaires français en février 1994⁴¹, et dès mai 1994 il se trouvait à Bujumbura dans le cadre de l'opération de protection rapprochée que la France offrait aux autorités burundaises. Cependant, le témoignage de P.H. et celui de "Thaddée" ne se renforcent pas, puisque "Etienne" est de race blanche et ne saurait être un des mili-

³⁸ Alors que l'armée rwandaise, à la suite de l'armée belge, porte le rabat du côté droit, l'armée française le porte du côté gauche.

³⁹ Pour des précisions, voir C. BRAECKMAN, Rwanda..., op. cit., p. 188-197.

⁴⁰ Le prénom est un nom de guerre, qui commence par la première lettre du vrai nom de famille; un autre membre du DAMI présent à Kigali le 6 avril, le Lieutenant Ray, avait pour nom de guerre "Régis".

⁴¹ Plusieurs témoins ont remarqué des éléments du DAMI de retour au Rwanda, en civil, avant la date de l'attentat.

taires noirs portant leur béret "à la française"⁴².

D'autres suggestions et rumeurs se sont avérées invérifiables. Ainsi, début juin 1994 une source de la C.I.A. affirme que deux agents de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) appartenant au camp de Cercottes (Loiret), auraient été à l'origine de l'attentat. Cette affirmation, par ailleurs pas assortie de preuves, est démentie par les milieux de renseignements français⁴³. Ces derniers n'hésitent pas, eux non plus, à brouiller les pistes en lançant des accusations invérifiables et dont on ne parle plus par la suite; ainsi, une source de la DGSE signale qu'une "société américaine représentée en Centre-afrique" avait cherché à recruter, grâce à des intermédiaires belges, des mercenaires spécialisés dans le maniement de missiles antichar et anti-aériens⁴⁴.

Cela dit, de nombreuses zones d'ombre entourent la présence française autour du moment de l'attentat. On a déjà évoqué le retour clandestin d'éléments du DAMI, qui avaient quitté le Rwanda à la fin de l'opération Noroît. Dans la nuit du 6 au 7 avril, deux membres du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale), les adjudants-chef René Maïer et Alain Didot, ainsi que l'épouse du second, sont tués dans leur maison, dite "la maison de l'agent" parce qu'un "correspondant" de la DGSE l'avait occupée auparavant⁴⁵. Cette maison se

⁴² Verschave tente de concilier les deux témoignages en disant qu'il s'est agi de "soldats de race blanche (avec le soutien de deux soldats d'origine antillaise?)" (*op. cit.*, p. 91). Le point d'interrogation suggère que l'auteur se rend compte à quel point cette version est forcée.

⁴³ Le Monde, 18-19 juin 1994; Libération, 29 juillet 1994.

⁴⁴ Le Monde, 28 juin 1994.

⁴⁵ Voir pour des éléments de cette affaire: Le Monde, 28 juin 1994; Libération, 29 juillet 1994.

trouve près du rond-point de Kimihurura⁴⁶, entre le C.N.D. et l'hôtel Méridien, ce qui laisse planer des doutes sur les auteurs de ce triple meurtre⁴⁷. En effet, l'endroit n'est pas loin du camp de la Garde présidentielle, mais le F.P.R. a effectué des sorties ponctuelles dans cette zone durant la nuit du 6 au 7 avril. Pourquoi et par qui ont-ils été tués? Comment s'explique-t-on la discrétion des autorités françaises au sujet de cet incident (la nouvelle de leur mort n'a été rendue publique que le 11 avril et le certificat de décès, daté le 6 avril, mentionne "mort accidentelle")? Et surtout, quelle était la mission de Maier et Didot? D'après un témoin militaire, ils effectuaient un travail d'écoute de communications, notamment celles du F.P.R., à l'aide de matériel sophistiqué. Pour le compte de qui? Dans la même veine, Colette Braeckman fait état d'un témoin qui assure qu'un "mystérieux ressortissant étranger, vraisemblablement Français", doté d'équipements radio, aurait occupé jusqu'au jour de l'attentat une chambre à l'Hôtel des Diplomates⁴⁸.

Autre zone d'ombre, alors que les éléments de la MINUAR se font interdire l'accès à l'endroit où l'avion présidentiel s'est écrasé, des militaires français, dont le Commandant de St.Quentin, sont allés sur les lieux du crash dès la soirée du 6 avril et ils y sont retournés le lendemain. Ils y ont récolté des débris de l'avion et des missiles envoyés pour expertise à Paris⁴⁹. Alors que ces éléments auraient dû permettre

⁴⁶ Et non, comme l'a écrit Le Monde du 28 juin 1994, dans la zone de Kanombe.

⁴⁷ Colette Braeckman (Rwanda..., op. cit., p. 196) écrit que les trois ont été abattus par des membres de la Garde présidentielle, parce qu'ils auraient caché des Tutsi. Cela n'est pas prouvé et en réalité peu probable, parce que les Français ont été tués avant que la chasse aux Tutsi ne débute.

⁴⁸ C. BRAECKMAN, Rwanda..., op. cit., p. 190.

⁴⁹ Il y a ici une autre énigme. D'après Stephen Smith (Libération, 29 juillet 1994), un commando français serait retourné sur les lieux le matin du 10 avril,

l'identification du type d'arme utilisé, aucune conclusion n'a jamais été rendue publique. On reviendra sur les enquêtes, ou plutôt sur leur absence, mais déjà le mutisme de Paris inter-pelle.

Dernière énigme: le lendemain de l'attentat de Kigali, François de Grossouvre se suicide à l'Elysée. Officiellement Président du Comité des chasses présidentielles, de Grossouvre était ami, confident et conseiller de François Mitterrand. Il était bien au courant d'un nombre d'"affaires africaines", notamment celles impliquant le fils du Président, Jean-Christophe Mitterrand, lorsque celui-ci dirigeait la cellule Afrique de l'Elysée. C'est grâce à l'appui de de Grossouvre qu'après sa mise en disponibilité suite à l'affaire des Irlandais de Vincennes, le Capitaine Paul Barril a pu se mettre au service de plusieurs Chefs d'Etat africains, dont Juvénal Habyarimana. De Grossouvre aurait été au courant de trafics de drogues en provenance du Rwanda, trafics dans lesquels Jean-Christophe Mitterrand et Jean-Pierre, un des fils du Président Habyarimana, auraient été impliqués; certaines sources affirment même que de Grossouvre y aurait été associé⁵⁰. Le suicide à l'Elysée de cette éminence grise aux liens brumeux avec les magouilles rwandaises, moins de vingt-quatre heures après l'attentat de Kigali: simple coïncidence?

Alors que tous ces éléments confirment la profonde implication de la France dans le guêpier rwandais, implication bien connue et qui n'est pas neuve, en réalité les indications précises d'une quelconque responsabilité française dans l'attentat lui-

entre autres pour récupérer les corps des trois membres d'équipage. Il est étonnant qu'on ait attendu plus de trois jours avant de les ramener, alors que le site s'est avéré dès le début très accessible pour les Français.

⁵⁰ Pour une enquête pénétrante au sujet d'un certain nombre d'"affaires" de l'Elysée et du rôle joué par de Grossouvre, mais sans la moindre référence à des filières rwandais, voir J. MONTALDO, Mitterrand et les 40 voleurs..., Paris, Albin Michel, 1994.

même sont des plus minces. En réalité, nous n'avons qu'une lettre signée par un certain "Thaddée", par ailleurs inconnu, et un témoignage de quelqu'un qui a vu deux militaires portant leur béret "à la française". Dans le premier cas, la lettre - qui est en fait anonyme- pourrait avoir été écrite par n'importe quel fantaisiste ou par quelqu'un désireux de brouiller les pistes; dans le second, pour qui connaît la négligence vestimentaire des militaires rwandais, l'argument en définitive ne pèse pas très lourd. Ces deux indices -et il s'agit des seuls suggérant une implication française concrète et immédiate dans l'attentat- ne suffisent tout simplement pas.

En réalité, le consensus qui semble vouloir que des étrangers -Belges, Français ou autres Sud-Africains- aient été impliqués dans l'attentat est essentiellement basé sur la conviction qu'il a été l'oeuvre de spécialistes et que des militaires rwandais n'en auraient pas été capables. Ainsi, l'ancien Ministre rwandais de la Défense James Gasana dit qu'à sa connaissance, "aucun militaire des FAR n'avait été formé à l'utilisation des missiles sol-air du genre utilisé dans l'attentat"⁵¹. Ne l'affirme-t-on pas un peu vite? Il semble en effet que deux missiles sol-air aient été tirés; il s'agit d'armes autoguidées à infrarouge, dites "fire and forget", qui -même s'il ne suffit pas de pousser simplement un bouton- ne sont pas d'un usage particulièrement sophistiqué. Colette Braeckman déduit du fait qu'un tir en doublé a été effectué qu'on ait voulu déjouer le système de défense de l'avion, ce qui supposerait une certaine expertise⁵²; cependant, rien n'indique que l'appareil était équipé d'un leurre. Comme dit plus haut, l'armée rwandaise disposait de missiles sol-air des types Sam-7 et Mistral; ne serait-ce pas normal quelle

⁵¹ J. GASANA, Qui est responsable de l'attentat contre le président Juvénal Habyarimana?, in: A. GUICHAOUA (Ed.), Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994), Lille, Université des Sciences et Technologies, 1995, p. 691.

⁵² C. BRAECKMAN, Rwanda..., op. cit., p. 176.

possédait également la capacité de les utiliser?

Troisième hypothèse: la filière burundaise

Même si elle est très peu vraisemblable, j'examine sommairement cette troisième hypothèse, parce qu'elle a été évoquée et qu'en effet elle repose sur l'un ou l'autre indice. Ce serait le Président burundais Cyprien Ntaryamira qui aurait été visé et non son homologue rwandais.

Deux choses sont acquises dans ce contexte. Primo, la participation de Ntaryamira au sommet de Dar-Es-Salaam était très mal vue de l'opposition burundaise. Le journal Le Citoyen⁵³, sous le titre "Le sommet de la trahison et de la mort", rend bien ce sentiment: il relève que le sommet "était dès le départ entouré de mystère si bien que feu Président Ntaryamira s'y est rendu discrètement; pas de communiqué officiel informant la population du déplacement du Chef de l'Etat, la presse officielle n'en parlera qu'à partir des bribes recueillies auprès des agences de presse internationales". "Sommet controversé", parce que devant aboutir au "démantèlement de l'armée burundaise", toujours d'après Le Citoyen. D'ailleurs, le communiqué sanctionnant la rencontre de Dar-Es-Salaam stipule dans son point 5c) que les Chefs d'Etat et de délégation "demandent que soit mis en place d'urgence un programme de réforme de l'armée et des autres services de sécurité", ce qui confirmait les pires craintes de milieux civils et militaires de l'opposition burundaise. Secundo, d'après l'épouse du copilote qui avait l'habitude de suivre sur sa radio les communications de l'avion en phase d'approche, la tour de contrôle a demandé à plusieurs reprises de préciser si le Président burundais était bien à bord. La question a été tellement répétée que le commandant, exaspéré, a fini par répondre qu'il

⁵³

n'y a personne à bord".

L'hypothèse d'un attentat perpétré contre le Président Ntaryamira paraît cependant très peu probable. Ce n'est en effet qu'à la dernière minute qu'avant le départ de Dar-Es-Salaam il a été décidé que Ntaryamira emprunterait l'avion présidentiel rwandais⁵⁴. Il est pratiquement exclu qu'on ait pu mettre en place un dispositif d'attentat entre le départ de l'avion à Dar-Es-Salaam et le moment de l'attentat à Kigali. En réalité, le seul élément concret qui a fait penser à un attentat "burundais" sont les demandes répétées adressées par la tour de contrôle à l'équipage de l'avion concernant la présence à bord du Président Ntaryamira. Il est vrai que cela interpelle, d'autant plus que l'Ambassadeur du Burundi à Kigali n'a été avisé de la présence de son Président à bord de l'avion qu'à 20.45 heures, c'est-à-dire après le crash. Ce n'est que lorsque l'Ambassadeur Mfatiye vérifie à la présidence rwandaise qu'on lui apprend que l'avion s'est écrasé⁵⁵.

Quatrième hypothèse: un "coup démocratique" qui a mal tourné

Cette quatrième hypothèse n'a jamais été explorée, même si elle a été suggérée à un moment donné par des représentants de l'ancien régime⁵⁶. C'est pour cette raison et également parce

⁵⁴ La raison de cette décision n'est pas tout à fait claire. Contrairement à ce qui a été écrit, l'avion burundais n'était pas en panne. Une version dit que Ntaryamira estimait que l'avion, un beechcraft affrété par le gouvernement burundais, était trop lent et bruyant. Une autre avance que la sûreté burundaise craignait un attentat. L'avion présidentiel burundais, un Falcon 50, était en révision et Habyarimana avait déjà offert un "lift" à Ntaryamira à l'occasion d'une rencontre à Gbadolite deux jours plus tôt.

⁵⁵ Entretien avec S. Mfatiye, Bruxelles, 27 juin 1995.

⁵⁶ Dans une déclaration faite par Mathieu Ngirumpatse, Président du M.R.N.D., et Justin Mugenzi, Ministre du Commerce dans le "gouvernement intérimaire", à Nairobi autour du 20 avril 1994, le Premier Ministre

que la deuxième hypothèse paraissait la plus vraisemblable, que cette piste n'a pas été suivie⁵⁷. C'est un concours de circonstances qui m'a conduit à m'intéresser à cette hypothèse. En effet, ayant appris un certain nombre d'éléments factuels dont un témoin important, le Chef d'état-major de la gendarmerie, le Général-Major Augustin Ndindiliyimana, devait être au courant, je lui ai tout naturellement soumis ces faits. Or, alors qu'ils sont incontestables, il les nie complètement. C'est ce qui m'a interpellé: pourquoi ment-il? Qu'est-ce qu'il cache?

Voyons d'abord ces faits. Alors que formellement il est en congé (qui devait s'étendre du 1er au 8 avril), le 5 avril lors d'une réunion avec la MINUAR, Ndindiliyimana annonce qu'on procédera à une opération de fouille et de désarmement dans le secteur de Nyakabanda. Cette décision n'étonne personne. On avait déjà procédé à une opération du même genre à Kacyiru, mais celle-ci s'était soldée par un échec; on s'était promis à l'époque de tirer les leçons et de reconduire des opérations de ce genre. La nouvelle opération doit avoir lieu à 4.30 heures le matin du 7 avril. Dans la matinée du 6 avril, une réunion de coordination à l'état-major de la Gendarmerie prend les dispositions concrètes pour l'opération du lendemain: appui de la MINUAR en personnel et logistique, assistance du parquet (qui doit fournir des mandats de perquisition et d'amener). En outre, les compagnies de la Gendarmerie à Kigali seront consignées dans leurs camps durant la nuit du 6

Agathe Uwilingiyimana est accusée d'avoir voulu organiser un coup d'Etat. Faisant référence à une réunion tenue chez elle le 4 avril, ils affirment que "le Premier Ministre avait convoqué quelques officiers supérieurs et leur avait dit son intention d'organiser un coup d'état contre le Président".

⁵⁷ Même si La Cité du 14 avril 1994 cite un "intellectuel tutsi" qui invite à explorer la piste des officiers sudistes qu'a ulcérés l'assassinat par un escadron de la mort, en février 1994, de l'ancien Ministre des Travaux publics Félicien Gatabazi, issu de leur région.

au 7 avril. J'aurais sans doute classé cela sous la rubrique des coïncidences, si le Général Ndindiliyimana, qui a personnellement décidé et annoncé qu'on procéderait à cette opération, ne niait pas que cette décision ait été prise.

Il y a plus. Le 4 avril, des officiers de la Gendarmerie originaires du sud se sont réunis chez le Premier Ministre. R.T.L.M. en faisait état dans la soirée du même jour et le Premier Ministre ne nie pas que cette rencontre a eu lieu; d'après elle, on a "partagé un verre" à cette occasion. Or, la façon dont ces jeunes officiers, des lieutenants et sous-lieutenants pour la plupart, ont été conviés à ce "verre" est assez curieuse; c'est en effet le Lieutenant Iradukunda, juriste travaillant à l'état-major de la Gendarmerie, qui est allé chercher chez eux les autres officiers afin de les conduire chez Mme. Uwilingiyimana. Il est frappant qu'une fois de plus, le Général Ndindiliyimana prétend ne pas avoir été au courant de cette rencontre, dont il n'aurait appris la tenue que le soir du 4 avril, lorsque le Colonel Gatsinzi l'aurait appelé de Butare pour lui dire que R.T.L.M. en avait fait état. C'est difficile à croire: Ndindiliyimana était à Kigali au moment de la rencontre, qui réunissait des officiers de la Gendarmerie, son corps, et originaires du sud, sa région; il avait des liens d'amitié étroits avec le Premier Ministre, originaire de la même commune (Nyaruhengeri) que lui; son propre officier de liaison MINUAR et ancien G2 (renseignements), le Major Pierre-Claver Karangwa, ainsi que le Major Edouard Gasarabwe, originaire comme lui de Butare, étaient au courant de la rencontre; enfin, le Colonel Gatsinzi affirme qu'il n'a pas appelé Ndindiliyimana pour l'informer de la rencontre.

Enfin, autour de 21 heures le 6 avril, un officier belge résidant en Belgique mais ayant des liens étroits avec l'armée rwandaise, ayant appris que "quelque chose" se passe au Rwanda, appelle la ligne directe du Chef d'état-major des F.A.R., le Général Nsabimana, dont il ne sait pas qu'il a péri dans

l'attentat. C'est le Général Ndindiliyimana qui répond au téléphone. Une fois de plus, ce dernier nie, alors que l'officier belge n'a aucune raison de mentir.

Rappelons un autre élément avant de formuler une hypothèse. La position à la bifurcation de la piste de Masaka, dont on a déjà parlé à plusieurs reprises, était composée en partie de gendarmes. Ce poste dépendait en fait d'une antenne que la Gendarmerie avait stationnée à Kabuga, non loin de là.

A présent, l'hypothèse. Des officiers "démocratiques", originaires surtout du sud et relevant surtout de la Gendarmerie, excédés par les multiples blocages dans la mise en place des institutions prévues par les accords d'Arusha, exaspérés par les meurtres politiques touchant les leurs (cf. le cas Gatabazi, voir infra) et craignant une campagne de violences à l'encontre des Banyenduga (les ressortissants des préfectures autres que celles du nord), auraient décidé que la seule voie de salut passait par la disparition de la cause majeure de ce blocage et des menaces, le régime Habyarimana, et par la création d'un vide institutionnel. Dans l'esprit des comploteurs, la chose aurait été relativement simple et on saurait à peine parler d'un coup d'Etat: il aurait en effet suffi de pourvoir au vide institutionnel ainsi créé, et pour ce faire, le seul cadre était évidemment celui prévu par les accords d'Arusha.

Ce scénario était manifestement pris très au sérieux par l'entourage du Président Habyarimana. Des militaires de la Garde présidentielle ont confié plus tard à un de mes informateurs⁵⁸ qu'ils soupçonnaient Agathe Uwilingiyimana et Faustin Twagiramungu de complicité dans l'attentat. Ils affirment même qu'on aurait trouvé le discours que le Premier Ministre comptait prononcer à la radio; elle y aurait voulu annoncer l'installation d'une Assemblée nationale de transition à compo-

⁵⁸ Témoignage M. S. M., Bruxelles 22 février 1995.

tion voulue par le F.P.R. "et ses alliés". Ils estiment enfin que la réunion du 4 avril avait pour objet les préparatifs d'un coup d'état. On retrouve le même soupçon chez le Colonel Bagosora, dont on suivra plus loin le parcours. Appelé à l'état-major après l'attentat, il se rend d'abord au Ministère de la Défense pour téléphoner à l'état-major afin de savoir quels officiers y sont présents; évoquant le "plan du coup d'Etat", il dit avoir eu peur qu'il s'agissait d'un complot et qu'il risquait sa vie en se rendant à l'état-major; d'après son récit, ce n'est qu'en apprenant que plusieurs "amis" étaient présents qu'il aurait décidé d'y aller⁵⁹.

La séquence des événements à partir de l'attentat, séquence qu'on décrira en plus de détail plus loin, est plus conforme à cette hypothèse qu'aux autres scénarios. Si le Premier Ministre avait pu, dans cette hypothèse, prononcer le discours qu'elle projetait de faire à la radio tôt le matin du 7 avril, elle aurait pu annoncer que le gouvernement assumait la gestion des affaires courantes et que les institutions de la transition seraient mises en place. On rétorquera que, en l'absence de soutien militaire suffisant, ce plan était suicidaire et ne pouvait aboutir. Je réponds que c'est exactement ce qui s'est passé et que les durs du régime ne se sont pas laissés faire, mais que le caractère irréaliste du plan n'exclut pas qu'il ait existé. On verra que les militaires veulent à tout prix empêcher le Premier Ministre de faire une déclaration à la radio. Pourquoi cet acharnement, si ce n'est parce qu'on craint qu'elle créera le fait accompli? On constate également que, même s'il est vrai que des barrages sont mis en place rapidement après l'attentat, ce n'est que vers la fin de la nuit, à partir de 5-6 heures, que les tueries politiques commencent. Serait-ce parce que les "durs" sont initialement pris au dépourvu et qu'un des plus importants de leurs chefs de file, le Colonel Bagosora, est occupé par d'autres tâches, plus "officielles", en début de nuit (voir *infra*)? On y

⁵⁹ Témoignage Th. Bagosora, par le biais de son avocat Me. Luc De Temmerman, Goma 13 octobre 1994.

reviendra, mais constatons déjà que parmi les personnes assassinées tard dans la nuit et dans la matinée du 7 avril, se trouvent ceux nécessaires pour la mise en application du scénario évoqué ici. Les violences seraient alors un contre-coup opéré, comme l'avaient fait les putschistes burundais d'octobre 1993 (voir *infra*), avec la constitution en main. En effet, on retrouve parmi les premières victimes:

- Agathe Uwilingiyimana, le Premier Ministre, dont le gouvernement devait expédier les affaires courantes, en ce compris mener les démarches nécessaires pour combler le vide institutionnel;
- Joseph Kavavuganda, le Président de la Cour constitutionnelle, indispensable pour recevoir le serment des nouveaux ministres et députés⁶⁰;
- Félicien Ngango (P.S.D.) et Landoald Ndasingwa (P.L.), les deux candidats à la présidence de l'Assemblée nationale de transition.

Résumons. Des officiers du sud appartenant surtout à la Gendarmerie auraient préparé un coup en accord avec le Premier Ministre et probablement avec le Premier Ministre désigné par les accords d'Arusha, Faustin Twagiramungu. Ce coup - l'attentat contre l'avion présidentiel - aurait créé un vide institutionnel permettant de débloquer l'application des accords d'Arusha. Dans la seconde moitié de la nuit, ceux opposés à ce scénario auraient effectué une riposte qui l'aurait rendu impossible à réaliser, en créant d'abord un contre-*vide* institutionnel et, dans la logique de celui-ci, en entamant une campagne d'extermination politique préparée depuis longtemps et qui allait rapidement prendre une allure génocidaire.

Qu'on me comprenne bien. J'ai utilisé le conditionnel et ce

⁶⁰ En vertu de l'article 9 du protocole du 3 août 1993, il devait d'ailleurs présider la première séance de l'Assemblée nationale de transition en l'absence du Président de la République.

qui est décrit ici n'est qu'une hypothèse. Toutefois, elle n'est pas soutenue par moins d'éléments que les autres scénarios évoqués, et elle souffre de la même faiblesse, puisque nous ne disposons d'aucune indication concrète concernant les auteurs matériels de l'attentat. Par ailleurs, on verra plus loin que ce scénario ne diminue en rien la responsabilité de ceux qui ont initié le génocide et les massacres politiques. Seulement, dans l'hypothèse évoquée ici, ceux responsables de l'attentat et ceux responsables des violences qui l'ont suivi ne seraient pas les mêmes.

L'écran de fumée

Il est étonnant en soi que, un an et demi après l'attentat, l'on en soit toujours à des suppositions que ne viennent pas réellement renforcer des preuves, ni même des indices matériels. En fait, aucune version n'a à l'heure actuelle "neuf chances sur dix d'être exacte"⁶¹, loin de là. Colette Braeckman, qui s'est pourtant acharnée sur ce dossier, admet qu'"aucune hypothèse ne peut être exclue"⁶². Plusieurs personnes ont dû être impliquées dans le complot, et il est dès lors surprenant qu'aucune fuite fiable n'est venue à la rescousse de la découverte de la vérité. Verschave constate que toutes les parties concernées "sont susceptibles de toutes désinformations, et passent des alliances conjoncturelles de rétention d'information"⁶³. Cela dit, l'absence de la moindre fuite réellement utile semble bien montrer que l'attentat a dû être le fait d'un très petit groupe, bien discipliné et professionnel. Aucun des ensembles habituellement mis en cause, "les ultras du régime", "la Garde présidentielle" (par ailleurs, on le verra, très loyale au président) et a fortiori

⁶¹ C'est ce qu'écrit François-Xavier Verschave à propos de la thèse élaborée par Colette Braeckman: op. cit., p. 95.

⁶² C. BRAECKMAN, Rwanda..., op. cit., p. 199.

⁶³ Complicité de génocide?, op. cit., p. 83.

"l'armée rwandaise", "le F.P.R.", n'est probablement, ne fût-ce que pour cette raison, responsable en tant que telle au dans son ensemble.

En réalité, personne ne semble vouloir vraiment savoir: ni l'O.N.U., ni la Belgique⁶⁴, ni la France, ni l'ancien pouvoir rwandais, ni les nouvelles autorités de Kigali, alors que chacun de ceux-ci est concerné d'une façon ou d'une autre. En ce qui concerne l'O.N.U., on a vu que la Garde présidentielle a interdit l'accès à l'épave à un peloton belge de la MINUAR⁶⁵. Même si, dès le 8 avril, l'O.N.U. demande une enquête internationale neutre et que, le 27 juin, le Secrétaire général Boutros-Ghali est chargé d'une enquête par le conseil de sécurité, rien ne semble avoir été entrepris et la chose a quitté silencieusement l'ordre du jour. De même, dans les jours qui suivent l'attentat, la Belgique demande à l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) d'ouvrir une enquête, mais celle-ci ne paraît pas avoir eu lieu. Dans un premier temps, les enquêteurs belges sont gênés par les rapports de "bon voisinage" entre Paris et Bruxelles et très concrètement par la candidature du Premier Ministre belge J.L. Dehaene à la présidence de la commission européenne, candidature soutenue notamment par la France. Dans le cadre de l'instruction par l'auditorat militaire, des témoins ont été entendus et une enquête balistique a été entreprise; juste avant d'accéder à l'éméritat en janvier 1995 et après avoir dû insister pendant des mois, l'auditeur Van Winsen a même pu mener une commission rogatoire au Rwanda. Tout cela ne semble pas avoir donné grande chose, du moins en ce qui concerne l'attentat.

⁶⁴ Exception faite de l'auditorat militaire, qui s'est intéressé de façon marginale à l'attentat, qui dépassait son mandat.

⁶⁵ Dans un communiqué diffusé le 8 avril 1994, le représentant spécial Booh-Booh dit: "La MINUAR insiste également sur la nécessité de prendre part, dans les meilleurs délais, aux enquêtes qui permettront de déterminer les causes du crash de l'avion (...)".

Du côté français, les données que d'éventuelles enquêtes auraient pu fournir sont entourées par un mur en béton qui s'appelle "secret défense". Il est incontestable, on l'a vu, que des militaires français, dont le Commandant de St. Quentin, ont visité les lieux du crash à diverses reprises et que des débris de l'avion et des missiles ont été récoltés. Divers "services" français, dont le GIGN, la DGSE et le DAMI, se sont activement intéressés au Rwanda où ils avaient des agents. S'ils sont aussi efficaces qu'ils prétendent l'être, Paris doit posséder de nombreuses informations, mais la France officielle est muette. Entre alors en scène, le 27 juin 1994, le Capitaine Paul Barril, pour un bref numéro devant les caméras d'Antenne 2. Il montre une boîte, dont il prétend que c'est la "boîte noire" de l'avion qu'il aurait récupérée lors d'un récent voyage à Kigali, et il dit la tenir à la disposition des instances internationales. La "révélation" s'avère vite être soit un coup d'éclat publicitaire, soit une opération de brouillage devant neutraliser l'accusation lancée contre des Français par Colette Braeckman une dizaine de jours plus tôt. En effet, les véritables "boîtes noires"⁶⁶ sont en réalité de couleur orange et l'objet que Barril montre est un instrument de navigation Oméga, incapable d'enregistrer quoi que ce soit. Qui plus est, d'après Dassault Falcon Service, qui assurait la maintenance de l'avion⁶⁷, celui-ci n'a jamais été équipé d'une boîte noire et ne l'était toujours pas lors

⁶⁶ Il y a en effet deux "boîtes noires": le "cockpit voice recorder" et le "digital flight data recorder".

⁶⁷ Ici encore, il y a du flou dans l'air: la société SATIF (Service et assistance en techniques industrielles françaises), qu'on dit proche de certains "services" français, qui a fait place à ASI (Aéroservices International), se serait occupée de l'entretien de l'avion et de la gestion de l'équipage. Cet équipage était constitué de coopérants militaires, dont un au moins est un ancien du GLAM (Groupe-ment de liaison aériennes ministérielles), service dissout immédiatement après l'élection de Jacques Chirac à la présidence.

de son dernier entretien, en novembre 1993⁶⁸. On a déjà dit que Barril affirme également disposer d'enregistrements de la tour de contrôle et de photos-satellite de la frontière rwando-ougandaise, mais personne n'a jamais entendu ces enregistrements, ni vu ces photos. Enfin, Barril dit posséder les deux lanceurs de missiles, qu'il aurait retrouvé sur les lieux. Or j'ai rencontré un témoin à Masaka⁶⁹, qui a vu de ses yeux qu'environ un mois après l'attentat, des militaires rwandais ont emporté les lanceurs⁷⁰; Barril ne peut donc les avoir lui-même trouvés sur les lieux et on se demande bien pourquoi l'armée rwandaise les aurait remis à quelqu'un dépourvu de tout mandat officiel.

Enfin, ni l'ancien ni le nouveau régime rwandais n'expriment le moindre intérêt pour l'affaire. Même si la note verbale déjà citée du 21 avril 1994 de l'Ambassade du Rwanda à Bujumbura affirme que "[l]e gouvernement rwandais est décidé de lancer une enquête internationale au sujet de l'attentat", en réalité celle-ci n'est ni demandée ni effectuée. Et lorsqu'en octobre 1994, j'interrogeais Tito Rutaremara, Président d'une commission du F.P.R. enquêtant sur le génocide, il me faisait comprendre que l'attentat était loin d'être un souci prioritaire. En somme, personne ne veut savoir...

⁶⁸ Les avions de plus de 5,7 tonnes (c'est le cas du Falcon 50) sont normalement équipés de deux boîtes noires, mais celles-ci ne sont pas obligatoires pour des avions n'assurant pas le transport régulier de passagers payants.

⁶⁹ Entretien avec le conseiller de secteur de Masaka, 20 octobre 1994.

⁷⁰ Encore une énigme: pourquoi l'armée rwandaise n'a-t-elle visité le lieu d'où les missiles ont été tirés qu'un mois après l'attentat? Ce retard dans la découverte des lanceurs serait une autre indication à décharge des F.A.R.; en effet, si elles avaient tiré les missiles elles-mêmes, elles les auraient probablement enlevés immédiatement.

DEUX PARCOURS DANS LA NUIT

Le hasard veut que le sommet de l'armée rwandaise est dégarni au moment de l'attentat. Le Général-Major Déo Nsabimana, chef d'état-major, vient de trouver la mort dans l'avion présidentiel; le Ministre de la Défense et l'officier G2 (Renseignements militaires) le Colonel Ntiwiragabo, se trouvent au Cameroun; le Colonel Kabiligi, officier G3 (Opérations) est en mission en Egypte⁷¹. Etaient à Kigali, le soir du 6 avril, les officiers supérieurs suivants: le Général-Major Augustin Ndingiliyimana, chef d'état-major de la Gendarmerie, qui techniquement parlant ne fait pas partie de l'armée; le Colonel Théoneste Bagosora, le directeur de cabinet du Ministère de la Défense, qui remplace son ministre absent, mais qui n'est plus officier d'active; le Colonel Leonidas Rusatira, commandant de l'Ecole supérieure militaire, sans fonction opérationnelle au sein de l'armée; le Colonel Murasampongo, officier G1 (Personnel); en outre, il n'y avait guère que des officiers de permanence et de liaison.

D'après son témoignage, le Colonel Bagosora se trouve depuis 18 heures au quartier général du contingent bengali de la MINUAR, où il est invité à dîner. Lorsqu'il rentre chez lui à Kimihurura vers 21 heures, son épouse lui apprend que l'avion du Président de la République a été abattu et que l'état-major est à sa recherche; il doit s'y rendre aussitôt. C'est ce qu'il fait, non sans être passé par le cabinet du Ministère de la Défense pour s'assurer qu'il ne tombe pas dans un piège. A l'état-major il retrouve d'autres officiers, déjà présents

⁷¹ On fera remarquer en passant qu'on peut se poser des questions à propos de ces missions. L'Egypte avait fourni des armes au Rwanda dans le passé; le Cameroun est le pays d'origine du Représentant spécial au Rwanda du Secrétaire général de l'ONU, Jacques Roger Booh-Booh, un parent du Président camerounais Biya, qui à son tour a d'excellents rapports avec le Président Habyarimana; certains "barons" du régime Habyarimana se sont par la suite installés au Cameroun.

dans la salle de réunion.

Selon le récit du Général Ndindiliyimana, il est chez lui lorsqu'autour de 20.30 heures il est appelé par son officier de liaison MINUAR, le Major Karangwa, qui lui apprend que l'avion vient d'être abattu. Dix minutes plus tard, la nouvelle est confirmée par le directeur de cabinet de la présidence, Enoch Ruhigira, qui rentre de l'aéroport (voir supra). Ndindiliyimana part alors "aux nouvelles" à l'état-major, où il arrive autour de 21 heures et il rejoint la réunion⁷². Contrairement à Bagosora, il ne prend aucune précaution et ne semble pas craindre le traquenard.

Parmi les officiers présents on note, à part Bagosora et Ndindiliyimana, le Colonel Murasampongo, les Lieutenant-Colonels Kayumba (officier de permanence au Ministère de la Défense) et Rwabalinda (officier de liaison avec la MINUAR) et les Majors Ntamagezo (officier de permanence à l'état-major) et Kanyandekwe (officier du bureau opérations). Le Général Dallaire assiste à la réunion dès X heures. Autour de 22 heures, il demandera au Colonel Marchal, commandant du secteur Kigali, de l'y rejoindre; ayant eu des problèmes pour s'y rendre à cause des barrages de blindés dans le quartier Kiyovu, ce dernier n'arrive qu'autour de 23 heures. De même, le Colonel Rusatira sera invité plus tard dans la soirée par le Général Ndindiliyimana, qui veut s'assurer le soutien d'un autre "modéré". Les officiers présents se constituent en "comité de crise", qui va être formalisé le lendemain. La réunion semble être dirigée par Ndindiliyimana et Bagosora, même si le premier affirme que c'est uniquement le second qui assumait la direction en tant que remplaçant du Ministre de la Défense. Au cours de la réunion, le Colonel Laurent Serubuga, ancien Chef d'état-major de l'armée appelle pour proposer ses services ainsi que ceux du Colonel Pierre-Célestin

⁷² Le récit de cette réunion qui suit est basé sur le témoignage des Généraux Ndindiliyimana et Dallaire et des Colonels Rusatira, Bagosora et Marchal.

Rwagafilita, ancien Chef d'état-major de la gendarmerie. En juin 1992, ces deux officiers associés à l'akazu avaient été mis à la retraite par le premier gouvernement de transition et remplacés par des successeurs nettement mieux cotés.

Deux questions principales sont abordées. Il faut d'abord remplacer le chef d'état-major de l'armée, qui a péri dans l'attentat. Le choix aurait normalement dû se porter sur le Colonel Rusatira, officier le plus ancien dans le grade le plus élevé. Or depuis de nombreuses années, les rapports entre celui-ci et le Colonel Bagosora sont très mauvais. Prédécesseur de Bagosora comme directeur de cabinet au Ministère de la Défense, Rusatira avait tenté de limiter les excès de l'akazu, ce qui l'avait souvent mis en conflit avec les Colonels Sagatwa et Bagosora, les relais les plus importants de l'akazu dans l'armée. La nomination de Rusatira à l'ESM avait constitué une véritable mise en voie de garage. Bagosora s'est dès lors opposé à la nomination de Rusatira et la décision de nommer le Colonel Marcel Gatsinzi, à titre intérimaire, semble être le fruit d'un compromis entre la tendance akazu et les autres officiers. Pour les hommes du Nord, le choix de Gatsinzi n'est pas sans avantages. Même s'il est originaire de Kigali, il est "comptabilisé" comme sudiste ("Munyenduga") et il est attrayant de pouvoir mettre la catastrophe qui se prépare sur le dos de personnes qui ne sont pas du Nord⁷³. Autre "avantage" de Gatsinzi, il est peu familier avec la "politique" à Kigali et connaît mal les réseaux parallèles, les intrigues et les projets violents. Ainsi, on fait d'une pierre deux coups: on a les coudées franches et on s'exonère de toute responsabilité. Un message est immédiatement envoyé à Butare, où Gatsinzi est commandant de place, l'invitant à

⁷³ On verra qu'également au sommet civil de l'Etat, les hommes promus aux plus hautes fonctions seront originaires de la préfecture méridionale de Butare. Il eût été impensable avant que le Président de la République, le Premier Ministre et les chefs d'état-major de l'armée et de la gendarmerie soient tous des "Banyenduga".

assumer sa nouvelle fonction sans délai. On verra plus loin qu'il se méfie de la situation, et qu'il n'arrivera à Kigali que dans l'après-midi du 7 avril.

La seconde question concerne la façon dont le vide institutionnel créé par la mort du Chef de l'Etat doit être comblé. Certains officiers, surtout parmi les plus jeunes, sont favorables à la prise du pouvoir par l'armée. Le Lieutenant-Colonel Kayumba en particulier, très excité et qui semble quelque peu sous l'effet de l'alcool, argue que le gouvernement ne fait rien et qu'il faut "prendre les choses en main". Kayumba est l'officier de permanence au Ministère de la Défense, et on se rappelle que le Colonel Bagosora est passé par là avant de se rendre à l'état-major. Il n'est pas exclu que les deux hommes se sont concertés et que Kayumba, qui donne l'impression de "pousser" Bagosora à prendre le pouvoir, exprime en réalité les intentions de ce dernier. Mais d'autres participants désirent éviter l'impression qu'on procède à un coup d'Etat. Suite à une suggestion du Général Dallaire, il est finalement décidé de solliciter l'avis du représentant spécial Booh-Booh. Il est également convenu de convoquer une réunion des commandants d'unité à 10 heures du matin et on discute le texte d'un communiqué, qui ne sera diffusé que dans l'après-midi du 7 avril et sur lequel on reviendra.

C'est entre 23 heures et 23.30 heures que le Général Dallaire accompagne Bagosora et Rwabalinda chez Booh-Booh, où sont également présents le porte-parole adjoint de la MINUAR Moctar Gueye et l'assistant du représentant spécial Gilbert Ngijol. Bagosora annonce la mise en place d'un comité militaire pour diriger provisoirement le pays. A la question de Booh-Booh s'il s'agit d'un coup d'Etat, Bagosora rejette cette suggestion et affirme qu'il faut trouver des solutions politiques dans le respect des accords d'Arusha. Booh-Booh estime que dans cette logique, les militaires doivent prendre contact avec le Premier Ministre, demander au M.R.N.D. de désigner un Président de la République et consulter les

observateurs de l'accord de paix. Le Colonel Bagosora accepte la proposition de rencontrer les responsables du M.R.N.D. et les observateurs; en revanche, il rejette toute idée de contact avec le Premier Ministre, arguant que "les militaires ne l'accepteraient pas" et qu'elle "a été rejetée par les membres de son propre gouvernement et le peuple rwandais". Bagosora s'occupera des contacts avec le M.R.N.D., alors que Booh-Booh s'arrange avec l'Ambassadeur des Etats-Unis pour qu'il reçoive une délégation des F.A.R. et les observateurs de l'accord de paix à sa résidence le 7 avril à 9 heures. La réunion chez Booh-Booh se termine autour de minuit et demi. Peu après la rencontre, autour de 2.30 heures, M. Booh-Booh sera escorté par des casques bleus belges au quartier général de la MINUAR où il restera à l'abri. C'est alors le Général Dallaire qui assumera également les aspects politiques de la mission de l'ONU, en plus de ses responsabilités militaires en tant que commandant de la force.

De retour à l'état-major un peu avant 1 heure du matin, le Colonel Bagosora rend brièvement compte des suggestions de Booh-Booh, qui semblent recevoir l'assentiment de la réunion. Les officiers présents semblent satisfaits du rapport leur fait par Bagosora, qui semble s'inscrire dans la légalité et dans la logique des accords d'Arusha. C'est curieux puisque durant tout cet épisode, on constate une chose étonnante: le comité de crise n'a à aucun moment été en contact avec les autorités civiles, en particulier le Premier Ministre, dont le rôle était pourtant évident dans la logique de la recherche d'une solution respectueuse de la continuité constitutionnelle. On a vu que le Colonel Bagosora rejette toute idée de contact avec Mme. Uwilingiyimana, et on verra plus loin la raison de ce refus et ses conséquences. En revanche, comme convenu chez Booh-Booh, Bagosora appelle le Président du M.R.N.D. Mathieu Ndirumpatse, à qui il fixe rendez-vous à 7 heures au Ministère de la Défense.

Faisons le point de la situation telle qu'elle se présente

autour de 2 heures à l'issue de la rencontre à l'état-major. Les choses semblent sous contrôle et personne ne s'inquiète outre mesure. En effet, la situation en ville est calme et le comité de crise paraît avoir les choses en main. Il a décidé essentiellement: (i) de poursuivre le processus d'Arusha et de suivre en cela les recommandations de M. Booh-Booh; (ii) d'éviter de donner l'impression que l'armée commet un coup d'Etat; et (iii) de passer le plus rapidement possible le relais aux politiciens, afin que ceux-ci reprennent en mains les affaires de l'Etat. C'est de cette façon que Dallaire, Booh-Booh et Marchal voient les choses, et cette évaluation est manifestement partagée par des officiers rwandais comme Ndindiliyimana et Rusatira. C'est ainsi que s'installe le grand malentendu, qui va s'avérer très coûteux en vies humaines, y compris probablement celles des dix casques bleus belges (voir infra). En effet, le comité des militaires qui viennent de se réunir à l'état-major n'est que la structure visible, sur les engagements de laquelle on croit pouvoir compter. Or on ignore tout d'un second parcours, invisible pour les non-initiés, qui va court-circuiter le comité en faisant exactement le contraire de ce que la structure visible a décidé. Ses actions vont mettre certains officiers supérieurs rwandais et la MINUAR devant le fait accompli et rendre impossible toute solution pacifique aux problèmes suscités par l'attentat.

Ce second parcours débute autour de 2 heures. Même si on a vu que l'armée réagit très rapidement après l'attentat en installant des barrages et en rendant difficiles les déplacements de certaines unités de la MINUAR, en réalité les massacres politiques ne débutent qu'en fin de nuit, voire dans la matinée du 7 avril. Ce n'est d'ailleurs que vers 7.15 heures que le Commandant de la compagnie de sécurité de la Gendarmerie signale au Colonel Marchal que deux pelotons de la Garde présidentielle sont en train d'assassiner des personnalités politiques. C'est autour de 5.30 heures que débute l'attaque contre le Premier Ministre; on reviendra plus

loin sur cet incident qui a également coûté la vie à dix casques bleus belges. La maison de Félicien Ngango, candidat du P.S.D. à la présidence de l'Assemblée nationale de transition, est attaquée vers 6.30 heures; celle du Ministre Ngurinzira l'est vers 7 heures; celle du Président de la Cour constitutionnelle Joseph Kavaruganda autour de 7.30 heures; d'après le Colonel Marchal, qui était en contact téléphonique avec lui, le Ministre Landoald Ndasingwa du P.L. et sa famille ne seront assassinés qu'en fin de matinée.

Comment s'explique-t-on ce "retard" dans le début de ces massacres, alors que ceux-ci, on le verra, étaient préparés à l'avance? C'est là qu'il faut sans doute suivre le trajet du Colonel Bagosora. Dans une déclaration⁷⁴, celui-ci prétend qu'après son retour de l'entrevue avec M. Booh-Booh, il est resté à l'état-major jusque vers 5 heures, moment où il serait rentré chez lui pour prendre un bain et changer de tenue. Or plusieurs témoins affirment que Bagosora n'est resté qu'environ un quart d'heure à l'état-major lorsqu'il est revenu de chez Booh-Booh, ce qui situe son départ avant 2 heures. Confronté à cette contradiction, dans une nouvelle déclaration faite à mon attention, le Colonel Bagosora dit qu'"il y a une erreur" dans sa précédente version, et il situe maintenant son départ "vers 3 heures du matin"⁷⁵. En réalité, c'est même bien avant cela qu'il a quitté l'état-major. On le retrouvera à 7 heures au Ministère de la Défense pour la rencontre avec la direction du M.R.N.D. De 2 à 7 heures: cela laisse un grand trou dans l'emploi du temps du Colonel Bagosora. Qu'a-t-il fait pendant ces cinq heures, durant lesquelles se situe manifestement l'allumage de la "machine à tuer"?

D'après son récit, le Colonel Bagosora est resté chez lui jusque vers 6.30 heures, "en compagnie de ma famille

⁷⁴ Rédigée à Goma le 8 août 1994 et confiée à son avocat, Me. Luc De Temmerman.

⁷⁵ Lettre datée de Goma le 5 juin 1995.

uniquement". Cependant on observera qu'il disposait d'un réseau radio parallèle à celui de l'armée et de la gendarmerie et qui le reliait à la Garde présidentielle, au bataillon para-commando et au bataillon de reconnaissance. Or ce sont précisément ces unités, et plus particulièrement la Garde présidentielle, qui ont entamé la chasse à l'homme. On sait que la Garde présidentielle relève d'un commandement sans lien direct avec les structures ordinaires de l'armée. Alors que ce bataillon est formellement commandé par le Major Protais Mpiranya, son véritable chef est le Colonel Elie Sagatwa, secrétaire particulier du Président de la République et chargé de la sécurité présidentielle. Etant donné que Sagatwa a péri dans l'attentat, il est tout à fait raisonnable de penser que le Colonel Bagosora, par ailleurs très proche de Sagatwa, l'ait remplacé dans cette fonction, d'autant plus que Mpiranya est absent de Kigali.

Des officiers présents à la réunion à l'état-major plus tôt durant la nuit avaient été intrigués par le fait que, lorsque le téléphone sonnait pour lui, le Colonel Bagosora avait l'habitude de dire à certains de ses correspondants qu'il les rappellerait, ce qu'il fit à plusieurs reprises à partir d'un autre bureau à l'abri des oreilles des autres participants à la réunion. Toujours dans le registre des "réseaux parallèles", il faut également rappeler qu'en janvier 1993 s'exprime une "Alliance des militaires agacés par les séculaires actes sournois des Unaristes" (AMASASU)⁷⁶, qui utilise un langage menaçant à l'adresse des partis d'opposition et rejette le processus de paix d'Arusha. Le Colonel Bagosora a été largement soupçonné d'être parmi les auteurs de cette initiative. Dans une lettre adressée le 3 décembre 1993 au Général Dallaire, des officiers supérieurs, qui disent être obligés de rester anonymes, attirent

⁷⁶ En fait le nom français n'a pas beaucoup de sens et tente de présenter le terme amasasu comme une abréviation. En réalité, amasasu (sing. isasu) est un mot kinyarwanda qui signifie "balles", "munitions".

l'attention sur le soutien de "certains militaires essentiellement originaires de la même région que le Président de la République" à des "manoeuvres diaboliques tendant à semer le désordre et la désolation au sein de la population". Ils avertissent que "[d]'autres massacres (...) sont en train de se préparer et devront s'étendre sur toutes les régions du pays". Le Colonel Rusatira figure parmi les auteurs présumés de cette lettre.

On savait depuis longtemps qu'un projet violent existait, que des listes de personnes à éliminer existaient, que des miliciens étaient entraînés et armés. Des répétitions générales à des échelles plus réduites de déstabilisation organisée avaient eu lieu dès 1991 à Murambi, au Bugesera et dans les préfectures de Kibuye, de Ruhengeri et de Gisenyi⁷⁷. Tout cela était connu⁷⁸, mais relativement mal documenté. Dans la première moitié de janvier 1994, un "repenti" met la MINUAR sur la piste d'un véritable projet d'extermination⁷⁹. L'informateur, J.-P. T., est un leader des interahamwe de Kigali, qui explique vouloir libérer sa conscience et qui sollicite une protection diplomatique en échange de ses révélations. Ce qu'il dénonce est gravissime: il parle de caches d'armes et de dépôts de munitions, d'entraînements militaires de miliciens, tant au Rwanda qu'à l'étranger, de soutien logistique fourni par l'armée et la sûreté, d'organisation en cellules d'escadrons de la mort... La MINUAR procède à des vérifications, notamment quant aux dépôts d'armes et de munitions; on en trouve des quantités considérables à des endroits désignés par J.-P. T., notamment dans une maison utilisée par le M.R.N.D. à

⁷⁷ Voir pour un aperçu F. REYNTJENS, L'Afrique des grands lacs en crise..., op. cit., p. 183-196.

⁷⁸ Notamment grâce à une enquête minutieuse menée début 1993 par une commission internationale: Fédération internationale des Droits de l'Homme et al., Rapport..., op. cit.

⁷⁹ Les données qui suivent sont basées sur le récit fait par des officiers de la MINUAR qui ont participé à l'enquête.

Kimihurura. Suite à d'autres entretiens et enquêtes, le récit de l'informateur se précise: il y a, pour la seule ville de Kigali, un réseau d'environ 30 cellules, comptant chacune entre 20 et 30 miliciens armés et prêts à intervenir. Chaque soir, un commandement central est en contact avec les cellules pour faire le point sur la situation de sécurité en ville. Il s'agit d'une véritable machine à tuer des Tutsi, des opposants, voire même des étrangers, des Belges en particulier. D'après J.-P. T., dans l'heure qui suit l'ordre initial, cette structure est capable de tuer un millier de personnes par heure.

Convaincu de la cohérence et du sérieux de ces informations, le Général Dallaire avertit New York et demande l'autorisation de mener des opérations de fouille et de désarmement. Les ambassades de France, des Etats-Unis et de Belgique sont également mises au courant, notamment pour qu'un de ces pays offre l'asile politique à J.-P. T. La réponse de New York est négative: la MINUAR "ne peut pas bouger", parce que l'opération proposée constituerait une "action offensive" qui n'entre pas dans les termes de son mandat. Paris, Washington et Bruxelles, mis au courant par leurs ambassades, ne réagissent pas, ni quant à l'opportunité de mesures sur le terrain, ni concernant la demande de protection formulée par J.-P. T. Ainsi, un appareil qui s'est avéré génocidaire et dont la découverte a été qualifiée d'"énorme" par une de mes sources au sein de la MINUAR continue à fonctionner au vu et au su de la communauté internationale.

Dès 1992, des noms de responsables et commanditaires d'"escadrons de la mort" sont cités. Ainsi, le journaliste Janvier Afrika publiait en août 1992 déjà un article décrivant minutieusement la façon de procéder d'un groupe de proches du Président Habyarimana. Afrika affirme avoir lui-même fait partie de ce réseau et avoir participé à des actions violentes. Il cite une liste de plus de 25 noms, dont le Président Habyarimana lui-même, ainsi que trois de ses beaux-frères et

un gendre⁸⁰. Lors d'une enquête effectuée au Rwanda avec le Sénateur belge Willy Kuijpers, j'ai pu recouper et vérifier ces informations et récolter des précisions sur les opérations de ces escadrons au Bugesera⁸¹. De même, une partie du rapport de la commission internationale d'enquête est consacrée aux escadrons de la mort⁸². Cependant, aucune enquête judiciaire n'avait pu être menée pour identifier de façon décisive les commanditaires de cette campagne violente de déstabilisation. C'est une fois de plus la MINUAR qui fait à ce sujet des découvertes importantes dans le cadre de l'enquête menée au sujet du meurtre de Félicien Gatabazi. Ce dirigeant du P.S.D. et Ministre des Travaux publics est assassiné à Kigali le 21 février 1994. L'enquête effectuée par la police civile de la MINUAR a permis d'établir que ce forfait aurait été accompli par des sous-officiers et caporaux nominativement connus de la Garde présidentielle. Parmi les commanditaires l'enquête aurait identifié le Capitaine Pascal Simbikangwa, beau-frère du Colonel Sagatwa, Alphonse Ntirivamunda, gendre du Président Habyarimana, et un politicien du P.S.D. rival de Gatabazi, Emile Nyungura⁸³. Deux rencontres de préparation auraient eu lieu au début février, l'une dans un pavillon de l'Hôtel Rebero-L'Horizon, propriété du Président Habyarimana, l'autre dans la maison de Simbikangwa. Une jeep Pajero blanche utilisée lors de l'attentat appartenait selon toute vraisemblance au M.R.N.D. Les données recueillies par la MINUAR après une enquête policière permettrait ainsi d'établir un lien direct entre des actes criminels et des personnes citées depuis 1992

⁸⁰ Umurava, no. 10, 28 août 1992, p. 5-8.

⁸¹ F. REYNTJENS, Données sur les escadrons de la mort au Rwanda, Anvers, 9 octobre 1992; des extraits de ce document ont par la suite été publiés dans le Bulletin CRIDEV, no. 110, février-mars 1993.

⁸² Fédération internationale des Droits de l'Homme et al., Rapport..., op. cit., p. 78-84.

⁸³ Ce dernier avait été suspendu lors du congrès du P.S.D. des 18 et 19 décembre 1993, "pour avoir semé des dissensions au sein du parti".

comme faisant partie du noyau des escadrons de la mort. Lorsqu'on rapproche les données connues depuis longtemps de celles résultant des deux enquêtes menées par la MINUAR, le caractère organisé des violences est évident. D'ailleurs, d'après un témoin⁸⁴ auquel le Général Nsabimana se serait confié, les listes de personnes à éliminer auraient contenu, pour la seule ville de Kigali, 1500 noms en février 1994; ce témoignage est toutefois contredit par la famille du Général Nsabimana au sein de laquelle ces listes n'auraient jamais été évoquées⁸⁵. Nsabimana s'était déjà opposé à des tentatives de provoquer des massacres, et sa présence dans l'avion abattu l'en a empêché à partir du 7 avril⁸⁶.

La machine à tuer, découverte dès janvier, se met en marche tôt dans la matinée du 7 avril. Les assassinats politiques d'abord, les actes de génocide et les massacres ensuite dépassent les limites de ce travail⁸⁷. Cependant, une

⁸⁴ Entretien avec J. Birara, Bruxelles 26 août 1994. En outre, A. Guichaoua (Les crises politiques..., *op. cit.*, p. 662-667) publie une liste de 331 "personnes à contacter" (agents et "complices" du F.P.R.). Elle ne comprend que moins de 200 personnes pour la ville de Kigali. Signalons que c'est en mars 1993 et non en mars 1994 que cette liste a été découverte dans le véhicule accidenté du Général Nsabimana.

⁸⁵ Entretien avec M. Nsabimana, Bruxelles, 14 juin 1995.

⁸⁶ D'après mes informations, Nsabimana n'avait pas quitté le pays depuis le début de la guerre en octobre 1990. Le fait qu'il ait participé à une mission qui, en principe, ne le concernait pas intrigue. Il semble bien que le Président Habyarimana se méfiait de Nsabimana, dont des rumeurs disaient qu'il préparait un coup d'Etat. C'est peut-être pour cette raison qu'il a été inclus dans la délégation, décision qu'il n'a apprise que dans la soirée du 5 avril lors d'une conversation avec le Président Habyarimana et le Colonel Sagatwa, alors que la tenue du sommet était prévue depuis un certain temps (Entretien avec M. Nsabimana, Bruxelles 14 juin 1995).

⁸⁷ On consultera à ce sujet: African Rights, Rwanda. Death, Despair and Defiance, Londres, septembre 1994, nouvelle édition revue et augmentée juin 1995;

clarification s'impose à ce sujet. Alors que les massacres commis par des éléments de l'armée et par les milices sont relativement bien documentés, on a peu évoqué les tueries par le F.P.R. dès le 7 avril. En particulier à Remera, un quartier tout proche du cantonnement du bataillon F.P.R., il a tué des dizaines de personnes, essentiellement des intellectuels hutu avec leurs familles. La façon sélective et ciblée de ces massacres fait penser à une opération bien organisée et préparée, et probablement effectuée à l'aide de listes⁸⁸. Sont ainsi notamment tués avec leurs familles: le Colonel en retraite Pontien Hakizimana, l'épouse et les enfants du Major Nubaha, l'économiste Daniel Rwamaniye, le juriste Félicien Mbanzarugamba, l'épouse et les enfants du sous-préfet Faustin Sekagina, l'agronome Aloys Habimana, l'avocat Paul Bizimana, le docteur Charles Mujwangeyo, le fonctionnaire Jean Gahutu, l'ancien Ministre de la Justice Théoneste Mujyanama et de nombreux autres⁸⁹.

D'autres personnalités ont pu se mettre à l'abri. Déjà à partir de la soirée du 6 avril, on assiste à d'étonnants mouvements de politiciens et de cadres de tous bords politiques. Vers 22.30 heures, des gendarmes viennent évacuer des personnalités liées à la mouvance présidentielle à

CLADHO-Kanyarwanda, Rapport de l'enquête sur les violations massives des droits de l'homme commises au Rwanda à partir du 6 avril 1994, première phase, Kigali, 10 décembre 1994. Cette référence ne signifie pas que je souscris entièrement à ces documents; le second en particulier contient de nombreuses faiblesses, ce qui est par ailleurs souligné dans une lettre adressé le 3 janvier 1995 au CLADHO par l'A.D.L., qui se désolidarise du rapport.

⁸⁸ Le témoignage concernant l'assassinat d'Emmanuel Bagihiki et sa famille mentionne explicitement l'utilisation d'une liste par les militaires du F.P.R.

⁸⁹ Je possède une liste nominative de 121 personnes tuées par le F.P.R. pour le seul secteur de Remera et pour la seule période du 7 au 9 avril 1994.

Kimihurura⁹⁰. Le Procureur-général A. Nkubito se réfugie d'abord à la résidence de l'Ambassadeur de Belgique, d'où il est ensuite transféré à l'Ambassade de France. Cette dernière devient un véritable lieu de rassemblement: si la plupart des réfugiés y sont liés au régime -ce qui expliquerait leur choix de chercher asile sur sol français- quelques-uns sont des opposants en danger de mort⁹¹. Quant à lui, le Premier Ministre désigné Faustin Twagiramungu se réfugie au quartier général du secteur Kigali de la MINUAR; le 19 avril, il sera discrètement embarqué dans un avion Iliouchine de l'ONU au milieu de militaires bengalais qui quittent Kigali pour Nairobi.

Alors que je n'aborderai pas ici le thème des massacres, ni d'ailleurs celui des opérations militaires, un mot doit être dit à propos du meurtre du Premier Ministre et des casques bleus qui la gardaient, avant de retourner au parcours des principaux acteurs politiques et militaires.

⁹⁰ Journal de campagne, 2e. bataillon commando.

⁹¹ Une liste classée "secret défense" de 178 personnalités évacuées par l'Ambassade de France est publiée dans A. GUICHAOUA (Ed.), Les crises politiques..., op. cit., p. 697-701. Cette liste n'inclut pas les membres de l'entourage présidentiel, évacués séparément le 9 avril sur Bangui d'abord, Paris ensuite.

L'ASSASSINAT D'AGATHE UWILINGIYIMANA ET DES DIX CASQUES BLEUS

On a vu que le Colonel Bagosora refusait tout contact avec le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana. Alors que la raison qu'il invoque devant Booh-Booh est que "les militaires ne l'accepteraient pas", en réalité le conflit est plus ancien et plus profond. Le Premier Ministre fait partie de l'aile du M.D.R. favorable aux accords d'Arusha et en opposition ouverte avec le Président Habyarimana et le M.R.N.D. La cohabitation est difficile; depuis des mois, des échanges hostiles émaillent les rapports entre le Président et le Chef du gouvernement. La goutte proverbiale a sans doute été la rencontre du 4 avril avec des officiers du Sud (cf. supra), rencontre que R.T.L.M. a qualifié de complot en vue de l'organisation d'un coup d'Etat.

Agathe Uwilingiyimana est donc perçue comme une opposante, et à ce titre déjà elle doit subir le même sort que les autres (cf. supra). Mais il y a plus. Dans le courant de la soirée du 6 avril et durant la nuit, elle prépare un communiqué qu'elle compte lire à la radio au début des émissions à 5.30 heures. Elle a à ce sujet de nombreux contacts par téléphone, notamment avec Faustin Twagiramungu, Roger Booh-Booh, le Général Dallaire et l'Ambassadeur de Belgique. Lorsqu'autour de 1 heure du matin, Booh-Booh lui apprend que les militaires rejettent énergiquement tout contact avec elle, Mme. Uwilingiyimana est excédée et demande au représentant spécial de faire tout pour qu'elle puisse se rendre à la radio et s'adresser au peuple rwandais. Je n'ai pu établir le contenu exact du message qu'elle comptait diffuser, mais pour les radicaux du régime, le danger était évident: le Premier Ministre aurait logiquement annoncé que le vide institutionnel devait être comblé, et cela bien sûr dans le respect des accords d'Arusha auxquels les radicaux s'étaient toujours farouchement opposés (on se rappellera de ce que le Colonel Bagosora en a encore dit à l'occasion de la célébration de la fête nationale sénégalaise). D'ailleurs, on a vu que, quoique

Mme. Uwilingiyimana ait eu l'intention de déclarer, la conviction régnait dans l'entourage présidentiel qu'elle comptait effectuer un "coup d'Etat constitutionnel", ce qui en soi la condamnait⁹². Pour éviter cette perspective, il fallait à tout prix éviter qu'elle ne s'adresse à la radio.

Même si le Premier Ministre a pu avoir de nombreux contacts par téléphone, elle sera en réalité isolée toute la nuit. Boudée par les militaires, elle restera physiquement éloignée d'autres personnalités rwandaises et étrangères qui n'osent ou ne veulent la rejoindre à cause de l'insécurité qui règne dans la ville. D'après un témoignage recueilli par Guichaoua, des amis préviennent le Premier Ministre du danger qu'elle court dans la soirée du 6 avril autour de 21 heures et lui proposent de se mettre en sécurité, mais elle refuse: animée par un sens aigu de l'intérêt public, elle estime devoir assurer la continuité de l'Etat et sauvegarder la paix civile⁹³. Il se pourrait également qu'elle ait sousestimé la menace, comme l'ont fait tant d'autres. J'ai moi-même, durant la soirée et la nuit du 6-7 avril, conseillé à plusieurs amis politiques et cadres de la société civile de se mettre à l'abri. La plupart ne l'estimaient pas nécessaire; certains d'eux l'ont payé de leur vie. On verra que lorsque le Premier Ministre se rend compte que l'étau se resserre autour d'elle, ce sera trop tard. Autour de 6 heures du matin, Monique Mas de R.F.I. la contacte par téléphone. Elle est très inquiète et impuissante: "(...) Nous sommes en train de subir les conséquences de la mort du Chef de l'Etat, je pense. Nous, les civils, ne sommes pas responsables pour la mort de notre Chef d'Etat".

En prévision de l'émission, deux équipes du peloton mortier du

⁹² Le lendemain, le 7 avril autour de midi, un officier de permanence de la Gendarmerie à Kacyiru apprend au Général Ndindiliyimana que "Agathe a été tuée parce qu'elle allait prononcer un discours".

⁹³ A. GUICHAOUA (Ed.), Les crises politiques..., op. cit., p. 694.

bataillon belge iront renforcer la garde du Premier Ministre (cette garde ne compte à ce moment que cinq militaires ghanéens) et l'escorteront de sa résidence à la radio; deux sections du groupe City du bataillon protégeront l'extérieur du bâtiment de la radio. Les deux équipes du peloton mortier, commandées respectivement par le Lieutenant Lotin et le Premier Sergent Leroy, partent vers la résidence du Premier Ministre autour de 2.30 heures, la première à partir de l'aéroport, la seconde en revenant du Q.G. de la force, vers où elle vient d'escorter M. Booh-Booh. Les deux équipes se heurtent à des problèmes considérables, puisque des barrages successifs empêchent leur progression, surtout dans le quartier Kiyovu au centre ville. Des gendarmes censés débloquer la situation n'y parviennent pas. Pendant plusieurs heures, les équipes tentent sans succès de trouver des voies alternatives, de parlementer, de faire intervenir l'officier de liaison des F.A.R. Autour de 5.30 heures la source des ennuis se précise: le Premier Sergent Leroy signale qu'une équipe de blindé en poste près de l'Hôtel des mille collines lui dit que seul le Ministre de la Défense peut donner la permission au Premier Ministre d'aller parler à la radio; en l'absence du Ministre, cela signifie en clair que c'est le Colonel Bagosora qui empêche la radiodiffusion du discours.

Un peu après 5.30 heures, les deux équipes passent un barrage que le groupe City leur a ouvert, ce qui leur permet d'arriver à la résidence du Premier Ministre, avenue Paul VI. Ils sont pris sous le feu dès leur arrivée, et deux des quatre jeeps sont immédiatement inutilisables. Nous sommes autour de 5.45 heures et il n'est évidemment plus question que le Premier Ministre s'adresse à la radio. D'ailleurs, dans l'entretemps les deux sections du groupe City sous le commandement du Capitaine Marchal, qui devaient protéger la radio de l'extérieur, sont bloqués par des blindés. Déjà autour de 3.45 heures, le Capitaine Marchal est obligé de signaler au bataillon qu'il ne pourra pas effectuer la mission. Il tentera alors de rejoindre le groupe Lotin, mais n'y parviendra pas.

Entre 6 et 8.30 heures, c'est l'impasse. Les équipes du peloton mortier se trouvent aux alentours et dans la résidence du Premier Ministre; autour de la parcelle, il y a des mouvements de troupes et on tire à intermittence. Cette longue période de deux heures et demie soulève des questions importantes. Qui commande les militaires rwandais, vraisemblablement de la Garde présidentielle, qui encerclent la parcelle? Est-ce que le haut commandement militaire était au courant de cette situation et, si oui (ce qui paraît vraisemblable), pourquoi n'a-t-il rien fait? Puisque la MINUAR connaissait certainement la situation précaire tant du Premier Ministre que de son escorte, qu'a-t-elle fait pour débloquer la situation? En effet, quand bien même l'attitude agressive des militaires rwandais avait été le fait de subalternes sur le terrain, une reprise en main aurait pu et dû être réalisée durant ces deux heures et demie. Rappelons, en ce qui concerne les deux officiers supérieurs qui durant la nuit ont dirigé la réunion à l'état-major, que le Colonel Bagosora est chez lui jusque vers 6.30 heures et qu'il se trouve au Ministère de la Défense à partir de 7 heures; pour se rendre de sa maison à son bureau, il passe à quelques centaines de mètres de l'endroit où se déroule le drame. Rappelons également que c'est le Ministère de la Défense qui interdit au Premier Ministre de se rendre à la radio. Quant au Général Ndindiliyimana, il est chez lui jusqu'un peu avant 9 heures; sa maison dans la rue du Mont Juru se trouve également à quelques centaines de mètres de la résidence du Premier Ministre. Il est évidemment très peu probable que ces deux officiers, dont le second est en outre un ami personnel de Mme. Uwilingiyimana, n'aient pas été au courant d'un incident de cette importance.

Autour de 8.30 heures, Agathe Uwilingiyimana décide de fuir, même si son escorte le lui déconseille; les militaires belges ne peuvent en effet pas la suivre à pied, puisque leur matériel de communications se trouve dans les jeeps. Le Premier Ministre franchit quand-même le mur d'enceinte pour se réfugier

gier chez des voisins. Son escorte reçoit l'ordre de ne pas la suivre, et autour de 8.45 heures le Lieutenant-Colonel Dewez décharge le peloton mortier de la protection du Premier Ministre.

[parcours Agathe - récit Adama Daff]

Dans l'entretemps, les choses se sont précipitées autour de la résidence du Premier Ministre. Vers 8.45 heures, les militaires rwandais sont devenus très menaçants. Ils exigent la personne du Premier Ministre, demande à laquelle le Lieutenant Lotin réplique qu'elle est partie et qu'il ne sait pas où elle se trouve. Les Rwandais demandent alors à l'escorte de rendre les armes, et ils passent à l'action. Deux hommes sont immobilisés par terre et un troisième se fait désarmer. Dewez enjoint Lotin de ne pas rendre les armes et de "négocier à l'africaine". Lorsque Lotin signale à Dewez que trois de ces hommes sont au sol, désarmés par les militaires rwandais, le Colonel Marchal intervient dans le réseau bataillon et dit que Lotin étant sur place est le mieux placé pour apprécier la situation⁹⁴. Dewez autorise alors de faire ce que les militaires rwandais demandent et de rendre les armes si Lotin le juge nécessaire. C'est la décision qu'il est amené à prendre.

Les quinze militaires de la MINUAR, dix Belges et cinq Ghanéens⁹⁵, sont transportés par minibus au camp Kigali, situé à moins d'un kilomètre de la résidence du Premier Ministre. D'après le témoignage du Colonel Bagosora, les casques bleus

⁹⁴ Le Colonel Marchal affirme qu'il n'a "en aucun cas donné, ou fait donner un ordre qui pouvait être interprété de près ou de loin comme ma volonté que les hommes déposent les armes. Donner un ordre de cette nature est fondamentalement contraire à mes principes de commandement. En ce qui me concerne, seul le responsable sur place est en mesure d'apprécier exactement la situation".

⁹⁵ Ces derniers seront séparés des Belges et relâchés.

sont escortés sous le commandement du Major Bernard Ntuyahaga, qui les aurait déposé au camp "sans aucun problème". Ce camp héberge également l'état-major, où Ntuyahaga se rend. Les casques bleus arrivent autour de 9 heures. Vers 9.10 heures, le Lieutenant Lotin a un dernier contact avec son Commandant de bataillon par la motorola d'un MILOB (observateur militaire) sur place, le Capitaine togolais Apedo; c'est le seul moyen de communication qui reste, puisque l'équipement branché sur le réseau bataillon est resté dans les jeeps⁹⁶. Lotin dit à Dewez: "Nous avons été désarmés et emmenés quelque part"⁹⁷. J'ai deux hommes à l'extérieur, ils se font tabasser. Je ne sais pas ce qui leur arrive, mon Colonel, ils vont nous lyncher". Manifestement ignorant la gravité de la situation, le Lieutenant-Colonel Dewez lui demande ce qu'il entend par "se faire lyncher". et lui dit: "Tu ne crois pas que tu exagères?" Lotin répond qu'il est pourtant très clair et que cela va être son tour. A partir de ce moment, les hommes du peloton mortier n'auront plus de contact avec le bataillon.

Le Colonel Dewez prend alors contact avec le secteur, qu'il informe de ce que ses hommes sont en difficulté dans un camp. Il dit ne pas savoir lequel, mais qu'il devrait être possible de le localiser sur base de la motorola utilisée. Il demande d'intervenir auprès de l'état-major des F.A.R. Le secteur semble parvenir à identifier le camp en question, puisqu'avant 9.30 heures déjà il fait savoir que "le Lieutenant Lotin et ses hommes auraient été emmenés dans une caserne près de l'Ecole militaire"; or il n'y a qu'une seule caserne dans le quartier de l'E.S.M. et il s'agit du camp Kigali. Puisque le secteur n'a plus de contact motorola avec l'observateur, le seul moyen de communication avec l'état-major est le

⁹⁶ C'est parce que ces radios sont aux mains des F.A.R. que le bataillon belge passe sur la fréquence de réserve à 9 heures.

⁹⁷ Il est étonnant que le Lieutenant Lotin ne sait pas où il se trouve, alors qu'il utilise la motorola du Capitaine Apedo, qui évidemment sait qu'on est au camp Kigali.

téléphone. Or très opportunément personne ne répond jusqu'à 12.08 heures, lorsqu'enfin l'officier de permanence le décroche; ce sera alors trop tard⁹⁸.

Ce qui se passe par la suite au camp Kigali demeure en partie incertain. D'après le témoignage du Colonel Bagosora, des militaires présents au camp (notamment des blessés de guerre), convaincus par une rumeur qui voulait que les Belges faits prisonnier avaient participé à l'attentat contre l'avion présidentiel, se seraient spontanément rués sur les casques bleus belges, après les avoir séparé des Ghanéens⁹⁹. D'après un autre témoignage, c'est l'adjudant-chef Subutiyongera, qui travaille à la présidence, qui aurait lancé l'accusation et incité les militaires à s'en prendre aux casques bleus. Les officiers qui auraient voulu s'interposer, dont le Major Nubaha, commandant du camp, et le Major Kanyandekwe, auraient failli se faire abattre. L'enquête de l'auditorat militaire belge estime qu'initialement six ou sept casques bleus auraient été rapidement mis hors d'état de se défendre, alors que trois ou quatre autres se seraient réfugiés dans le local de permanence du MILOB, où le dernier Belge, armé d'une arme de poing et d'un fusil récupéré sur un soldat rwandais, n'aurait cessé la résistance qu'autour de 11 heures. Cela voudrait dire que l'incident s'est étalé sur près de deux

⁹⁸ Les informations reprises ci-dessus sur les diverses communications sont reprises du journal de campagne du 2ème. bataillon commando, d'un document de l'auditorat militaire belge dont des extraits ont été publiés dans le journal La Dernière Heure du 7 avril 1995 et de transcriptions d'enregistrements reprises dans le manuscrit Goffin.

⁹⁹ Cela n'est devenu clair que plus tard. Dans le message qu'il adresse à toutes les stations le 8 avril à 6.25 heures, le Lieutenant-Colonel Dewez dit:
 "Je dois vous transmettre le pire message que je n'aurais jamais voulu communiquer. Nos dix camarades de l'escorte d'Agathe ont été lâchement assassinés. Plusieurs amis ghanéens semblent avoir subi le même sort [...]".
 Dans le même message, il dit: "Pour terminer, dans plus aucun cas vous ne vous laisserez désarmer".

heures, ce qui soulève -tout comme à propos de l'incident autour de la résidence du Premier Ministre- la question de savoir comment il est possible que le haut commandement de l'armée n'ait été au courant et n'ait pris les mesures nécessaires pour reprendre la troupe en main. D'après le Colonel Bagosora, il a remplacé le Major Nubaha comme commandant du camp par le Lieutenant-Colonel Ndahimana, "parce qu'il estimait que le Major Nubaha aurait dû ou pu contenir ses militaires".

Les mêmes questions surgissent à propos de la MINUAR et du bataillon belge. Ce n'est qu'en étudiant le contexte général que l'on peut comprendre pourquoi la situation a été évaluée comme elle l'a été. On observera d'abord qu'au moment où se déroule le drame à la résidence du Premier Ministre d'abord et au camp Kigali ensuite, le secteur Kigali de la MINUAR est confronté à de nombreux incidents d'inégale importance. Plusieurs éléments de la Force sont bloqués à l'aéroport et à divers endroits en ville; on est sans nouvelles de certains éléments isolés et l'éparpillement du bataillon belge sur l'ensemble du territoire de la ville se fait sentir. Les assassinats politiques viennent de débiter et la force est confrontée à de nombreux appels à l'aide venant de partout et émanant de Rwandais et d'expatriés. Des éléments des F.A.R. commencent à récupérer leur armement lourd en flagrante contravention des règles régissant le KWSA. L'incident impliquant le Premier Ministre et le peleton mortier n'est donc qu'un incident de plus. La situation est compliquée davantage par le fait que le bataillon bengalais en particulier s'avère ni professionnel ni fiable et les règles d'engagement (ROE - Rules of Engagement) de la force demeurent inchangées, alors qu'elles sont totalement inadaptées à la nouvelle situation¹⁰⁰. Enfin, on l'a déjà relevé plus haut, le

¹⁰⁰ Par la suite, des éléments du bataillon belge vont ignorer les règles d'engagement et feront usage de leurs armes, d'ailleurs dans des circonstances où cela est parfaitement légitime, mandat ou non.

commandement de la MINUAR raisonne toujours dans la logique que l'interlocuteur valable du côté rwandais est le comité de crise dont on croit connaître les bonnes dispositions; or c'est le scénario du pire qui est en train de se dérouler, sans que la MINUAR s'en rende compte dans la matinée du 7 avril. En tout état de cause, même si elle avait voulu s'adapter à ce nouveau scénario, cela lui aurait été difficile vu l'insuffisance en armes et munitions. Dès le 15 janvier 1994, le Colonel Marchal a demandé des équipements mieux adaptés tant au Centre des opérations (COps) de l'armée belge qu'à New York. Il l'a rappelé à diverses occasions, la dernière fois le 14 mars, mais aucune suite n'a été réservée à ces demandes.

Informé, on l'a vu, autour de 9.15 heures de ce qu'il y a un problème au camp Kigali, Marchal demande à Dallaire d'intervenir auprès du commandement des F.A.R. En route pour une réunion à l'Ecole supérieure militaire (ESM), sur laquelle on reviendra, le Général Dallaire, accompagné du Major Peter Maggen, un officier belge de son état-major, passe devant le camp Kigali autour de 11 heures. Ils y aperçoivent des corps de casques bleus dans la cour intérieure, mais n'osent pas s'approcher. Dallaire poursuit sa route vers l'E.S.M. où autour de 11.15 heures il rejoint la réunion qui a débuté à 10 heures. Les officiers présents sont déjà au courant de l'existence d'un problème au camp, parce que le Major Nubaha le leur a signalé autour de 10.30 heures. Lorsque Dallaire exprime son inquiétude, Bagosora résume ce qui s'est dit, clôture la réunion et part au camp "pour aller arranger les choses". Dans un témoignage dont la presse a fait état¹⁰¹, il déclare qu'"un élément belge de la MINUAR a attaqué le camp Kigali aux armes automatiques et les militaires de ce camp ont riposté de façon qu'il est devenu impossible de tenter d'entrer au camp". Cependant, Bagosora se rétracte quelque peu dans une lettre à mon intention: il n'a pas vu de militaires

¹⁰¹ La Dernière Heure, 6 avril 1995.

belges attaquant le camp et c'est "par déduction" qu'il leur attribue les tiraillements¹⁰². Il n'est pas exclu qu'il ait entendu les échanges de feu entre les militaires rwandais et le dernier militaire belge à résister à l'intérieur du camp; si cette hypothèse était vraie, cela situerait la mort du dernier Belge aux alentours de 12-12.30 heures. C'est en tout cas peu après 12 heures que le Major Breadsley, assistant militaire du Général Dallaire, signale par radio que l'observateur militaire du camp Kigali a communiqué que deux ou trois¹⁰³ casques bleus ont certainement été abattus et que onze l'ont été en toute probabilité.

Aurait-il été possible de dégager les hommes détenus au camp, comme l'affirme Colette Braeckman? Il faut d'abord rappeler la situation très confuse dans le secteur Kigali, où se produisent de nombreux petits et grands incidents, qui limitent considérablement la liberté de mouvement des troupes de la MINUAR et la vue d'ensemble de leurs commandants. Il faut également relever que le récit que Braeckman fournit sur cet épisode est erroné sur des points importants. Ainsi, il n'est pas vrai que le bataillon "n'a rien perdu des événements"¹⁰⁴; le contraire est vrai, puisque le dernier contact date de 9.10 heures par le réseau motorola. Ensuite, elle signale la proximité d'unités belges qui auraient pu libérer leurs camarades par la force. Il est vrai que les 36 hommes du peloton B du groupe City (16e. compagnie) et le PC de la 16e. compagnie (15 hommes) sont en ville, mais pas "à quelques mètres de leurs camarades en danger"¹⁰⁵, mais séparés du camp Kigali par environ 1 kilomètre et plusieurs barrages.

¹⁰² Lettre du Colonel Bagosora, Goma 5 juin 1995.

¹⁰³ Ce chiffre est étonnant, puisque Dallaire lui-même en a déjà vu davantage plus d'une heure avant cette communication.

¹⁰⁴ C.BRAECKMAN, Rwanda..., op. cit., p. 184.

¹⁰⁵ Idem, ibid.

Les autres éléments du bataillon ne se trouvent pas "à proximité"¹⁰⁶, mais à des kilomètres de distance et très limités dans leurs mouvements. Rappelons également qu'on n'était pas en contact avec les dix¹⁰⁷ et que le bataillon ignorait leur situation exacte. Même si on avait su où se trouvaient les hommes, est-ce que la cinquantaine d'effectifs disponibles de la 16e. compagnie aurait pu prévaloir contre le camp Kigali. Cela paraît très peu probable, et il n'est pas étonnant que dans ces conditions, le Colonel Dewez donne ordre au peloton B de rester dans son cantonnement.

Cela dit, des questions restent posées. Dès 9.10 heures, le Lieutenant-Colonel Dewez sait par le message Motorola que ses hommes craignent "se faire lyncher"; moins d'un demi-heure plus tard, le Colonel Marchal sait qu'ils se trouvent au camp Kigali; un peu plus tard le Général Dallaire passe devant le camp, accompagné par un officier belge qui ne semble pas avoir informé Dewez ou Marchal. Du côté rwandais, Nubaha fuit le camp et informe les officiers à l'E.S.M., alors qu'on ne retrouve pas de trace d'autres officiers supérieurs présents comme les Majors Ntuyahaga et Kanyandekwe; lorsque Bagosora se rend au camp, il n'ose pas entrer, arguant qu'il entend des échanges de feu. En somme, tout le monde semble s'être caché. Que penser enfin du prétexte avancé pour expliquer ce qui est présenté comme un "accident", un "malentendu" (les militaires rwandais qui réagissent dans un élan de colère incontrôlée, pensant que les casques bleus emmenés au camp ont abattu l'avion présidentiel); n'est-ce pas un peu léger, surtout s'il était vrai que les militaires ont été excités par un adjudant-chef travaillant à la présidence de la République, dont on se demande bien ce qu'il faisait au camp Kigali.

¹⁰⁶ Idem, ibid.

¹⁰⁷ Il est techniquement impossible que "[l]e peloton qui se trouve non loin des lieux du supplice suit par radio, impuissant, toutes les séquences de la mise à mort de ses camarades" (Idem, p. 185).

VERS LE "GOUVERNEMENT INTERIMAIRE"

Le matin du 7 avril, on retrouve le Colonel Bagosora au Ministère de la Défense, où il a fixé rendez-vous à 7 heures au comité exécutif du M.R.N.D. On se rappelle que M. Booh-Booh a suggéré durant la nuit de demander au M.R.N.D. de présenter un candidat à la succession présidentielle. Mais le comité exécutif est très réticent. Il n'est pas prêt à désigner un candidat dans les circonstances confuses du moment, d'autant plus qu'il est évidemment impossible de réunir le congrès national, organe compétent en vertu des statuts pour prendre pareille décision. Bagosora est obligé d'abréger la rencontre, sans que celle-ci n'ait abouti à une solution, parce qu'il doit se rendre à la réunion prévue pour 9 heures à la résidence de l'Ambassadeur des Etats-Unis, que Booh-Booh a organisée.

Bagosora ne retrouve chez l'Ambassadeur Rawson que le Général Ndindiliyimana et le Lieutenant-Colonel Rwabalinda. Aucun autre chef de mission diplomatique n'est présent: les ambassadeurs n'ont pu se déplacer à cause de l'insécurité et des barrages qui empêchent tout mouvement. Ainsi par exemple, l'Ambassadeur de Belgique restera bloqué dans sa résidence jusqu'au matin du lundi 11 avril, après l'arrivée de paracommandos belges, envoyés dans le cadre de l'opération d'évacuation des ressortissants étrangers. On est frappé par le fait que les officiers et politiciens rwandais de la mouvance présidentielle semblent pouvoir se déplacer sans entrave, alors que les militaires de la MINUAR et les diplomates et autres étrangers sont très limités dans leur liberté de mouvement. Autre point curieux, qui se situe dans la suite de ce qu'on avait déjà observé durant la nuit: les Rwandais conviés chez l'Ambassadeur des Etats-Unis sont des Officiers supérieurs; une fois de plus, aucune tentative n'est faite pour associer les institutions constitutionnelles, en particulier le gouvernement, à la gestion de la crise. La rencontre a d'ailleurs lieu autour du moment que le Premier Ministre est

assassinée.

A 10 heures débute à l'Ecole Supérieure Militaire (ESM) la réunion des commandants d'unité, dont la tenue a été décidée lors de la réunion nocturne à l'état-major. La constitution du "comité de crise" est formalisée; d'après le Colonel Bagosora, c'est le Général Ndindiliyimana qui le présidera en tant qu'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé. Les participants sont également d'accord sur le principe que la politique incombe aux civils, et que les militaires s'occuperont uniquement des problèmes de sécurité. On s'accorde enfin sur la teneur d'un communiqué qui sera lancé dans l'après-midi, et sur lequel on reviendra [à un moment donné, Dallaire rejoint la réunion; timing, articulation avec passage au camp Kigali].

Les participants à la réunion prennent le déjeuner au mess de l'ESM avant de se séparer. Cependant, à partir de 14 heures les membres du "comité de crise" se réunissent à nouveau pour finaliser le communiqué dont il a été question. Le texte, finalement diffusé à la radio à partir de 17.20 heures sous la signature du Colonel Bagosora, est extraordinaire. En effet, il est demandé

"avec insistance aux responsables politiques de s'investir davantage dans l'accomplissement de leur devoir, spécialement en cette période de crise. C'est dans ce cadre que le Gouvernement en place est prié de s'acquitter de ses fonctions; de même les instances politiques concernées sont invitées à accélérer la mise en place des organes de transition prévus dans l'accord d'Arusha."

Cette mise en demeure est adressée au "gouvernement en place" à un moment où les rédacteurs du communiqué savent que le Premier Ministre et plusieurs ministres ont été assassinés par des militaires; en d'autres termes, il n'y a pas de gouvernement en place. D'ailleurs, on a vu également que le "comité de crise" n'a fait aucun effort pour entrer en contact avec les

autorités civiles¹⁰⁸. La référence à l'accord d'Arusha est particulièrement cynique, puisque les actions menées par l'armée ont précisément pour effet qu'il est devenu impossible de l'appliquer. On a vu en effet que les assassinats ont été menés dans une logique "constitutionnelle" qui devait aboutir à l'impasse. On est enfin frappé par le fait que le communiqué est signé par le Colonel Bagosora, alors que d'après ce dernier, c'est le Général Ndindiliyimana qui dirige le "comité de crise".

Autour de 15 heures, Bagosora, Ndindiliyimana et Dallaire se retrouvent au Ministère de la Défense. Le Général Dallaire a une conversation téléphonique avec Tito Ruteramera du F.P.R., qui est avec le bataillon F.P.R. au C.N.D. et qui annonce que ces hommes "vont sortir" si on n'arrête pas la vague de massacres perpétrés par la Garde présidentielle. Mais personne au Ministère de la Défense ne semble pouvoir ou vouloir faire quoi que ce soit. Lorsque le Général Ndindiliyimana reprend la conversation, il se dit impuissant et passe le combiné au Colonel Bagosora; celui-ci affirme n'être que directeur de cabinet, incompetent pour commander la Garde présidentielle; il renvoie Rutaremara à un Colonel¹⁰⁹. Cependant, après cet entretien Bagosora demande au Major Mpiranya, commandant de la Garde présidentielle, de "ramasser ses types", référence aux éléments du bataillon en train de semer la terreur [cf. d'après Marchal qui cite Dallaire: lorsque plus tard Dallaire contacte la GP pour obtenir un cessez-le-feu, la GP marque son accord, mais elle veut "continuer à exterminer les extrémistes de la CDR". Supposition: la GP pense que la CDR a descendu l'avion présidentiel] Le bataillon F.P.R. sort effectivement à 16.11 heures et engage des combats avec des éléments de la Garde présidentielle, dont le camp se trouve à proximité du parlement. Ce sera le début de combats qui vont permettre au

¹⁰⁸ Sauf les dirigeants du M.R.N.D., mais ceux-ci n'ont aucune fonction institutionnelle.

¹⁰⁹ Témoignages A. Ndindiliyimana et S. Sendashonga.

F.P.R. de contrôler de plus en plus de terrain à Kigali. La sortie initiale est surtout dirigée vers le quartier tout proche de Remera, où le camp de Gendarmerie tombe quasiment immédiatement; on a également vu que c'est la zone où le F.P.R. fait de nombreuses victimes civiles dès le début des hostilités.

Ce n'est qu'autour de 16.15 heures que le Colonel Gatsinzi arrive à Kigali. On se rappelle qu'il a été appelé dans le courant de la nuit par le Colonel Bagosora, qui lui a demandé d'être à Kigali à 6 heures du matin pour assumer sa fonction de Chef d'état-major ad interim. Gatsinzi s'est méfié instinctivement. Il sait très bien qu'il est mal vu des officiers et politiciens du Nord et il flaire le traquenard, d'autant plus que le Colonel Bagosora lui a refusé un hélicoptère pour le trajet et qu'il devra faire le déplacement par la route. Voulant voir plus clair dans la situation à Kigali et préférant voyager de jour, ce n'est que vers 14 heures que Gatsinzi quitte Butare. Il embarque dans son convoi notamment le Dr. Théodore Sindikubwabo, Président du Parlement qui assurera l'intérim de la Présidence de la République (voir infra), le Dr. Séraphin Bararengana, frère du Président Habyarimana et Alphonse Higaniro, beau-fils du médecin personnel du Chef de l'Etat. A l'arrivée à Kigali, le convoi est pris sous le feu par des éléments non-identifiés tout près du grand rond-point, mais personne n'est touché. Le Colonel Gatsinzi se rend immédiatement à l'état-major pour prendre connaissance de la situation opérationnelle, puisque les combats viennent de reprendre.

Le comité de crise se réunit autour de 19 heures à l'E.S.M. Parmi les présents on note Ndindiliyimana, Rusatira et Gatsinzi. Le Colonel Bagosora n'est pas du nombre. Il affirme qu'ayant appris la sortie du F.P.R., il se rend à Kimihurura pour évacuer sa famille vers le camp militaire de Kanombe, où il serait resté jusqu'au matin du vendredi 8 avril; dans le courant de la soirée du 7 avril, il serait allé présenter ses

condoléances à la famille Habyarimana et se recueillir devant les dépouilles mortelles des victimes de l'attentat. Le Général Dallaire assiste également à la réunion. On attend de lui qu'il établisse des contacts avec le F.P.R. afin de convenir d'un cessez-le-feu. Ce sera d'ailleurs une constante dans les préoccupations du haut-commandement de l'armée rwandaise, mais qui va se heurter à son impuissance de mettre fin aux massacres; or le F.P.R. refuse de négocier quoi que ce soit aussi longtemps que persiste la violence.

A la fin de la rencontre, le Général Dallaire insiste pour voir les corps des dix casques bleus belges. Le Colonel Murasampongo précise qu'ils se trouvent à la morgue, face au camp Kigali. Quelques officiers dont Ndindiliyimana et Dallaire s'y rendent et trouvent les corps pêle-mêle dans la cour intérieure. Même s'il est difficile de faire le décompte (il fait nuit et les corps sont entassés) d'après les Généraux Ndindiliyimana et Dallaire il s'agit certainement de onze et probablement de treize corps¹¹⁰. Ce n'est finalement qu'à 21.30 heures que Dallaire confirme à Marchal qu'il a vu les hommes et que le contingent belge est confronté à une réalité à laquelle il n'a pas voulu croire. Choqué par l'état dans lequel se trouvent les victimes, le Général Ndindiliyimana se rend au camp pour demander qu'on en prenne soin; devant la réticence des militaires, il est amené à payer de sa poche 10.000 FRw à l'un d'eux pour qu'il lave les corps et les mette dans des couvertures. C'est dans cet état qu'une patrouille envoyée pour les récupérer les trouvera le 8 avril autour de 15.30 heures¹¹¹.

Après la visite à la morgue, Dallaire qui est là sans escorte

¹¹⁰ On a évoqué plus haut cette énigme, qui n'est pas levée. Rappelons que l'observateur militaire au camp Kigali mentionne également onze victimes au Major Breadsley. On ne connaît pas l'identité du onzième corps, voire des trois corps supplémentaires.

¹¹¹ Journal de campagne du 2e. bataillon commando, qui ne mentionne que dix corps.

demande de pouvoir disposer de celle de Ndindiliyimana afin de pouvoir regagner son quartier général. Puisque son escorte ne revient pas de cette mission, Ndindiliyimana n'ose pas rentrer seul chez lui et préfère passer la nuit à l'hôtel des Diplomates à quelques pas de la morgue et du camp Kigali.

Le 8 avril, on retrouve le comité de crise à l'ESM à 8 heures. Rusatira et Ndindiliyimana demandent qu'on présente des excuses à la Belgique, qu'on mette en place les autorités civiles et que le statut du "comité" soit précisé. Débute alors un conflit entre le Colonel Bagosora et des officiers supérieurs d'active, en particulier Ndindiliyimana, Rusatira et Gatsinzi. Bagosora revendique la présidence du comité, ce que les autres refusent: ils estiment que le comité étant militaire, il faut un officier d'active pour le présider; en outre, en tant que directeur de cabinet, Bagosora est considéré par eux comme un "politicien". Irrité, Bagosora dira: "Je crée une organisation, et vous voulez m'en exclure", il quitte la réunion, et par la suite boudera le comité. Il part au Ministère de la Défense où une réunion doit avoir lieu avec les partis politiques appelés à participer au gouvernement. C'est mandaté par le comité de crise que Bagosora s'occupera des aspects politiques de la situation, mais dans l'entendement des autres officiers la solution s'inspirera des conseils donnés la veille par M. Booh-Booh.

Ce n'est pas ainsi que se dérouleront les choses et c'est ici que se situe le début de la rupture entre le sommet de l'armée et le gouvernement en cours de formation. En effet, on verra que les démarches politiques sont menées par le Colonel Bagosora, et que le comité de crise n'y est pas associé. Les officiers, du moins les deux chefs d'état-major et le Colonel Rusatira, constateront que le gouvernement qui prête serment le 9 avril n'est pas de nature à résoudre les problèmes et ils prendront leurs distances. Cela se manifeste de la façon la plus visible lorsque le 12 avril, jour où le "gouvernement intérimaire" quitte Kigali pour Gitarama, dix officiers

supérieurs publient un communiqué par lequel ils tentent de court-circuiter le gouvernement, en proposant une rencontre directe avec le commandement du F.P.R. "pour examiner ensemble comment pacifier le pays sans plus tarder, et contribuer à la mise en place des Institutions de Transition à base élargie"¹¹². Ce communiqué, diffusé sans que le gouvernement n'ait été consulté ou avisé, voulait le mettre devant le fait accompli.

Jusqu'au moment de la nomination du Colonel Augustin Bizimungu comme nouveau Chef d'état-major le 17 avril, les relations entre le haut-commandement de l'armée et le gouvernement intérimaire resteront tendues et les contacts très limités, voire inexistantes, même avec le Ministre de la Défense. Les pourparlers menés avec l'aide de Booh-Booh et Dallaire par l'armée avec le F.P.R. pour négocier un cessez-le-feu auront lieu sans l'accord et même contre le gré du gouvernement, mais ils n'aboutiront pas.

L'armée n'a donc pas été impliquée en tant que telle dans la formation du gouvernement. Lorsque le Colonel Bagosora quitte la réunion du comité de crise en claquant la porte, c'est au Ministère de la Défense qu'il entame les pourparlers qui vont aboutir à la formation du "gouvernement intérimaire". Alors que le communiqué diffusé la veille sous la signature de Bagosora évoquait les accords d'Arusha, c'est manifestement une logique opposée qui prévaut. En effet, les négociateurs sont des représentants des seules ailes "Power" des partis politiques. Sont présents lors d'une série de réunions qui vont avoir lieu durant la journée: Mathieu Ngirumpatse, Edouard Karemera et Joseph Nzirorera pour le M.R.N.D.,

¹¹²

Communiqué du Commandement des Forces Armées Rwandaises, Kigali, 12 avril 1994. Les signataires sont les Colonels Rusatira, Gatsinzi, Muberuka, Ntiwiragabo, Kanyamanza, Murasampongo et Hakizimana et les Lieutenant-Colonels Rwabalinda, Rwamanywa et Kanyendeke. Le Général Ndindiliyimana était à Gitarama au moment de la rédaction du texte, mais il fit savoir par téléphone qu'il était d'accord avec son contenu.

Froduald Karamira et Donat Murego pour le M.D.R., Hyacinthe Nsengiyumva Rafiki et François Ndungutse pour le P.S.D., Justin Mugenzi et Agnès Ntamabyaliro pour le P.L., et Jean-Marie Vianney Sibomana, Gaspard Ruhumuliza et Célestin Kabanda pour le P.D.C. Les ténors des ailes opposées des partis sont à ce moment soit morts, soit se cachent. Dans la même logique, aucun Tutsi n'est associé aux négociations, auxquelles le F.P.R. n'est évidemment pas convié. On est manifestement très loin d'Arusha.

Les pourparlers continuent jusque vers 17,30 heures. Pendant toute la journée, les membres du comité de crise restent réunis à l'E.S.M., tout en se rendant de temps en temps à l'état-major pour suivre les aspects opérationnels. Les contacts avec le Ministère de la Défense sont des plus réduits et se limitent à des coups de téléphone occasionnels tendant à obtenir des informations sur l'état d'avancement des pourparlers politiques. On verra que finalement ils seront mis devant le fait accompli.

Que le gouvernement ait été formé à l'Ambassade de France, comme certains commentateurs l'ont affirmé, est exagéré. En revanche, il est certain que l'Ambassadeur de France, Jean-Michel Marlaud, est constamment tenu au courant des progrès et qu'il est consulté. Les liens du Colonel Bagosora avec l'hexagone sont d'ailleurs très réels: il est le premier officier rwandais à avoir fréquenté l'Ecole de Guerre en France. Dans le courant de la matinée, Marlaud contacte son collègue belge, auquel il fournit une liste de ministres potentiels. L'Ambassadeur Swinnen, estimant que la tendance est trop "Power", réagit avec réserve et exprime le point de vue que pareil gouvernement paraît loin d'être idéal. Plus tard dans la journée, Marlaud annonce à Swinnen: "Je viens de présider mon premier conseil des ministres", à quoi ce dernier répond: "A ta place, je ne serais pas si fier". Mais Marlaud est plutôt satisfait et il semble bien qu'il ait donné son aval aux nouvelles institutions. En revanche, le représentant

spécial affirme n'avoir été à aucun moment associé aux démarches politiques, auxquelles il se dit d'ailleurs hostile. Jusqu'à son départ de Kigali le 12 mai, il ne rencontre aucun membre du gouvernement intérimaire¹¹³.

Le protocole signé par les cinq partis en vue de la mise en place du gouvernement est un document étonnant. C'est ainsi que le préambule évoque "la mort inopinée" du Premier Ministre et de certains membres du gouvernement, alors que ces personnes ont été froidement abattues par la Garde présidentielle. Le préambule tient également compte "du souhait exprimé par les représentants du parti PSD à cause de la situation particulière qui prévaut au niveau de la direction du parti"; cette formule opaque doit expliquer que le P.S.D. n'est représenté que par deux membres du bureau politique, ce que l'on comprend mieux si l'on sait que le Président et les deux Vice-Présidents du parti ont également été assassinés. Le protocole est étonnant également par l'air de "normalité" qu'il respire. Il est présenté comme la simple prolongation et l'amendement du protocole d'entente signé le 7 avril 1992 en vue de la formation du gouvernement Nsengiyaremye, protocole déjà amendé à deux reprises dans le courant de 1993. L'article 4 du protocole additionnel du 8 avril 1994 assigne, outre celles déjà prévues dans le protocole de 1992, les tâches suivantes au gouvernement:

- "- Assurer la gestion effective des affaires de l'Etat en mettant un accent particulier sur le rétablissement rapide de l'ordre et de la sécurité des personnes et des biens;
- Poursuivre les discussions avec le F.P.R. pour la mise en place des institutions de la transition à base élargie, dans un délai ne dépassant pas six semaines;
- S'attaquer énergiquement au problème de pénurie alimentaire en cherchant les voies et moyens de secourir les populations sinistrées de certaines préfectures et les déplacés de guerre".

¹¹³ Cependant, son attitude n'est pas exempte d'ambiguïté, puisqu'il dit ne pas s'être rendu aux cérémonies de prestation de serment des autorités "intérimaires" pour des raisons de sécurité.

En somme donc, "business as usual". C'est assez surréaliste lorsqu'on sait qu'au moment où ce protocole est finalisé, le génocide et les massacres politiques sont pleinement engagés, que le bataillon F.P.R. de Kigali est sorti depuis 24 heures et que le gros des forces du F.P.R. vient d'entamer son offensive dans le Nord.

Autour de 17.30 heures, à l'issue de la rencontre au Ministère de la Défense qui aura duré pratiquement toute la journée, le Colonel Bagosora accompagne le Dr. Théodore Sindikubwabo, Président du parlement, et les autres politiciens à l'ESM, où ils doivent rencontrer le comité de crise¹¹⁴. C'est donc à l'ESM que Sindikubwabo est proclamé Président de la République par intérim, en vertu d'une disposition (article 42) manifestement caduque de la constitution de 1991, qui prévoit qu'en cas de décès du Président de la République, l'intérim est assuré par le Président de l'Assemblée Nationale. Cependant, même si on l'avait voulu, il n'est pas possible d'appliquer la disposition pertinente de l'accord d'Arusha, puisque l'article 48 du protocole sur le partage du pouvoir prévoit qu'"[e]n cas de démission, de décès, d'incapacité ou d'empêchement définitifs du Président de la République, 1o. la vacance de poste est constatée par la Cour Suprême sur saisine du Gouvernement de transition à base élargie; 2o. l'intérim est assuré par le Président de l'Assemblée nationale de

¹¹⁴ Comme on l'a vu, Sindikubwabo est arrivé la veille à Kigali dans le convoi dont faisait également partie le Colonel Gatsinzi. C'est le Ministre des Transports et Communications André Ntagerura qui a demandé à Gatsinzi d'aviser Sindikubwabo qu'il est attendu à Kigali. Ceci est l'endroit pour attirer l'attention sur le rôle, sans doute effacé mais important que joue Ntagerura. Très proche du Président Habyarimana, il détient un record de longévité politique, puisqu'il a fait partie de tous les gouvernements depuis 1982. A un moment important de la crise, c'est lui que le Chef de l'Etat envoie le 4 mars 1994 comme envoyé spécial chez le secrétaire général Boutros-Ghali. Et maintenant, c'est à lui qu'on confie la tâche de faire jonction avec Sindikubwabo.

transition". Or aucun des trois organes appelés à intervenir dans cette procédure n'est en place: les blocages des mois précédents ont empêché l'installation de la Cour Suprême, du Gouvernement de transition à base élargie et de l'Assemblée nationale de transition. Même si le vide juridique auxquels se trouvent confrontés les négociateurs est incontestable, ils l'ont rempli de la façon la plus éloignée possible de l'esprit et de la lettre des accords d'Arusha.

Cette même logique de rejet préside à l'installation du "gouvernement intérimaire". La réunion à l'ESM s'accorde sur le nom de Jean Kambanda comme Premier Ministre et sur une liste de 19 ministres. Ces décisions sont ensuite officialisées par deux arrêtés présidentiels datés du 8 avril 1994, le premier portant nomination de Jean Kambanda comme Premier Ministre, le second, portant nomination des membres du gouvernement. A des degrés divers¹¹⁵, tous les ministres sont liés à la tendance "Power" de leurs partis respectifs. Par ailleurs, le 20 juillet 1993, le M.D.R. avait proposé d'inscrire le nom de Kambanda dans l'accord d'Arusha comme Premier Ministre du gouvernement de transition à base élargie; il avait à cette occasion été jugé "trop radical" et ce fut finalement Faustin Twagiramungu qui réussit à faire avaliser son autocandidature¹¹⁶. En rupture avec une politique de longue date, on remarquera enfin que le gouvernement ne compte aucun ministre tutsi. Cela n'est pas illogique, puisque c'est sous la responsabilité du gouver-

¹¹⁵ A des degrés divers en effet: certains ministres ne s'attendaient pas à cet honneur, et ceux-là ont été amenés à l'accepter la baïonnette dans le dos. Parmi les ministres nommés, deux étaient à l'étranger. Celui de la Défense, Augustin Bizimana, rentre effectivement pour occuper son poste, mais celui de l'Intérieur, Faustin Munyazesa, remerciera pour l'honneur et restera à l'étranger. De même, Enoch Ruhigira, confirmé comme directeur de cabinet à la présidence, quittera le pays quelques jours après sa nomination en guise de protestation contre les massacres.

¹¹⁶ Voir à ce sujet F. REYNTJENS, L'Afrique des grands lacs..., op. cit., p. 122-124.

nement Kambanda que le génocide contre les Tutsi est mis en exécution. Le gouvernement, présenté comme une coalition, n'en est en réalité qu'une en apparence, lorsqu'on le place dans le contexte du paysage politique tel qu'il se redessine depuis plusieurs mois. En effet, même si l'équipe comporte les mêmes parties que l'ancien, en réalité elle appartient intégralement à la "mouvance présidentielle": les ministres issus des "partis d'opposition" font partie des ailes de leurs partis respectifs qui s'étaient rapprochées du M.R.N.D. dans le cadre d'alliances sans cesse changeantes et qui avaient en commun leur rejet de plus en plus prononcé de l'accord d'Arusha et leur méfiance de plus en plus nette envers le F.P.R. et ceux disposés à cohabiter avec lui.

Le Président et le gouvernement intérimaires prêtent serment à l'hôtel des Diplomates dans la matinée du 9 avril. La cérémonie est brève et l'assistance limitée: les membres du nouvel exécutif, quelques députés, quelques dirigeants de partis, quelques officiers, aucun étranger. C'est à partir de ce moment que prend fin, du moins formellement, le rôle politique joué par le Colonel Bagosora. Quant au "comité de crise", il ne se réunira plus et on a vu que, de toute façon, son rôle a été des plus limités. Politiquement, il a subi les événements, alors qu'il aurait sans doute pu s'investir plus activement dans la promotion de solutions plus à mêmes de résoudre l'impasse. Plusieurs de ses membres vont par la suite tenter de promouvoir le dialogue avec le F.P.R.: on a vu qu'ils prennent leurs distances par rapport aux autorités intérimaires par le communiqué du 12 avril; certains d'entre eux publieront encore en juillet une "Déclaration de Kigeme" dont la teneur est similaire; d'autres (notamment Rusatira et Gatsinzi) rejoindront le Rwanda pour se faire intégrer dans la nouvelle armée.

Tôt ce même matin du 9 avril, à 3.45 heures, les premiers

éléments français ont atterri à Kigali¹¹⁷ pour entamer l'opération d'évacuation des ressortissants étrangers et de quelques rares Rwandais. Cette opération et plus généralement la façon dont le monde extérieur fermera la porte sur le peuple rwandais ne seront pas abordées dans le cadre de cette étude.

¹¹⁷ Un des premiers avions français amène un plein chargement de munitions à destination des F.A.R. (source MINUAR).

72 heures à Bujumbura. Un putsch en direct.

1. Les préparatifs

A Bujumbura, ville à rumeurs, cela fait longtemps que radio trottoir annonce l'imminence d'un coup d'Etat. C'est vrai qu'il y a déjà eu quelques alertes depuis le 1er juin 1993, date de l'élection du challenger Melchior Ndadaye comme président de la République au détriment de Pierre Buyoya. Immédiatement après le scrutin, des élèves, étudiants et fonctionnaires tutsi ont violemment exprimé leur mécontentement et leur inquiétude dans les rues de la capitale; une tentative de putsch durant la nuit du 16 au 17 juin n'a pas porté loin; une autre a eu lieu dans la nuit du 2 au 3 juillet. Cette dernière avait été importante, puisque plusieurs officiers supérieurs, dont le Lieutenant-Colonel Sylvestre Ningaba, directeur de cabinet du président Buyoya, étaient impliqués; toutefois on avait cru rassurant le fait que la tentative avait échoué et que, dans son ensemble, l'armée avait réagi de façon loyale.

Alors que les rumeurs de putsch sont persistantes, on s'y habitue et la chose n'est pas très prise au sérieux. C'est l'atmosphère qui règne lorsque le lundi 18 octobre, le président Ndadaye rentre du sommet de la Francophonie qui vient de se tenir à Maurice. Toute la ville parle de l'imminence d'un coup d'Etat, dont la possibilité fait l'objet de plusieurs réunions à l'état-major de l'armée. Dans le courant de la journée du mercredi 20 octobre, la nouvelle se précise. Vers 16 heures, pendant que se tient le conseil des ministres, le directeur de cabinet du président de la République, Frédéric Ndayegamiye, reçoit un coup de fil du major Isaïe Nibizi, commandant du 2ème. bataillon commando, unité chargée de la garde présidentielle. Il annonce que ses informateurs lui apprennent que des éléments du 1er. bataillon para se préparent pour effectuer un coup de force durant la nuit. Ndayegamiye prend la nouvelle très au sérieux: déjà à l'occasion de

la tentative du 2-3 juillet, le major Nibizi s'est avéré loyal et bien informé, et il a joué un rôle important dans l'échec de cette tentative là. Mais ce n'est pas l'avis de tout le monde. Lorsque Ndayegamiye appelle le chef d'état-major de l'armée, le lieutenant-colonel Jean Bikomagu, pour lui demander de prendre les mesures nécessaires, celui-ci dit être au courant, mais il estime qu'il ne s'agit que de la énième rumeur, et qu'elle ne doit pas être trop prise au sérieux. Réaction similaire de la part de Richard Ndikumwami, administrateur-général de la Documentataion et des Migrations (sûreté nationale): "On m'en a parlé, mais vous savez qu'on vit constamment dans cette psychose du coup d'Etat. Ce n'est sans doute qu'une rumeur..." Il promet cependant de reprendre contact à l'issue de la réunion qu'il est en train de présider. Ce nouveau contact n'aura pas lieu et Ndayegamiye ne reverra pas Ndikumwami vivant.

Aussitôt la réunion du conseil des ministres terminée autour de 20.30 heures, Ndayegamiye annonce la nouvelle au président Ndadaye, qu'il trouve en présence du ministre de la communication Jean-Marie Ngendahayo et du ministre de la défense le lieutenant-colonel Charles Ntakiye. C'est presque en plaisantant que le président répond à son directeur de cabinet que ces deux ministres viennent de lui apprendre la nouvelle. Le ministre Ntakiye est rassurant: on a pris toutes les précautions nécessaires pour faire échec à une tentative, s'il y en avait une. Ngendahayo suggère de déplacer le lieutenant-colonel Ningaba, en prison à Rumonge pour sa participation à la tentative du 2-3 juillet et soupçonné d'être également impliqué dans le complot en préparation. Ntakiye estime inutile cette mesure et propose uniquement de renforcer la garde de la prison de Rumonge. Il fait le point sur les autres mesures prises: les positions au palais présidentiel seront renforcées, le camp Muha qui abrite le 2ème. bataillon commando est mis en alerte maximum, les commandants du 1er. bataillon para et du 11ème. bataillon blindé -unités soupçonnées de préparer le coup- resteront de garde au camp, l'officier G3

(opérations), le lieutenant-colonel Twagiramungu, passera la nuit dans la salle opérations à l'état-major. Tout le monde rentre plus ou moins rassuré de cette rencontre. Vers 21.30 heures le président Ndadaye arrive au palais. Après avoir diné et se sentant fatigué, il se couche tôt, autour de 22.30 heures. Il parle à son épouse des rumeurs, mais ne paraît pas inquiet outre mesure.

Entretiens, le major Nibizi prend certaines mesures. Il rappelle d'abord vers 21 heures tous ses officiers au camp; à part le lieutenant Edouard Ntarataza, qu'on ne trouve pas chez lui, tous sont de garde au camp ou sur des positions de sécurité, notamment au palais présidentiel. Vers 23 heures, le capitaine Ildephonse Mushwabure, commandant de la garde présidentielle, va d'ailleurs rejoindre le palais, même s'il n'est pas de garde ce jour-là; il y rejoint le lieutenant Gabriël Bigabari qui y assure le commandement. Aussitôt, Mushwabure met la garde en position d'alerte. C'est autour de 23 heures également que le lieutenant-colonel Twagiramungu, le G3 dont on a vu qu'il assure la permanence à l'état-major, demande au major Nibizi de prendre une précaution très concrète: il doit s'assurer du contrôle des trois ponts sur la rivière Muha qui sépare le camp bataillon para du centre ville. Nibizi demande au commandant de l'escadron blindé du 2ème. bataillon, le lieutenant Rugigana, d'apprêter ses blindés et de mettre en alerte les équipages.

Juste après minuit, le commandant du 11ème. bataillon blindé, le lieutenant-colonel Pancrace Girukwikomba, informe tant l'état-major que le major Nibizi que "ses hommes se préparent pour sortir". Le capitaine Mushwabure est aussitôt averti par Nibizi, qui lui annonce des signes de mouvement des unités para et blindés et qui recommande de mettre la garde du palais en position de défense. Mushwabure tente d'appeler le président Ndadaye, mais son téléphone est occupé. Nibizi décide également de mettre en place le dispositif sur les ponts, mais le lieutenant Rugigana vient l'avertir que les équipages de

ses blindés sont moins qu'enthousiastes pour entamer leur mission. Nibizi est obligé de les convaincre en menaçant de les sanctionner; finalement des éléments de l'escadron blindé du 2ème. bataillon se mettent en marche pour occuper leurs positions, mais d'après Nibizi ils y vont "en traînant des pieds". On va retrouver cette atmosphère de complicité passive tout au long de la nuit.

2. Une nuit tragique

Il est autour de 0.30 heures. C'est à ce moment que l'alerte est donnée aux 1er. et 11ème. bataillons, basés dans un seul et même camp. Les comploteurs se préparent pour sortir; les militaires qui ne sont pas dans le coup sont réveillés par des coups de feu tirés en l'air. La position des officiers est quelque peu obscure. Apparamment les commandants des deux unités où débute l'insurrection sont neutralisés sous la menace des armes et séquestrés. En revanche, d'après certains témoins, le lieutenant-colonel Daniël Nengeri, commandant du camp Base, dont de nombreux hommes ont rejoint les insurgés, aurait lui-même autour de minuit autorisé l'ouverture de l'arsenal du camp, ce qui laisserait supposer sa complicité active.

Autour de 1.30 heures, des blindés AML du 11ème. bataillon et des camions remplis de parachutistes quittent le camp. Un blindé passe au camp Base tout proche, et il est immédiatement suivi par de nombreux militaires de cette unité manifestement au courant de ce qui se trame. De même quelques éléments du 2ème. bataillon commando, dont le camp se trouve également dans le voisinage immédiat, sont embarqués. En réalité, il y a une grande concentration d'installations militaires dans cette zone de Musaga, juste au sud de la rivière Muha. Au même moment, quelques officiers détenus à la prison de Mpimba (située dans le même quartier), soupçonnés d'être impliqués dans la tentative du 2-3 juillet, sont libérés; il s'agit notamment des majors Busokoza et Rumbete, que les mutins n'ont

aucun mal à extraire de la prison. Lorsque la colonne franchit le pont de la rivière Muha, les blindés du 2ème. bataillon qui y ont pris position, on l'a vu, à contrecœur ne leur opposent aucune résistance. Cette complicité, une réelle trahison, ouvre la voie vers le centre ville. D'autres camps rejoignent les putschistes. Des centaines de parachutistes, gendarmes, infantéristes et même quelques commandos, appuyés par une dizaine de blindés arrivent en ville, où ils occupent des points stratégiques et ouvrent la chasse à des responsables politiques. Ils prennent immédiatement position autour du palais présidentiel.

A l'intérieur de l'enceinte du palais, il n'y a que 38 militaires de la garde présidentielle, commandés par le capitaine Mushwabure et le lieutenant Bigabari. Ils sont appuyés par deux blindés BRDM, rejoint in extremis -on le verra- par un troisième, et ils disposent de quelques missiles Milan. C'est autour de 1.30 heures, à peu près lorsque les putschistes commencent à quitter le camp bataillon para, que le président Ndadaye est appelé par le ministre Ntakiye, qui lui apprend que des militaires sortent. Selon son témoignage, Ntakiye recommande au président de quitter le palais le plus tôt possible et de se cacher en un endroit sûr et près d'un téléphone. Ndadaye quitte aussitôt la résidence. Au moment de sortir il rencontre Mushwabure, venu à la résidence pour parler au président; on se souvient qu'ayant voulu le rejoindre par téléphone, cela sonnait occupé. D'après Mushwabure, il propose au président de le faire quitter immédiatement le palais dans sa jeep. Ndadaye refuse cette proposition, affirmant que Ntakiye lui a conseillé de se mettre à l'abri dans un blindé. Sur ce point crucial, les témoignages de Ntakiye et de Mushwabure sont donc contradictoires. Quoi qu'il en soit, le président ne quitte pas le palais et s'installe dans un des blindés BRDM; il met un treillis militaire, lui fourni par Mushwabure.

C'est le début d'une longue et bizarre attente. Bizarre sur-

tout: on a vu que Ndadaye a quitté la résidence vers 1.30 heures; il s'installe immédiatement dans le blindé après avoir mis une tenue militaire; entre ce moment et environ 6 heures, il n'aura plus aucun contact, notamment avec son épouse, restée à l'intérieur avec leurs trois enfants. Qu'a fait le président pendant quatre heures et demie? Pourquoi n'a-t-il pas tenté d'entrer en contact ni avec sa famille, ni avec des responsables civils et militaires? Etait-il libre de ses mouvements? Son seul contact avec l'extérieur est le capitaine Mushwabure, avec qui il a eu trois brèves conversations durant la nuit. D'après les trois membres de l'équipage du blindé, on n'a pas utilisé la radio du véhicule; en revanche, Ndadaye avait son télécel, mais il ne l'a pas utilisé: les relevés télécel renseignent deux appels entrants (à 1.42 heures une conversation d'à peine 27 secondes avec son directeur de cabinet; à 3.13 heures une conversation de 59 secondes avec un abonné Onatel non identifié), mais aucun appel sortant. Cette longue situation d'isolement et d'apparante passivité laisse perplexe: Ndadaye était-il prisonnier dès son introduction dans le blindé?

Il est vrai que vers 1.45 heures l'attaque du palais a commencé et que la garde est confrontée à un sérieux problème de sécurité. Cependant, de ce point de vue on se trouve également face à une situation curieuse. La seule confrontation militaire a lieu tout à fait au début de l'encerclement du palais, lorsque quelques parachutistes tentent de pénétrer dans l'enceinte dans le sillage d'un blindé, commandé par le lieutenant Rugigana et envoyé en renfort par le major Nibizi. La garde du palais ouvre le feu sur les assaillants, qui rebroussent chemin; deux parachutistes sont blessés à cette occasion: ce seront les seules victimes militaires du putsch. D'autres blindés du 2ème. bataillon n'arriveront pas au palais et il semble bien qu'ils n'aient pas vraiment essayé; ainsi un blindé commandé par le lieutenant Manegure restera stationné pendant au moins deux heures à deux cents mètres à peine du palais, sans tenter quoi que ce soit.

Sur le terrain, les opérations des insurgés sont dirigées par le lieutenant Jean-Paul Kamana du 11ème. bataillon blindé. Parmi ceux activement impliqués, on remarque de nombreux militaires qui ont fait partie de la sécurité de l'ancien président Pierre Buyoya. Mutés en juillet-août 1993 après la défaite électorale de leur patron, certains ont pu sous des prétextes divers éviter de rejoindre leurs nouvelles unités, alors que d'autres se sont arrangés (pour cause de "congé" ou "pour soins médicaux") pour être à Bujumbura au moment du putsch.

Alors que le palais est encerclé pendant plus de quatre heures, on est frappé par l'absence totale de réels combats. Les putschistes ne font plus aucune tentative pour pénétrer à l'intérieur de l'enceinte. Or leur supériorité numérique est considérable (des centaines d'hommes et plusieurs blindés) et la superficie du domaine le rend difficile à tenir: quelques dizaines d'hommes à peine pour empêcher l'infiltration de nuit d'un parc grand d'environ deux hectares; en outre, la garde du palais est en position défavorable, puisque le mur d'enceinte l'empêche d'observer l'adversaire. De part et d'autre, on fait beaucoup de bruit, mais peu de casse: à part deux trous dans le mur du palais et des dégâts à la résidence (la toiture et des vitres sont cassées), peu de traces font penser à des combats. A peine huit obus sont tirés par les blindés assaillants; quant à eux, les BRDM ont tiré des rafales de mitrailleuse au-dessus du mur et un seul Milan a été utilisé. En somme, il n'y a pas eu de véritables combats, et les militaires de part et d'autre ont manifestement raisonné dans une logique qui voulait éviter de "se rentrer dedans". On a observé le même phénomène au pont de la Muha et on le retrouvera plus tard dans la matinée au camp Muha.

Tandis qu'on se regarde comme des chiens de faïence autour du palais, la ville est investie par les mutins, qui ont des objectifs très précis. Ils déclenchent d'abord une véritable chasse à l'homme. C'est comme s'ils procèdent avec la

constitution en main; les personnalités visées constituent le sommet de l'Etat et du FRODEBU. Vers 2.30 heures, des militaires avec des blindés et des camions arrivent à la résidence du président de l'Assemblée nationale, Pontien Karibwami. Sans que la garde du 2ème. bataillon, qui assure sa sécurité, n'offre la moindre résistance, ils entrent par effraction dans la maison et enlèvent Karibwami sous les yeux de son épouse et de ses enfants. Il sera assassiné quelques heures plus tard au camp bataillon para. Entre 3 heures et 3.30 heures, le ministre de l'Intérieur Juvénal Ndayikeza appelle le major Nibizi pour demander de lui envoyer une protection; il n'a pas confiance dans les policiers qui assurent habituellement sa garde. Nibizi envoie tout de suite un peloton sous les ordres du capitaine Cishahayo. C'est presque au même moment qu'un blindé et deux camions remplis de parachutistes arrivent à la résidence de Ndayikeza. Une fois de plus, c'est sans combats que les putschistes s'emparent de la personne du ministre de l'Intérieur. Autour de 4 heures, c'est le tour de Gilles Bimazubute, vice-président de l'Assemblée, enlevé chez lui dans des circonstances analogues. Richard Ndikumwami, administrateur-général de la sûreté est enlevé de la même façon à Ngagara sans que les policiers qui le gardent n'opposent la moindre résistance. Cependant, dans quelques cas les putschistes loupent le coche, non sans conséquences dramatiques. Ne trouvant pas le ministre des Affaires étrangères Sylvestre Ntibantunganya chez lui, ils abattent froidement son épouse et une amie de celle-ci. D'autres ministres prennent le maquis en se cachant chez des amis, de préférence des étrangers. Les ministres Léonard Nyangoma et Jean-Marie Ngendahayo échappent de justesse à l'arrestation. Lorsque de leur cachette Ngendahayo appelle le ministre Ntakije vers 7 heures pour demander une protection, ce dernier (lui-même planqué dans les bureaux d'un expatrié) conseille d'appeler Nibizi; au numéro de télécél de celui-ci, c'est le chef d'état-major, le lieutenant-colonel Jean Bikomagu, qui répond et qui note l'adresse de sa cachette avec la promesse d'envoyer une patrouille. Une heure plus tard, ce n'est pas

une patrouille qui arrive, mais un groupe de putschistes venus pour arrêter les deux ministres, qui ont la chance d'être partis se planquer ailleurs vingt minutes plus tôt. D'après le ministre Ngendahayo, le chef d'état-major était le seul à connaître l'endroit de leur cachette... Dans le courant de la nuit, d'autres personnalités sont arrêtées et emmenées au camp bataillon para, où tout converge, comme on va le voir.

A part les coups de filet coordonnés, les insurgés s'assurent du contrôle de la ville. Les axes principaux sont occupés et des bâtiments officiels, dont la radio et la télévision, investis. Ce n'est pas sans peine que le téléphone est coupé un peu après 5 heures (les numéros commençant par 23 et le télécél ne seront supprimés que dans l'après-midi). A aucun moment lors de leurs opérations, les putschistes ne rencontrent la moindre résistance, alors que Bujumbura ne manque pas d'unités qui auraient pu s'opposer à la tentative (la ville compte douze installations militaires). Au contraire, on verra qu'en général les unités de la ville, des alentours et de la province rejoignent la tentative, même si plusieurs officiers supérieurs y étaient en réalité opposés.

Retournons au palais présidentiel, qu'on a laissé en pleine "drôle de guerre". Le capitaine Mushwabure a pu rester en contact tant avec le commandant de son bataillon, le major Nibizi, qu'avec le ministre Ntakiye. Vers 4 heures, ceux-ci demandent de tenir ferme jusqu'à l'aube, lorsque des hélicoptères viendront le dégager et évacuer la famille présidentielle. Mushwabure confirme que cela ne pose pas de problème, mais son optimisme n'est pas partagé par d'autres, y compris son second, le lieutenant Bigabari. Par la suite, les contacts deviendront impossibles, puisque le téléphone sera coupé un peu plus tard; la motorola de Mushwabure est déchargée vers le même moment et les communications directes avec le camp Muha par les radios des blindés s'avèrent impossibles. A partir d'environ 5 heures, le palais est donc coupé du reste du monde, ce qui ajoute au caractère surréaliste de la situation:

l'enceinte du palais est encerclée, à l'intérieur il y a quelques dizaines d'hommes, le président (vêtu d'un uniforme militaire) se trouve dans un blindé, sa famille est à l'intérieur de la résidence... Toute cette scène se déroule de façon déconnectée par rapport au reste du monde, comme en vase clos: pas de contacts avec l'extérieur, pas de véritables combats, pas de renforts, pas d'initiative pour dégager le palais. Tout le monde semble attendre, sans rien faire.

Un peu avant 6 heures, lorsqu'il commence à faire jour, quelques tirs touchent la résidence, qui subit des dégâts; un des enfants du président est légèrement blessé. C'est autour du même moment que le blindé du 2ème. bataillon commandé par le lieutenant Managure se présente à l'entrée du palais. On a vu que ce véhicule était resté stationné tout près durant la nuit. Lorsqu'il a voulu changer de position de stationnement, ce blindé a été bloqué par des éléments putschistes, commandés par le lieutenant Kamana, qui exige qu'il se rende au palais pour porter un message à Mushwabure. Menacé, Managure accepte. Arrivé à l'entrée, le blindé est interdit d'accès, mais Managure quitte le véhicule et entre sans armes dans l'enceinte. Il annonce à Mushwabure qu'il est l'otage des putschistes et qu'il apporte un message de la part de Kamana: "Si vous ne quittez pas l'enceinte, on va détruire le palais par bombardement. Il va de soi que les blindés quittant l'enceinte seront fouillés". C'est alors que Mushwabure décide qu'il faut évacuer le président et sa famille. Lorsqu'il annonce sa décision au lieutenant Rugigana, celui-ci est consterné d'apprendre que le président est toujours là; il le croyait évacué depuis le début de la nuit.

Alors débute une saga qui se soldera par le drame. Des soldats vont d'abord chercher l'épouse du président, leurs enfants et deux domestiques; ils sont installés dans un premier blindé qui ne démarre pas. Transférés dans un deuxième blindé, ils rejoignent celui où se trouve le président depuis 1.30 heures. On fait d'abord une tentative de faire passer les occupants

au-dessus du mur mitoyen avec le terrain de l'hôtel Source du Nil, mais cette idée est abandonnée vu la présence de militaires putschistes tout autour de l'enceinte. C'est alors que Mushwabure décide qu'il faut faire quitter la famille présidentielle en blindé. Lorsqu'il donne ordre au lieutenant Rugigana de prendre le commandement du blindé chargé de l'évacuation, celui-ci est très pessimiste quant aux chances de l'opération; il dit au président: "On tentera la sortie, mais nous allons mourir ensemble". Le président souscrit toutefois au projet d'évacuation et propose qu'on l'emmène à Jabe ou au quartier 7 à Ngagara, mais le capitaine Mushwabure s'oppose à ces destinations et ordonne à Rugigana de se rendre au camp Muha. Le président insiste pour que tous voyagent dans un seul blindé, par peur que l'autre ne soit pris en otage. C'est donc très serré qu'on voyage: à part le lieutenant Rugigana et les trois membres de l'équipage (chauffeur, tireur et pourvoyeur), s'y entassent le président, son épouse Laurence, les trois enfants et deux domestiques. Vers 6.30 heures, le blindé quitte l'enceinte du palais par la porte sud.

Avant de le suivre, il faut faire un saut en arrière parce que beaucoup s'est passé depuis le début de l'insurrection. On a laissé la ville investie par les putschistes, qui ont déclenché leur chasse à l'homme. Regardons maintenant le parcours de deux acteurs importants. Vers 3 heures, le député et ancien ministre de l'Intérieur François Ngeze est réveillé par des bruits provenant d'une parcelle en bas de la sienne; en fait cela vient de la résidence du président de l'Assemblée nationale que les putschistes sont en train d'investir. Ngeze enfle sa tenue de sport, pantalon "training" et maillot, pour aller voir ce qui se passe dans la rue. C'est à ce moment que des militaires frappent à la porte et exigent qu'il les suive. D'après Ngeze, c'est menacé de mort qu'il accepte de les accompagner, tout en insistant de conduire sa propre VW Jetta. Gardé par trois militaires, il suit le convoi, qui finalement l'emmène au camp bataillon para, où il arrive autour de 4 heures. Il y est introduit dans un pièce, mais il ne semble

pas gardé de très près. Une demi-heure plus tard, il est rejoint pendant quelques instants par le lieutenant-colonel Bikomagu, dont on suivra bientôt le parcours. Lorsque ce dernier repart un peu plus tard, Ngeze le suit et demande de pouvoir l'accompagner, ce que Bikomagu refuse. En somme, c'est lui qui empêche Ngeze de quitter le camp et non les militaires qui l'y ont emmené et qui semblent se désintéresser de lui. On retrouvera Ngeze au camp quelques heures plus tard.

Le chef d'état-major Bikomagu, quant à lui, a pris dans le courant de la soirée de mercredi les quelques mesures qu'on a déjà évoquées: consignation dans leur camp des commandants des 1er. et 11ème. bataillons, alerte du 2ème. bataillon, ordre donné à l'officier G3 de rester de garde en salle opérations... On a également vu que Bikomagu ne prend pas très au sérieux la "rumeur" de putsch et qu'il estime qu'en tout état de cause, les précautions prises sont suffisantes. Vers 1 heure, le G3 informe Bikomagu de la sortie des insurgés. S'étant rendu à l'état-major, il apprend que les mutins ont pu franchir la rivière Muha et qu'ils sont en route pour le palais. Vers 3 heures, un groupe de militaires vient arrêter Bikomagu à l'état-major. Débute alors une épopée assez bizarre. Bikomagu refuse de monter dans un camion et suit les mutins dans son véhicule de service. Arrivé au camp para, il reste libre de ses mouvements: on a vu qu'il y rencontre Ngeze, qu'il refuse de faire sortir du camp; il parle au commandant du 1er. bataillon, ainsi qu'à un groupe de mutins, qu'il tente de convaincre d'abandonner la tentative. N'osant pas retourner à l'état-major, il se rend au camp Muha, où le major Nibizi l'informe de ce que le palais tient. Bikomagu fait alors appeler des officiers des 1er. et 11ème. bataillons; ceux-ci ne sont manifestement pas aux arrêts, puisqu'ils rejoignent Bikomagu, qui leur demande de raisonner leurs hommes. Vers 6 heures, il est rejoint au camp Muha par le lieutenant-colonel Lazare Gakoryo, secrétaire d'Etat à sécurité du territoire.

3. L'assassinat du président

On a assisté au départ du blindé évacuant la famille présidentielle. Lorsqu'il quitte l'enceinte, il rencontre très peu de résistance. Sur la place de l'Indépendance, il tourne à gauche et s'engage dans la rue du stade, où il se fait brièvement arrêter devant l'hôtel Source du Nil par le lieutenant Kamana. Après une brève palabre, le lieutenant Rugigana décide de foncer. Personne ne tente de poursuivre le blindé, et il est manifeste que tout le monde savait qu'il se dirigerait vers le camp Muha. Rugigana suit un itinéraire sinueux pour éviter d'éventuels barrages: à la fin de l'avenue du stade, il passe à droite dans le boulevard du port, ensuite à droite sur la chaussée du peuple murundi; devant le Novotel, tout près de son point de départ, il vire à gauche et emprunte le boulevard de l'Uprona, où il passe devant l'ambassade de France: celle-ci n'est pas gardée et le blindé aurait sans doute pu simplement y entrer et mettre la famille présidentielle en sécurité. Mais le blindé ne s'arrête pas et poursuit son chemin. Derrière la présidence, il tourne à droite pour s'engager dans le boulevard de l'indépendance; il croise la chaussée Prince Louis Rwagasore et emprunte l'avenue UJRB; après un crochet au boulevard du 28 novembre, il prend la chaussée de Gitega, traverse la rivière Muha et arrive au camp Muha un peu après 7 heures. Voyant le camp encerclé, Rugigana ordonne au chauffeur de foncer à travers la barrière. Arrivé à l'intérieur du camp, seul Rugigana quitte le blindé, qu'il referme et qu'il ordonne de garder. Il se rend au bureau du major Nibizi, où à son grand étonnement il trouve également les lieutenant-colonels Bikomagu et Gakoryo. A leur demande, le président quitte à son tour le blindé et rejoint le bureau de Nibizi, où on discute des voies de sortie: les possibilités d'évacuation par hélicoptère, déjà envisagée lorsque Ndadaye était encore au palais, et par convoi de blindés sont évoquées.

C'est au moment où on s'apprête à faire sortir du blindé

l'épouse et les enfants du président que les insurgés entourant le camp deviennent de plus en plus menaçants et que le président est réintroduit dans le blindé. Le major Nibizi constate que ses hommes abandonnent leurs positions; lorsqu'il tente de les convaincre de défendre le camp, ils lui disent qu'ils ne veulent pas mourir "pour un seul homme", qu'il "faut livrer le président" et que "les mutins ne lui feront rien". Etant donné le refus des commandos de se battre, le camp est devenu indéfendable. Bikomagu tente alors de négocier une solution. Après deux contacts avec des militaires à l'extérieur du camp, il annonce à Nibizi qu'"on doit livrer le président", qu'"ils ne lui feront rien" et que "sa famille peut partir"; il faut donc laisser entrer les assaillants.

C'est autour de 8.30 heures que, selon l'expression de Laurence Ndadaye, les "militaires enrâgés" font irruption au camp. Des dizaines de parachutistes prennent l'assaut du blindé, sans que les commandos du 2ème. bataillon ne leur opposent la moindre résistance. Les assaillants entourent le blindé, tapent sur la carrosserie, exigent qu'on ouvre le véhicule. Quelqu'un apporte une clef, après quoi les occupants commencent à quitter le blindé. Lorsque Ndadaye sort en cinquième, les insurgés se mettent à hurler, à siffler, à insulter.

Ndadaye: "Attendez que je vous parle".

Brouhaha de la part des mutins.

Bikomagu: "Laissez le parler".

Ndadaye: "On peut discuter. Dites ce que vous voulez et on trouvera une solution. Mais ne versez pas le sang: pensez à votre pays et à vos familles".

Les mutins: "On s'en fout", "Qu'il meure, le chien".

Bikomagu: "Voici l'homme que vous cherchiez. Gardez-le. Moi, je prends la famille".

Sur ce, Ndadaye est emmené au camp para dans une jeep, alors que Bikomagu fait évacuer la famille du président vers l'ambassade de France. Ndadaye arrive au camp para vers 9 heures; Bikomagu, Nibizi et Gakoryo suivent le cortège. Lorsqu'ils

arrivent au camp, Ndadaye est quelque peu brutalisé, et ensuite introduit dans un bureau autour duquel se bousculent quelques dizaines de militaires. Le lieutenant Kamana, qui continue manifestement de commander les insurgés, oblige Bikomagu, Gakoryo et Nibizi de quitter le camp; ils sont escortés au mess des officiers, qui se trouve à moins de dix minutes de distance.

Kamana s'adresse alors aux militaires provenant de diverses unités, rassemblés sur le terrain de basket-ball, qui se trouve juste derrière le local où Ndadaye est gardé. Il dit en substance: "Nous venons de remporter une première victoire. Je vais maintenant faire libérer Ningaba, qui deviendra chef d'état-major ou ministre de la Défense. Le président Ndadaye suivra la voie de Pontien Karibwami (tué, on l'a vu, vers 5 heures du matin) et il sera remplacé par François Ngeze; en effet, pour éviter des problèmes ethniques, il faut que le président soit Hutu". Kamana donne ensuite des ordres: il envoie un convoi à Rumonge pour libérer Ningaba, et il fait déployer des troupes pour la garde des bâtiments officiels, les banques et d'autres endroits stratégiques.

Immédiatement après cette rencontre, entre 9.30 et 10 heures, le président Ndadaye est assassiné par quelques-uns des militaires présents. Maintenu par l'un d'eux à l'aide d'une corde, les autres lui assènent quatorze coups de baïonnette. Le rapport d'autopsie constatera que "sept de ces coups ont pénétré dans le thorax et provoqué une hémorragie intrapleurale bilatérale, avec pneumothorax (...) Le décès est dû à l'hémo-pneumothorax bilatéral. Il a dû intervenir assez rapidement". Le corps du président reste dans le bureau jusque dans la soirée, lorsqu'il est enterré à côté de celui de Karibwami près de la clôture du camp.

4. Tentative de structuration du putsch

Depuis 7 à 8 heures du matin, les officiers présents à Bujumbura se rendent pour la plupart au mess des officiers. Ils n'y sont pas conduits, mais y vont "aux nouvelles", ce qui paraît être une sorte de routine en cas de problèmes (le Burundi n'en est pas à son premier coup...). Même si certains officiers y sont emmenés et si des militaires putschistes se trouvent dans les alentours, les officiers gardent une relative liberté de mouvement. D'aucuns entrent et sortent sans être inquiétés.

Autour de 10.30 heures, une centaine d'officiers est là, en train de commenter les événements. C'est alors qu'arrive un émissaire du lieutenant Kamana; il est porteur d'une liste d'officiers attendus au camp para. Figurent sur cette liste: les lieutenant-colonels Simbanduku, Ningaba et Nzosaba, les majors Ndayisaba, Nibizi, Bugegene, Ndacasaba, Niyoyunguruza, Rumbete et Busokoza, et les lieutenants Ntarataza, Kamana et Ngomirakiza. Cette liste, écrite à la main sur un bout de carton vert, est hétéroclite: le rôle de Kamana dans le putsch est manifeste; trois autres officiers (Ningaba, Rumbete et Busokoza) sont en prison comme présumés complices de la tentative du 2-3 juillet; Ntarataza (2ème. bataillon commando) est soupçonné par son propre commandant d'unité d'avoir participé aux préparatifs (on a vu que c'est le seul officier de cette unité qui n'a pas rejoint le camp la veille); cependant, d'autres officiers, notamment le major Nibizi, ne sont manifestement pas impliqués dans la tentative.

Les officiers figurant sur la liste et présents au mess sont conduits au camp para dans un minibus d'ONATEL, sauf le lieutenant-colonel Simbanduku, qui utilise son propre véhicule. Arrivés au camp vers 11 heures, ils sont introduits dans un local à quelques mètres du bureau où se trouve le corps du président Ndadaye. Ils y sont rejoints par le lieutenant Kamana, qui leur dit en substance: "Les militaires ont confiance en vous et vous devez donc prendre les choses en main.

Ils réclament François Ngeze comme président; il faut le convaincre d'assumer cette responsabilité". Sur ce, Kamana introduit Ngeze, auquel Pascal Simbanduku, qui en tant qu'officier le plus ancien assume le rôle de porte-parole, tient le discours indiqué par Kamana. Sans trop se faire prier, Ngeze accepte les responsabilités lui confiées et demande aux officiers de l'aider dans cette tâche. Alors qu'il est question de succession à la tête de l'Etat, ni Ngeze ni les officiers ne soulèvent la question évidente, qui est celle du sort du président Ndadaye. Pendant l'échange entre Ngeze et les officiers, Kamana quitte le local; lorsqu'il revient quelques minutes plus tard, il annonce, l'air consterné, que Ndadaye vient d'être tué. Or on sait que l'assassinat a eu lieu il y a au moins une heure et que Kamana en était parfaitement au courant, puisqu'il l'a lui-même ordonné, ou au moins autorisé. Lorsque la nouvelle tombe, elle cause un certain émoi, qui cède rapidement la place au sentiment que "la vie continue" et qu'il faut reprendre les choses en main. A l'issue de la rencontre, qui a duré moins d'une demi-heure, Ngeze s'adresse aux militaires présents dans le camp. Il les remercie pour leur confiance et leur demande de l'aider dans sa tâche et d'obéir à leurs officiers.

Puisque Ngeze doit rejoindre les officiers au mess où il sera présenté comme nouveau président, le major Nibizi propose qu'il aille d'abord se changer; il est en effet toujours habillé en tenue de sport, qu'il portait lorsque les militaires sont venus le chercher chez lui. Mais Ngeze, appuyé par le major Ndayisaba, décline et insiste au contraire pour rencontrer les officiers dans sa tenue peu "présidentielle"; il invoquera par la suite la façon dont il était vêtu pour démontrer son état d'impréparation en vue du putsch.

Lorsque Ngeze se rend au mess des officiers, une nouvelle phase du putsch est entamée, celle de la reprise en main par la hiérarchie militaire. Devant la centaine d'officiers, il tient un discours semblable à celui qu'il a adressé aux mili-

taires du camp para, insistant sur le fait qu'il n'a accepté la mission lui confiée que sous la condition que les militaires acceptent le commandement de leurs officiers; il leur demande par conséquent de reprendre en mains leurs subalternes. Par la suite, ni les officiers réunis au mess, ni ceux figurant sur la liste des treize apportée par l'émissaire de Kamana, ne jouent plus un rôle en tant que tels. La gestion de la situation se déplace à l'état-major, où Ngeze se rend après avoir finalement mis costume et cravate. Il se déplace dans une Mercedes de la flotte du protocole présidentiel et le major Ndayisaba, assisté par le lieutenant Kamana, est chargé de sa sécurité sur ordre du lieutenant-colonel Simbanduku. Celui-ci joue un rôle important. On a vu qu'en tant qu'officier le plus ancien il est le porte-parole des officiers appelés au camp bataillon para; il est l'oncle de Kamana, sur lequel il a dès lors un certain ascendant; et sous le président Buyoya, il était conseiller chargé des questions de sécurité (or on a vu que de nombreux militaires de la sécurité de Buyoya sont activement impliqués dans le putsch).

C'est autour de 13 heures que se constitue à l'état-major un "comité de gestion de la crise", dont font partie François Ngeze et les lieutenant-colonels Bikomagu, Simbanduku et Daradangwa; autour de 14 heures, ils sont rejoints par le lieutenant-colonel Ningaba, qui rentre de Rumonge, où un convoi dirigé par le sergent-major Nahimana est allé le libérer de la prison. C'est à ce moment que Kamana s'éclipse en faveur de Ningaba, qu'il considère manifestement comme son patron. Mais la position de Ningaba est peu confortable dès le départ. Il exige un véhicule et un bureau, et il tente de s'imposer au "comité de crise", mais il est mal vu par ses autres membres, qui ne désirent manifestement pas être associés à lui à cause de son implication dans la tentative du 2-3 juillet. Ningaba tentera par la suite de contrecarrer certaines décisions du "comité", par rapport auquel il sera progressivement marginalisé avant de s'éclipser.

A partir de 14 heures, le "comité" organise de nombreuses réunions. Au lieu de tenter d'entrer en contact avec les autorités légales, Ngeze appelle d'abord quelques "amis politiques" en consultation: L. Bararunyeretse, A. Kadege, J.B. Manwangari et C. Mukasi, membres du bureau exécutif de l'UPRONA. Alors que les participants à cette rencontre affirment qu'il y était uniquement question de la façon de gérer la crise et qu'il y avait consensus sur la nécessité de rétablir la légalité constitutionnelle, rien de concret n'est proposé pour remettre le pouvoir aux autorités légitimes. C'est bien le contraire qui se passe, et la réunion se situe dans la logique du putsch. Ainsi, on rédige un communiqué manifestement "putschiste", qui sera diffusé le soir et sur lequel on reviendra.

Par la suite, le "comité" prend des mesures manifestement illégales perpétuant le putsch. Dans le courant de l'après-midi, Ngeze procède à des nominations par "notes de service", qui sont en réalité des décrets présidentiels. Le lieutenant-colonel Bikomagu est nommé chef d'état-major des armées (à première vue, cela paraît paradoxal, puisque Bikomagu est déjà chef d'état-major de l'armée; cependant, à y regarder de plus près, cette décision comporte une symbolique politique considérable, puisqu'elle implique la réunification de l'armée et de la gendarmerie, scindées par le régime Ndadaye; on ne connaît pas la réaction du lieutenant-colonel Epitacé Bayaganakandi, chef d'état-major de la gendarmerie, dont l'avis n'a manifestement pas été demandé); le lieutenant-colonel Baribwigure est nommé administrateur-général de la sûreté, fonction dont il démissionnera le lendemain pour être remplacé par le lieutenant-colonel Niyonkuru, qui avait déjà occupé cette fonction sous le régime Buyoya; le lieutenant-colonel Gérard Cishahayo devient directeur-général de la Police des airs, des frontières et des étrangers (PAFE). En outre, les gouverneurs de province sont remplacés par les commandants de district militaire coïncidant avec leur juridiction.

De nombreuses autres réunions ont lieu à l'état-major, à un point tel que Bikomagu a du mal à se souvenir de leur séquence, "tellement il y en a eu". En fin d'après-midi, autour de 16 heures, le "comité" rencontre des représentants des partis d'opposition. Contrairement aux quatre membres du bureau exécutif de son parti qui ont rencontré le "comité" en début d'après-midi, le président de l'UPRONA, Nicolas Mayugi, adopte une position ferme: il insiste sur la nécessité de rétablir la légalité constitutionnelle; d'autres participants à la réunion interviennent dans le même sens.

Alors que la classe politique semble ainsi rejeter le coup de force, cela n'empêche qu'à partir de 21 heures la radio nationale diffuse à plusieurs reprises un "communiqué du conseil national de salut public", qui ne fait pas état d'un quelconque retour à la légalité. Au contraire, il y est annoncé que toute l'armée soutient le putsch. En outre, contrairement à la réalité, le conseil national de salut public est présenté comme représentant, à part les partis politiques, les ligues des droits de l'homme et les églises. Or, ni les ligues ni les églises n'ont assisté à la réunion dont il a été question. En réalité, ce communiqué dépasse la simple "gestion de crise": on assume le pouvoir plutôt que de préparer le terrain pour le retour des autorités légales. Plus tard, le ministère de la défense nationale parlera d'un "communiqué qui n'engage que le groupe des putschistes".

En voici le contenu:

"Communiqué du conseil national de salut public

Ce jeudi de nuit, toutes les unités de l'armée et de la gendarmerie se sont soulevées contre le pouvoir en place. A la suite de cette situation une crise grave s'est installée.

Dans le souci de préserver la paix, la sécurité et l'ordre public il a été mis en place un conseil national de salut public, celui-ci composé comme suit:

- les représentants de tous les partis politiques;

- les représentants des ligues des droits de l'homme;
- les représentants de la société civile;
- les représentants des forces de sécurité.

A l'issue de sa première séance tenue dans l'après-midi de ce jour, Monsieur François Ngeze a été désigné président de ce conseil. En outre le conseil a pris les décisions suivantes:

- 1) il est installé un couvre feu sur toute l'étendue du territoire de 18 h. à 6 h. du matin.
- 2) Les frontières entre le Burundi et les pays voisins sont fermées.
- 3) Le port et l'aéroport international de Bujumbura sont fermés à tout trafic.
- 4) La circulation de la population d'une commune à l'autre est strictement interdite.
- 5) La constitution de groupements de plus de trois personnes est strictement interdite.
- 6) Les commandants de district sont chargés de prendre en main l'administration des provinces et d'assurer la sécurité, la paix et l'ordre public.
- 7) En ces moments difficiles le conseil fait appel au sens patriotique de chaque citoyen pour que cette crise soit surmontée dans l'intérêt supérieur de tous les Burundais.
- 8) Le conseil exhorte toute la population à garder le calme et sauvegarder, chacun en ce qui le concerne, la paix et la tranquillité.
- 9) Le conseil a pris des dispositions fermes pour que quiconque contreviendra à ces mesures soit sévèrement sanctionné.
- 10) Le conseil a pris des dispositions nécessaires pour assurer la protection des étrangers dans leur personne et leurs biens.
- 11) Le conseil fait appel aux pays voisins et à tous les partenaires du Burundi pour qu'ils aident notre pays à surmonter cette grave crise.
- 12) Le conseil s'engage à gérer la crise avec le concours de toutes les forces et bonnes volontés soucieuses d'assurer le devenir de la nation burundaise en son unité et son intégrité."

Par la suite, personne ne voudra assumer la responsabilité de ce texte, très compromettant il est vrai, puisqu'il s'agit d'un communiqué "classique" d'une junte militaire. D'après Ngeze, il a été rédigé par l'état-major de l'armée, alors que ce dernier en attribue la paternité aux "politiciens". Or c'est bien lors de la rencontre entre le "comité" et les quatre politiciens de l'UPRONA que ce texte a été rédigé.

C'est admis par un des participants à cette rencontre, J.B. Manwangari, qui toutefois justifie la démarche en arguant qu'il fallait éviter d'affoler la troupe et qu'afin de la tranquilliser, "on a voulu donner l'impression que le putsch a réussi". Ce qui est également établi, c'est que le texte a été lu à la radio par le commandant aviateur Sinarinzi, qui l'avait reçu du commandant Ntakiyica, libéré dans l'après-midi de la prison de Muramvya où il était détenu dans le cadre de l'affaire du putsch du 2-3 juillet. Ntakiyica affirme avoir à son tour reçu le texte avec ordre de diffuser du lieutenant-colonel Daradangwa, ce que toutefois ce dernier nie. Le refus de tous les concernés d'assumer ce communiqué illustre bien l'ambiguïté de la démarche de ceux qui ont pris les choses en main dans l'après-midi du 21 octobre.

De rencontre en rencontre, le coup se traîne à travers la journée du vendredi 22 octobre, tout en s'effritant progressivement. Alors que s'établit une sorte de contact avec le gouvernement, dont de nombreux membres se sont réfugiés à l'ambassade de France, les journées de vendredi et samedi vont également voir se manifester un profond conflit entre les putschistes, et l'armée plus généralement, et le gouvernement. Ainsi, lorsque dans la matinée du vendredi, le lieutenant-colonel Daradangwa, qui tente d'assurer les liens avec le gouvernement, se rend à l'ambassade, le ministre de la Défense, le lieutenant-colonel Ntakiye, lui intime de rester avec le gouvernement. Daradangwa refuse d'obéir à son ministre: il estime l'ordre anti-déontologique et craint le désordre qui résulterait d'une décapitation de l'armée. Le conflit va se creuser davantage samedi lorsque Ntakiye envoie des notes aux officiers globalement, ainsi qu'aux lieutenant-colonels Bikomagu et Gakoryo séparément. Il demande aux officiers de se désolidariser de "cette clique de hors-la-loi qui ne vous ont recruté que pour crédibiliser leur axe Vyanda-Bururi-Matana antidémocratique" et de se rendre dans des ambassades occidentales. Il adresse des appels similaires à Gakoryo et Bikomagu. La lettre à ce dernier est

particulièrement sévère: "Vous avez encore une chance de démontrer que vous n'avez pas joué un jeu double au profit d'une bande mafia qui a des intérêts sectaires à défendre. (...) L'action que vous menez actuellement vous déshonore comme chef d'un Etat-major d'une armée où les caporaux nomment leurs chefs". Manifestement, le ministre Ntakije considère à ce moment le chef d'état-major comme un putschiste. D'autres points de vue émanant de membres du gouvernement abondent dans ce sens et aiguissent le conflit. Ainsi, ce même samedi, le ministre Léonard Nyangoma diffuse par les ondes de Radio Rwanda un message dans lequel il accuse nommément un nombre d'officiers supérieurs de tremper dans le putsch, "de connivence avec Ngeze François"; il cite également les civils Kadege, Bararunyeretse et Mukasi, c'est-à-dire trois des quatre membres du bureau exécutif de l'UPRONA ayant participé à la rencontre du 21 octobre à l'état-major.

Ce n'est que le vendredi vers 17 heures qu'a lieu une rencontre entre Ngeze et le premier ministre Mme. Sylvie Kinigi. Illustration du fait que Ngeze assume la présidence, c'est à l'état-major qu'il "appelle" Mme. Kinigi, au lieu de lui rendre visite. Les récits sur cette rencontre divergent. Ngeze prétend que le premier ministre l'a félicité et encouragé de continuer son action, version qu'il confirmera dans une lettre adressée plus tard à Mme. Kinigi. Quant à elle, cette dernière affirme qu'elle a refusé de traiter avec Ngeze et qu'elle a exigé qu'il remette le pouvoir au gouvernement. Quelques heures après cette rencontre, à 20.30 heures, Ngeze passe à la télévision, où il lit un "Message de Son Excellence Monsieur François Ngeze, Président du Conseil National de Salut Public". Manifestement, le putsch n'est alors pas encore terminé. Insistant sur la "délicatesse de la situation", Ngeze constate cependant que la "crise institutionnelle grave" constitue un "recul sur la voie de la démocratie". Il déclare qu'"on a sollicité notre concours pour la sauvegarde des intérêts supérieurs de la nation" et qu'il s'est engagé en "Mushingantahe" (notable juste et intègre dans la tradition

burundaise), soulignant que son attitude "n'a pas été dictée par la soif du pouvoir". Il affirme que "notre objectif est que le Burundi renoue le plus tôt possible avec les institutions démocratiques par la voie de la légalité constitutionnelle". Ce désir de remettre le pays sur les rails démocratiques s'accorde évidemment mal tant avec la mention "S.E. Monsieur Ngeze François" en bas de l'écran qu'avec l'absence du moindre regret exprimé à propos de la mort du président Ndadaye. De plus, tout en soulignant que "nous n'allons pas tolérer le chaos et la division dans notre pays", Ngeze n'annonce rien de concret quant à la remise du pouvoir aux autorités constitutionnelles.

5. L'effondrement du putsch

C'est le samedi 23 octobre que le putsch va s'effondrer. A l'issue d'un certain nombre de réunions au courant des journées de vendredi et de samedi, l'envergure des violences à travers de grandes parties du pays devient manifeste, ainsi que le rejet du nouveau régime tant par les portes-parole des partis politiques et de la société civile que par la communauté internationale. En effet, dès le 22 octobre, les Etats-unis, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Communauté européenne annoncent la suspension de leur aide au Burundi, tandis qu'on a vu que déjà dans l'après-midi du 21 les partis d'opposition ont exigé le retour à la légalité constitutionnelle; cette revendication est également exprimée par des associations de la société civile dans la matinée du 22 et par des représentants des confessions religieuses dans l'après-midi du même vendredi. Quant à eux, les affrontements violents à l'intérieur ont débuté dès l'après-midi du 21 octobre.

Le soir du samedi 23 octobre, le lieutenant-colonel Bikomagu lit un communiqué à la radio. Voici son contenu:

"Dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993 une tentative remettant en cause les institutions démocratiquement élues a été perpétré par quelques éléments des

Forces Armées. L'État-Major Général condamne énergiquement cet acte ignoble, se désolidarise et désavoue les commanditaires et auteurs de cette tentative. C'est pourquoi dès la première heure, l'État-Major Général s'est investi à mettre en oeuvre les mécanismes de rétablissement de la légalité constitutionnelle. A cet égard, il faut que dans les plus brefs délais, le pouvoir démocratiquement élu soit rétabli pour la bonne marche de la continuité de l'État et l'intérêt supérieur de la Nation. Pour ce faire, l'État-Major Général des Forces Armées demande:

1. Que le Gouvernement légal, les partis politiques et toutes les forces vives de la Nation oeuvrent pour le rétablissement de l'ordre et la paix.
2. Fait appel aux pays voisins et à la communauté internationale pour qu'ils aident le Burundi à sortir de cette crise. L'État-Major Général des Forces Armées s'engage à collaborer pour la remise en place des institutions démocratiques."

Même si, du moins en partie, il a été rédigé par les mêmes personnes, ce communiqué est évidemment très différent de celui diffusé l'avant-veille: "toutes les unités de l'armée et de la gendarmerie" sont devenues "quelques éléments des forces armées"; il n'est plus question du fantomatique "Conseil national de salut public"; et le retour à la légalité constitutionnelle est finalement annoncé.

Dans le courant de la même journée, les partis politiques, les représentants des confessions religieuses, les deux ligues des droits de l'homme, et diverses associations de la société civile publient une déclaration conjointe condamnant le putsch et exigeant le retour à la légalité constitutionnelle et la remise en place des autorités nationales, provinciales et locales. Dans des interviews Ngeze et Bikomagu confirment que l'armée accepte le retour à la légalité constitutionnelle, tout en indiquant que les putschistes réclament une amnistie. Même si celle-ci n'a jamais été accordée, plusieurs conjurés vont effectivement bénéficier d'une amnistie de fait. C'est ainsi que dans le courant de la journée de samedi, Ningaba est simplement déposé au camp bataillon para par Bikomagu; c'est de là qu'il partira au Zaïre. De même, Kamana se promène

librement en ville après l'effondrement du putsch avant de quitter le pays, conduit semble-t-il par un chauffeur militaire. En réalité, d'après plusieurs officiers supérieurs on n'a pas voulu arrêter les meneurs, parce-qu'on craignait la réaction de la troupe.

[suite: putsch rampant]

CONCLUSION

Le récit présenté ici couvre un éventail extrêmement limité. Non seulement la période étudiée est très brève, mais même à l'intérieur de celle-ci seuls quelques aspects ont retenu mon attention. D'autres mériteraient qu'on s'y intéresse. Ainsi, les aspects militaires n'ont pas été étudiés. Et pourtant, il serait intéressant d'établir de façon précise comment les combats entre l'armée rwandaise et le F.P.R. se sont déroulés à Kigali et ailleurs au Rwanda; l'historique de cette guerre reste à écrire et j'espère que quelqu'un s'y attèlera. De même, l'on sait trop peu sur les horribles crimes commis du début avril à fin juin 1994: génocide, massacres politiques, crimes contre l'humanité, crimes de guerre. Alors que, bien qu'insuffisamment documentés, les crimes commis par l'ancien régime sont assez bien connus, on sera un jour étonné de l'envergure de ceux à mettre au compte du F.P.R.

Je n'ai pas non plus étudié ici le rôle de la communauté internationale. Or celui-ci a été désastreux et aura discrédité l'O.N.U. pour longtemps dans la région des grands lacs d'Afrique centrale. Le caractère inadapté du mandat de la MINUAR, l'incapacité de l'ajuster lorsqu'il le fallait et d'intervenir lorsqu'il n'était pas encore trop tard (tant avant qu'après la soirée du 6 avril), ne sont que l'expression de l'impuissance de la communauté internationale lorsqu'elle est narguée par des forces somme toute insignifiantes. Il est vrai que le rôle de l'O.N.U. comme "gardien de la paix" n'a débuté qu'à la fin de la guerre froide, il y a à peine cinq ans. Il semble donc que nous apprenons à nos dépens ... et surtout à ceux des Rwandais, des Bosniaques et d'autres Soudanais. Et que dire de deux membres de cette fantomatique communauté internationale, la France et la Belgique? Ayant, à part le bataillon belge de la MINUAR, des troupes d'élite sur le terrain à partir du 9 avril pour les Français, à partir du 10 avril pour les Belges, leurs 1500 hommes auraient pu faire la différence entre un dérappage et un génocide. Au lieu

d'intervenir dans un pays où ils avaient, l'un autant que l'autre, des responsabilités historiques, ces deux "amis du Rwanda" évacuent les expatriés et quelques rares Rwandais, retirent leurs troupes et ferment la porte sur un peuple qui commet de suicide collectif. D'après les officiers rwandais et étrangers interrogés à ce sujet, une action conjuguée des contingents français et belge et de la MINUAR aurait pu ramener le calme et endiguer la fureur sanguinaire avant qu'il ne soit trop tard.

Quiconque a été responsable de l'étincelle qui a allumé le feu, l'attentat contre l'avion présidentiel, les événements qui l'ont suivi, tant les massacres que les choix politiques, se situent très nettement dans une ligne visible bien avant le 6-7 avril 1994. Les deux forces en conflit, l'ancien et le nouveau régime rwandais, utilisent depuis 1990 la violence, l'un pour conserver le pouvoir, l'autre pour le conquérir. De la part de ceux dont on a surtout suivi le parcours ici, les radicaux de l'ancien régime, le rejet de la démocratisation et des accords de paix d'Arusha est visible depuis plusieurs années. Sa stratégie de résistance a inclu la manipulation de la violence, et les massacres qui débutent tôt le matin du 7 avril n'en sont que l'expression la plus extrême.

Il faut rappeler ici ce que d'autres et moi-même avons dit et répété, mais ce que ceux, notamment dans presse et même dans le monde académique, qui aiment les histoires simples refusent de comprendre: les conflits et la violence au Rwanda (et au Burundi) ont été essentiellement de nature politique, et non de nature ethnique. Si la bipolarité ethnique qui caractérise ces deux pays se prête plus aisément qu'ailleurs à la manipulation de l'ethnicité, cela ne modifie en rien le constat. Contrairement à la façon dont les choses sont présentées dans les médias, qui se replient immédiatement sur le stéréotype confortable des "luttres interethniques", le caractère politique de la violence est patent. Ce sont des "opposants" hutu et tutsi qui sont éliminés de façon sélective

et massive: politiciens opposés à l'ancien régime et/ou adhérent à l'accord de paix d'Arusha, personnes actives dans les associations des Droits de la Personne, cadres de la société civile, journalistes et plus généralement les Tutsi, soupçonnés globalement de sympathies pour le F.P.R. En ce sens, même les Tutsi n'ont pas été les victimes de violence ethnique, mais ont fait les frais de leurs sympathies politiques supposées¹¹⁸. Les médias ont été tellement coincés dans leur interprétation ethnique de la situation que l'agence de presse Reuters par exemple a qualifié une des premières victimes prominentes, le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana, comme Tutsi, alors qu'elle était Hutu.

Ceux qui s'accrochent au pouvoir pratiquent la politique du pire. En procédant comme ils le font, ils rendent impossible toute solution négociée et respectueuse du partage du pouvoir avec l'opposition démocratique et le F.P.R.: refus d'associer le gouvernement civil à la gestion de la crise; assassinat de ceux constitutionnellement indispensables pour assurer la continuité et plus généralement de ceux, politiciens et cadres de la société civile, occupant le milieu du terrain politique; installation par celui qui prend les choses en main, le Colonel Bagosora, d'un gouvernement constitué de forces "Hutu Power" et refus d'y associer les autres forces politiques et le F.P.R.; mise à l'écart des forces respectueuses de la constitutionnalité au sein de l'armée. Le putsch aurait réussi si le F.P.R. n'avait pas par la suite remporté sa victoire militaire, qui à son tour a créé une situation inextricable.

Politiquement le rôle de l'armée en tant que telle a été négligeable. A partir de la matinée du 8 avril, lorsque le Colonel Bagosora constate que le comité de crise n'est pas

¹¹⁸

Afin d'éviter tout malentendu, il faut préciser que ce constat n'enlève rien à la qualification de "génocide" des crimes commis contre les Tutsi. Comme prévu par la Convention sur le génocide, les Tutsi ont en effet fait l'objet d'un projet de destruction d'un groupe ethnique "comme tel".

disposé à suivre son agenda, ce dernier ne joue plus de rôle véritable. Les négociations politiques se font au Ministère de la Défense sous la houlette du Colonel Bagosora; ensemble avec les ailes "Hutu Power" des directions des partis politiques, c'est lui qui assure la succession du Président de la République et du gouvernement. Lors de la dernière réunion du comité de crise dans la soirée du 8 avril, le Colonel Bagosora informe ce dernier de la formation du gouvernement et invite le nouveau Premier Ministre à présenter son équipe. Le levier de Bagosora aura été durant cette période le contrôle de quelques unités-clé de l'armée (la Garde présidentielle et le bataillon para-commando en particulier), avec lesquelles il est en contact sans devoir passer par les structures militaires ordinaires [élaborer dans le texte; y inclure ses contacts avec d'autres, les milices en particulier].

Les analogies avec les événements qui se sont déroulés du 20 au 23 octobre 1993 à Bujumbura sont nombreuses et frappantes. Au Burundi également, le coup d'Etat constitue une tentative de reprise du pouvoir perdu à la faveur des élections de juin 1993. Comme à Kigali, on crée un vide institutionnel par l'élimination de personnalités opérée la constitution en main. Dans les deux cas, la structure "officielle" mise en place, le "comité de crise" à Kigali et le "Conseil national de salut public" à Bujumbura, ne joue pas de rôle véritable et est court-circuité par des structures moins visibles, le Colonel Bagosora et quelques dirigeants de partis au Rwanda et le "Comité de gestion de la crise" au Burundi. Dans les deux cas, les militaires refusent d'associer les institutions constitutionnelles à la gestion de la crise: à Kigali, le Premier Ministre est d'abord boudée et ensuite assassinée; à Bujumbura, François Ngeze "appelle" le Premier Ministre presque trois jours après le début des événements. Enfin, dans les deux cas on fait semblant de privilégier le retour à la légalité constitutionnelle après quelques jours: le 9 avril, les institutions "intérimaires" sont mises en place à Kigali en application d'une disposition caduque de la constitution de

1991; le 23 octobre 1993, l'armée décrète la "remise en place des institutions démocratiques" à Bujumbura, mais un coup d'Etat rampant va effectivement mettre au placard tant la constitution de 1992 que les résultats des élections de 1993. Les analogies dans les deux pays permettent également d'insister une fois de plus sur les enjeux politiques de la violence. Au Rwanda, des Hutu minoritaires dans une ethnie majoritaire et au Burundi des Tutsi minoritaires dans une ethnie minoritaire ont voulu sauvegarder (Rwanda) ou récupérer (Burundi) le contrôle de l'Etat, instrument primordial d'accumulation de ressources et de reproduction d'une classe sociale.

Cependant l'issue est très différente dans les deux pays, du moins provisoirement. Au Rwanda, ceux qui ont choisi une voie violente pour s'accrocher au pouvoir l'ont perdu en faveur du F.P.R., aujourd'hui seul maître du pays. En revanche, les putschistes burundais ont réussi à réaccaparer le pouvoir perdu pendant quelques mois par la voie des urnes. Mais dans les deux cas, cette issue n'est peut-être que provisoire et en tout état de cause a laissé ces pays dans une instabilité endémique. Le nouveau régime en place à Kigali est totalitaire et violent et, faute de soutien politique, il sera confronté à une tentative de retour en armes par ceux aujourd'hui en exil. Quant à lui, le Burundi se trouve depuis fin 1993 dans une logique de guerre civile qui devient de plus en plus prononcée et qui va en fin de parcours se développer pleinement, si on ne lui substitue pas une solution négociée.